

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

« Analyse de la controverse développée dans les médias autour de la possibilité d'effectuer une transition durable en Belgique grâce au Plan pour la Reprise et la Résilience belge »

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par

BILLOUEZ, Aurélie

en vue de l'obtention du grade académique de

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG

Année Académique 2020-2021

Directeur : Prof. Tom Bauler

Promotrice : Fanny Lajarthe

Abstract

Suite à la crise du COVID-19 et à ses conséquences économiques, la Commission Européenne a alloué à la Belgique un budget de 5.925 milliards d'euros pour élaborer un plan de relance. Cela a entraîné de nombreux débats concernant les projets qui doivent être soutenus par le plan pour la reprise et la résilience belge. Une des thématiques abordées concerne la possibilité pour la Belgique de débiter une transition durable grâce aux fonds du plan de relance.

Ce travail de fin d'études a pour objet l'analyse des trajectoires argumentatives de l'opportunité de mener une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge. L'objectif est de mettre en lumière l'évolution des arguments utilisés à propos de la transition durable, leur reprise par d'autres acteurs et les critiques qui s'élèvent contre eux.

Dans un premier temps, plusieurs concepts théoriques sont mobilisés dans le cadre de ce travail, dans le but d'enrichir l'analyse qui est menée par la suite. Tout d'abord, les théories sur les controverses sont explicitées. Ensuite, on s'intéresse à l'argumentation dans le cadre des controverses ainsi qu'aux méthodes d'analyse des controverses. L'état de l'art se conclut par l'étude du phénomène de transition, notamment grâce à la théorie de la perspective multi-niveaux.

Une analyse des trajectoires argumentatives est menée sur un corpus constitué de 114 articles de presse issus de 4 journaux nationaux belges, publiés entre le 11 mai 2020 et le 30 juin 2021. Il ressort de l'étude que la transition durable est la troisième thématique la plus mentionnée dans les débats autour du contenu du plan de relance. Il s'avère aussi que personne n'a émis d'opposition contre le déroulement d'une transition durable. Le désaccord porte plutôt sur le moment où cette transition doit débiter. Alors que certains acteurs veulent la voir prendre place immédiatement et veulent utiliser les fonds du plan de relance à cet effet, pour supporter des projets durables, d'autres acteurs souhaitent attendre pour lancer la transition et utiliser les fonds pour que toutes les entreprises en difficultés suite à la crise soient remises sur pieds. Dans ces échanges, c'est le camp des proposant d'une aide sélective et d'une transition durable qui débiterait immédiatement qui a le plus fait évoluer son discours pour tenir compte des critiques adverses. Au contraire, le discours des opposants est resté relativement figé.

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier Tom Bauler, mon directeur et Fanny Lajarthe, ma promotrice pour leurs conseils avisés concernant la rédaction de ce travail de fin d'études ainsi que les corrections qu'ils m'ont apportées lors de sa rédaction.

Je voudrais ensuite remercier Katty et Vincent pour leur soutien constant ainsi que pour avoir accepté de relire ce travail à la recherche de mes fautes d'orthographe.

Mes remerciements suivants vont à plusieurs amis très chers. Merci Mathilde de toujours être là pour me soutenir avec ta bonne humeur et tes bons conseils. Merci Elliott, Emilie et Victoria pour votre oreille attentive. Merci Juliana et Angelica pour notre trio de choc dans ce Master. Merci Calo d'avoir à nouveau traversé la rédaction d'un mémoire en même temps que moi.

Kiitos Anssi jatkuvasta rakkaudesta ja tuestasi tämän opinnäytetyön aikana.

Table des matières

1. Introduction	6
2. Apports théoriques	8
2.1. Qu'est-ce qu'une controverse ?	8
2.1.1. Pourquoi étudier les controverses ?	9
2.1.2. Les participants d'une controverse	10
2.1.3. La temporalité d'une controverse	13
2.1.4. Les arènes d'une controverse	14
2.2. L'argumentation dans le contexte des controverses	16
2.2.1. L'argumentation dans les controverses	17
2.2.2. Le cadrage	18
2.3. L'analyse des controverses	19
2.3.1. La théorie générale de l'analyse des controverses	20
2.3.2. Aperçu des diverses méthodes d'analyse de la controverse	20
2.4. La théorie de la transition	22
2.4.1. Les transitions socio-techniques	23
2.4.2. La transition durable	25
2.4.3. La théorie du « multi-level perspective on socio-technical transitions »	26
3. Méthodologie	31
3.1. La méthode des trajectoires argumentatives	31
3.2. L'analyse médiatique pour étudier la controverse	32
4. Analyse de la trajectoire argumentative de l'opportunité de mener une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge	35
4.1. Observations concernant la couverture de la controverse	35
4.2. Les thématiques abordées lors de la controverse	36
4.2.1. La répartition des fonds, source de tensions entre le fédéral et les entités fédérées	36
4.2.2. Les investissements publics, une nécessité	37
4.2.3. L'aide aux entreprises, mesure essentielle du plan de relance ?	38
4.2.4. La digitalisation, une porte vers le futur	40
4.2.5. L'éducation : le développement de formations est essentiel	40
4.2.6. La consommation des ménages, à l'origine de la relance ?	41
4.2.7. La sécurité sociale et la santé : de la nécessité de repenser ces systèmes	41
4.2.8. L'égalité hommes-femmes : un objectif à suivre	41
4.3. Focus sur le thème de la transition durable	42
4.3.1. Une transition demandée par les différents acteurs	42
4.3.2. La crise comme point de basculement vers une transition	45

4.3.3. Quelles doivent être les mesures du plan de relance pour mener à une transition ?.....	48
4.3.4. Le soutien aux entreprises comme source de transition	52
4.4. Discussion	55
5. Conclusions	58
6. Bibliographie.....	61
6.1. Articles scientifiques	61
6.2. Ouvrages.....	63
6.3. Thèses de doctorat.....	64
6.4. Minutes de conférences	64
6.5. Articles de journaux en ligne.....	64
6.6. Sites internet.....	67
7. Annexes.....	68
7.1. Annexe 1 : Liste complète des différents articles composant le corpus de cette étude	68
7.1.1. Le Soir	68
7.1.2. La Libre	78
7.1.3. Het Laatste Nieuws.....	84
7.1.4. De Morgen.....	86
7.2. Annexe 2 : Répartition finale du budget du plan de relance entre les différentes thématiques..	88
7.3. Annexe 3 : Chronologie du plan de relance belge et faits marquants durant cette période.....	89
7.4. Annexe 4 : Acteurs cités dans le cadre de la controverse étudiée.	91
7.5. Annexe 5 : Nombre d'articles paru par mois.....	94
7.6. Annexe 6 : Analyse thématique.....	98

1. Introduction

Depuis mars 2020, la Belgique subit les conséquences sanitaires de l'épidémie de COVID-19. A la suite de cette crise sanitaire, s'est aussi développée une crise économique. Suite aux confinements successifs, l'économie belge a dû faire face à un ralentissement significatif du commerce ainsi qu'à une diminution de la production et de la consommation. Ainsi, les entreprises belges ont enregistré une baisse d'au moins 30% de leur chiffre d'affaires pendant cette période. Cette situation a mené à l'augmentation du chômage temporaire ainsi qu'à des restructurations¹. Cette crise a été qualifiée comme étant « *la pire crise en temps de paix* »² que notre pays ait connue.

Pour venir en aide aux pays membres, la Commission Européenne a décidé d'emprunter 750 milliards d'euros dans le but de financer la relance économique. La Belgique se voit ainsi attribuer 5.925 milliards d'euros, à condition de soumettre un plan de relance qui doit ensuite être approuvé par la Commission. Celle-ci fixe également certaines conditions sur le contenu du plan de relance, notamment l'utilisation d'un minimum de 37% des fonds pour des projets en lien avec l'objectif climatique et 20% pour des projets liés au numérique. Outre ces prérequis, la Belgique est libre de soumettre une liste de projets qu'elle juge adéquate pour constituer son « plan pour la reprise et la résilience ». Cela a donc entraîné de nombreux débats entre politiques et membres de la société civile, sur la répartition des fonds, les objectifs du plan ainsi que les projets à sélectionner. Ce sont ces débats qui font l'objet de ce travail. Il est intéressant de se pencher sur cette controverse car le plan de relance établi pour la Belgique aura une influence certaine sur l'économie du pays, et plus généralement, sur la société belge, pour de nombreuses années. En particulier, une partie des débats portent sur l'opportunité de débiter une transition durable grâce aux fonds de l'aide européenne. Si l'objectif de transition durable est retenu, cela mettrait la Belgique sur les rails d'une société plus respectueuse de l'environnement.

La question de recherche de ce travail se présente ainsi : « Quelle est la trajectoire des arguments présentés dans la presse portant sur la possibilité d'opérer une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge ». Le but de ce travail sera ainsi de mettre en lumière les arguments portant sur la thématique de la transition qui ont été repris dans les médias belges, et plus précisément, les journaux nationaux belges. On pourra identifier ainsi les arguments utilisés et leur évolution, leur reprise éventuelle par d'autres acteurs et leurs critiques. Cela permettra à la fois de mettre en avant les arguments de qualité pour promouvoir une transition durable et de déterminer les

¹ July, B., Demonty, B. (2020, 30 mai). Quelle relance pour la Belgique ?. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

² Berns, D., Padoan, B. (2021, 29 mai). Baromètre de la relance : « Si les investissements publics doivent augmenter, il faudra des économies ailleurs ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 23/07/2021.

critiques qui peuvent s'élever contre le projet et qu'il faudra éventuellement résoudre pour faciliter les transitions.

Pour répondre à cette question de recherche, divers apports théoriques seront présentés dans un premier temps. Ils portent sur différents aspects en lien avec la question de recherche. Les premiers points concernent ainsi les controverses, dans le but de comprendre l'objectif de l'étude d'une controverse. On s'intéresse aussi aux participants de la controverse, à son développement temporel ainsi que les lieux où elle se développe. Deuxièmement, des théories sur l'argumentation, en particulier dans le contexte des controverses sont introduites, dans le but de donner des bases d'analyse pour l'argumentation développée par les différents acteurs de la controverse. En troisième lieu, différentes méthodes qui peuvent être utilisées pour l'analyse des controverses sont présentées au lecteur pour qu'il puisse se familiariser avec les différentes pratiques d'analyse. Pour conclure les apports théoriques, la théorie de la transition est développée. Celle-ci est essentielle car le travail d'analyse porte sur les arguments développés par rapport à l'opportunité de mener prochainement une transition durable en Belgique.

Ensuite, la partie méthodologie introduit plus en détail la méthode des trajectoires argumentatives, qui a été utilisée pour analyser les arguments portant sur l'opportunité de mener une transition grâce au plan national pour la reprise et la résilience belge. L'objectif de cette méthode est de suivre l'évolution d'un argument dans le temps et d'analyser sa transformation, sa reprise par d'autres acteurs ou les critiques qui sont présentées contre lui. Les données analysées proviennent d'articles de quatre journaux nationaux belges, Le Soir, La Libre, Het Nieuws Blad et De Morgen qui ont été publiés entre le 11 mai 2020 et le 30 juin 2021. Tous les articles publiés durant cette période et portant sur l'élaboration du plan de relance belge ont été sélectionnés pour faire partie du corpus de cette étude. Au total, 114 articles traitant du sujet ont été collectés.

Par la suite, les résultats de l'analyse effectuée sur les articles du corpus sont présentés au lecteur. Une première étape a été d'analyser tous les articles portant sur la controverse pour en retirer les thématiques abordées lors de des discussions. Cela permet ainsi de remettre en contexte les discussions autour de la thématique de la transition durable. En plus de celle de la transition durable, huit thématiques ont été identifiées dans les discussions autour du plan de relance. Une deuxième étape dévoile les résultats de l'analyse des trajectoires argumentatives de la thématique de la transition durable. Enfin, une discussion portant sur les principaux résultats obtenus grâce à l'analyse est menée.

Ce travail se clôture par une conclusion qui permettra de synthétiser les différents résultats de l'analyse effectuée sur le corpus. Cette partie offre également un moment de réflexion critique sur les limites de ce travail et permet de suggérer de futures recherches sur des questions restées sans réponses.

2. Apports théoriques

Ce travail cherche à analyser la controverse autour du plan de relance de l'économie belge dans le but de mettre en lumière les trajectoires argumentatives suivies par les arguments portant sur l'opportunité d'utiliser le plan de relance pour effectuer une transition dans le système belge. Dans cette partie de ce mémoire, dédiée aux apports théoriques, différents concepts en lien avec la question de recherche vont être abordés, dans le but de donner une base d'analyse solide pour la controverse étudiée.

C'est pourquoi, un premier concept important à expliciter est celui de controverse. Ainsi, on s'intéresse à différents facteurs qui permettent de schématiser une controverse. On cherche à savoir qui sont les acteurs d'une controverse, quelle est la temporalité de la controverse et où celle-ci se déroule. Ensuite, la théorie de l'argumentation, spécifiquement dans le cadre des controverses, sera brièvement développée pour donner une base d'analyse pour les arguments présentés par les acteurs. Par la suite, différentes approches et méthodes d'analyse des controverses sont présentées, dans le but de donner une vue d'ensemble des traitements possibles pour l'étude des controverses. Enfin, cette partie théorique se conclut avec des apports concernant la théorie de la transition. En effet, l'argumentation sur la nécessité d'une transition durable grâce au plan de relance et résilience belge est l'objet du focus de l'analyse qui sera conduite dans ce travail de fin d'études.

2.1. Qu'est-ce qu'une controverse ?

Un concept essentiel à ce travail est celui de controverse car il s'intéresse à la controverse qui s'est développée dans les médias autour du plan de relance de l'économie belge après la crise du COVID-19, pour analyser les arguments portant sur la transition durable.

Pour Van Eemeren et Garssen (2008), la controverse peut être présentée comme une différence d'opinion, difficile à résoudre, et qui a engendré un conflit permanent. La controverse implique un événement oratoire où est développé un type spécifique de discours argumentatif. Lemieux (2007) présente quant à lui les controverses comme « *des situations où un différend entre deux parties est mis en scène devant un public tiers, placé dès lors en position de juge* » (Lemieux, 2007, p.6). Une autre définition apporte encore de nouveaux éléments à la définition de controverse : « *nous entendons par controverse un état caractérisé par de fortes divergences argumentatives, voire des irréductibilités dans les positions, et où différents savoirs (scientifiques, médiatiques, situés) vont coexister* » (Bargues et Landivar, 2016, p.32). De ces multiples définitions, on retire que la controverse est un conflit où des opinions divergentes s'opposent, parfois sans résolution possible. Les parties en cause vont défendre leur opinion grâce à un processus argumentatif dédié, devant un public qui sera le juge du conflit. Durant le processus de la controverse, on observe que différents savoirs vont cohabiter.

Robert (2013), souligne qu'il existe différentes notions se rapportant au phénomène du conflit telles que : la controverse, le débat, la polémique, la confrontation ou encore la dispute. Le problème réside dans le fait que les limites entre ces différentes notions se révèlent être particulièrement floues. C'est pourquoi, on peut noter que « *le discours journalistique ne distingue pas forcément entre débat, controverse et polémique* » (Robert, 2013, p.13). Ceci est dû au fait qu'il est courant dans les écrits journalistiques de faire appel à de nombreuses reformulations. Cette constatation est importante car elle implique que l'usage courant du terme controverse sera affecté par cette absence de distinction entre les différents termes (Robert, 2013).

Les prochains points de cette revue théorique seront consacrés à établir les caractéristiques attribuées au concept de controverse, telles que l'on peut les observer dans la littérature. Une des questions abordées ci-après concerne l'intérêt d'étudier une controverse. Ensuite, sont développés les concepts de participants à la controverse, de la temporalité et des arènes de la controverse. Ces différents éléments sont intéressants dans le cadre de cette recherche car ils vont permettre de prendre la mesure du type de controverse étudiée.

2.1.1. Pourquoi étudier les controverses ?

L'intérêt d'étudier les controverses réside dans le fait que le conflit est un élément à part entière des ensembles sociaux (Jackiewicz, 2017). Un ensemble social étant une communauté d'individus, comme peuvent l'être la famille ou un État, qui partagent des ressources entre eux et dont l'identité est influencée par l'appartenance au groupe social (Perrenoud, 2002). Les chercheurs qui s'intéressent aux controverses se sont détournés de la conception des ensembles sociaux qui les représenterait comme des ensembles parfaitement uniformes au niveau social et politique (Jackiewicz, 2017). Fabiani (2007), estime que ce constat du rôle primordial du conflit dans les ensembles sociaux est également valable pour la communauté scientifique. Celle-ci ne doit ainsi pas être dépeinte comme un groupe unifié, partageant des objectifs et des règles communes mais plutôt comme une communauté dont les échanges peuvent être compétitifs ou encore exprimer un franc désaccord.

Pestre (2007) se penche sur le rôle des controverses dans la science et observe qu'elle est « *le lot commun de la fabrication de savoirs* » (Pestre, 2007, p.3) et qu'elle fait partie de la structure même des pratiques communes et essentielle de la science. Van Eemeren et Garssen, (2008) affirment quant à eux que les controverses permettent la création de connaissances philosophiques et scientifiques. On observe ainsi que les controverses contribuent activement au développement des connaissances.

Il faut rappeler à ce stade que l'étude des controverses ne s'arrête pas au domaine des sciences et de la philosophie mais peut toucher tous les conflits politiques et sociaux, aussi bien contemporains qu'historiques (Van Eemeren & Garssen, 2008).

La controverse est également « *un catalyseur social provoquant ou précipitant des évolutions* » (Jackiewicz, 2017, p.5). L'intérêt de l'étude d'une controverse consiste dans le fait que le chercheur puisse « *entrer dans l'analyse du monde social par ses moments critiques en privilégiant la question des processus de dispute* » (Jackiewicz, 2017, p.5).

Les controverses « *constituent ouvertement des moments de renversement potentiel des rapports et des croyances jusqu' alors institués* » (Lemieux, 2007, p.7). Etudier une controverse, c'est donc étudier un moment de potentiel basculement d'une croyance qui était jusqu'ici fermement en place. Par ailleurs, le fait que les croyances puissent être ouvertement bouleversées distingue la controverse du scandale, qui n'admet pas qu'un tel changement puisse avoir lieu.

Maintenant que l'on observe l'intérêt qui réside dans l'étude d'une controverse, en temps qu'évènement qui entraîne un basculement des croyances établies et qui peut générer de nouvelles connaissances, il faut s'intéresser à la question de savoir qui participe à cette controverse. Qui sont les participants et quels sont leur rôle dans la controverse. C'est le sujet du point suivant.

2.1.2. Les participants d'une controverse

Ce point est dédié à l'étude des participants d'une controverse. Les acteurs d'une controverse jouant un rôle central dans son développement, il est naturel de s'intéresser à eux.

On peut mettre en lumière le rôle des participants en observant que la controverse se développe comme un conflit sur la manière d'évaluer une affirmation. Le conflit va émerger entre le défenseur de cette affirmation et l'opposant de celle-ci (Van Eemeren et Garssen, 2008). On peut voir ici que deux parties s'affrontent et cherchent à défendre leur point de vue.

Il faut en fait prendre trois parties en compte lorsque l'on étudie le conflit. En effet, la controverse est ce que l'on peut appeler un conflit triadique, ce qui implique la présence de deux camps dont les opinions diffèrent, ainsi que la présence d'un public (Fabiani, 2007 ; Lemieux, 2007). On considère qu'il existe trois rôles différents pour les acteurs de la controverse : celui de « Proposant », d'« Opposant » et celui de « Tiers » (Plantin, 2005 ; Robert, 2013 ; Jacquin, 2015). Ces trois rôles sont présentés plus en détail ci-après.

a) Le rôle de proposant

Le proposant d'une affirmation doit présenter des arguments en faveur de l'affirmation qu'il soutient (Plantin, 2005). Il va chercher à la défendre vis-à-vis du public et, simultanément, à déconstruire les affirmations alternatives proposées par les antagonistes (Robert, 2013). Ainsi, le proposant va présenter une série d'arguments qu'il estime pouvoir avoir une influence positive sur l'opinion du public par rapport à l'affirmation contestée ou pouvoir peser favorablement dans la balance contre les objections présentées par les adversaires (Van Eemeren & Garssen, 2008).

b) Le rôle d'opposant

L'opposant est en charge du contre-discours, qui s'oppose au discours présenté précédemment par le proposant (Jacquin, 2015). L'opposant cherche à montrer « *que le discours du Proposant est intenable. D'une part, il réfute les arguments du Proposant (il détruit son discours), d'autre part il contre-argumente en faveur d'une autre position* » (Plantin, 2005, p.58).

Il faut néanmoins tenir compte du fait que les rôles ne sont pas immuables, un acteur n'est pas contraint à tenir uniquement le rôle de proposant ou d'opposant en fonction d'une attribution initiale. Il est en fait relativement commun de voir un acteur endosser alternativement les deux rôles, en fonction de l'évolution du débat. Les rôles peuvent également être occupés par d'autres acteurs au fil de la controverse (Robert, 2013 ; Jacquin, 2015). Il arrive aussi qu'un acteur endosse le rôle de proposant et ensuite d'opposant dans le cadre d'un monologue, où l'acteur va expliciter le point de vue qu'il défend et ensuite prendre le rôle d'opposant pour confronter sa déclaration à un contre-discours, c'est à dire prendre le rôle de ce que l'on pourrait appeler familièrement "l'avocat du diable" (Jacquin, 2015).

Comme on vient de le voir, le(s) proposant(s) et le(s) opposant(s) ont un rôle actif dans la controverse, échangeant des arguments à propos d'une affirmation. Il est intéressant de noter que la sélection des représentants des participants dans la controverse est importante. L'étude de Bomberg (2017) sur les discours autour de la fracturation hydraulique au Royaume-Uni, a montré que si un des deux camps ne possède pas de leaders que le public considère comme digne de confiance, alors ce camp aura plus de difficulté à voir ses arguments reconnus et écoutés par le public des tiers.

c) Les tiers

Les tiers constituent le public devant lequel se déroule la controverse. Ils sont les témoins, les destinataires et les juges des discours des proposant(s) et opposant(s) (Plantin, 2005 ; Robert, 2013). Concernant l'importance du public, Fabiani écrit : « *Il s'agit toujours de créer les conditions permettant de prendre à témoin, voire de constituer en ressource le public d'un débat. Ce public peut être virtuel, ou bien représenter la postérité ou l'universalité : la présupposition de son existence ouvre l'espace de la manifestation de la vérité* » (Fabiani, 2007, p.7). Le public joue le rôle de spectateur mais également celui de juge, il évalue les arguments présentés selon leur pertinence et leur autorité (Badouard *et al.*, 2016).

La controverse semble se distinguer d'autres conflits triadiques par le fait qu'elle nécessite un public spécifique. Il apparaît que « *plus le public placé en position de juger d'un différend est strictement composé de pairs, c'est-à-dire d'individus auxquels chaque partie en désaccord peut reconnaître la même compétence distinctive au jugement que celle qu'elle se reconnaît, plus nous semblons disposés à parler de « controverse* » (Lemieux, 2007, p.7). Si le public est plus élargi, s'il comprend des profanes ou des non-spécialistes, alors la controverse aura plutôt tendance à se transformer en crise

institutionnelle (Lemieux, 2007). Par crise institutionnelle, on entend une situation où les institutions d'un secteur législatif sont confrontées à une perte importante et continue de crédibilité auprès du public. La perte de légitimité peut affecter la structure de gouvernance de l'institution ainsi que l'image des politiques qu'elle entreprend (Schmidt *et al.*, 2018).

Le rôle de la taille du public dans le développement du conflit implique que pour qu'une controverse se crée, il est nécessaire que :

« se constituent historiquement des milieux sociaux et des espaces institutionnels suffisamment autonomes, au sein desquels les agents puissent être amenés à développer des compétences distinctives au jugement qui leur permettront de se reconnaître mutuellement comme formant un public de pairs par opposition à la masse des profanes »
(Lemieux, 2007, p.7).

C'est cette caractéristique d'un public relativement restreint et spécialisé (un public de pairs), qui distingue la controverse d'autres conflits triadiques. Néanmoins, il est bon de noter qu'il n'existe pas de seuils précis sur la taille du public pour qualifier une controverse. On peut par contre affirmer que la controverse se trouve dans un continuum entre le conflit privé (qui oppose deux pairs, sans aucun public) et la crise institutionnelle (qui oppose deux pairs devant un très large public composé de spécialistes et non spécialistes). Certaines parties auront tendances à vouloir diffuser le débat alors que d'autres (ou les mêmes, à un autre temps de la controverse) voudront plutôt le confiner (Lemieux, 2007).

On vient de voir les caractéristiques principales des différents acteurs de la controverse. On peut s'intéresser maintenant à leurs interactions ainsi qu'à la manière dont une controverse se conclut.

Il existe de la part des participants à la controverse, une attente sur le fait que les deux camps doivent avoir un droit égal à présenter leurs arguments ainsi que des preuves au public. Ainsi, lors de leur argumentation en public, les proposants et les opposants doivent maintenir une image de civilité et reconnaître la valeur de leur(s) adversaire(s) (Lemieux, 2007). Ce rapport à l'adversaire a également été décrit par Van Eemeren (2010) dans son analyse de l'argumentation. Selon lui, lorsque le protagoniste d'un point de vue argumente, il le fait dans le but de défendre son opinion, qu'il suppose non partagée, vis-à-vis d'une autre personne ou d'une tierce partie, à laquelle l'adressé s'identifie. L'argumentation a pour but de résoudre une différence d'opinion concernant l'acceptabilité du point de vue d'une des parties, en faisant appel à la raison de l'autre partie (Van Eemeren, 2010) Au vu de l'importance de l'argumentation dans le contexte des controverses, ce concept sera développé dans le cadre de ce travail à la partie 2.2.

Néanmoins, il arrive aussi que deux personnes argumentent entre elles, sans réel objectif de convaincre l'autre partie, dans le but de démontrer leur point de vue pour un public extérieur, comme c'est le cas dans un débat politique par exemple. Dans ce cas, les deux participants se doivent de maintenir une

image de raison pour le public, ce qui implique de conduire leur discours argumentatif en maintenant l'image d'une personne raisonnable et qui cherche à convaincre l'autre orateur, dans le but de résoudre la différence d'opinion (Van Eemeren, 2010).

Pour Van Eemeren et Garssen (2008), une controverse arrive à son terme lorsque les participants décident qu'ils ont atteint un accord. Ceci peut être atteint dans les trois situations suivantes : 1) il est reconnu qu'une des positions émerge comme étant la mieux défendue, 2) les parties décident d'une modification des positions ou 3) les parties estiment que la nature du conflit a été clarifiée.

Au contraire, Badouard *et al.* (2016) soutiennent l'idée selon laquelle il n'est pas possible pour les acteurs d'une controverse de se mettre d'accord. Ils l'expriment ainsi : « *puisque les acteurs d'une controverse défendent des visions du monde, des systèmes de valeurs, davantage que des intérêts privés, le conflit au sein des controverses revêt une part d'irréductible* » (Badouard *et al.*, 2016, p.7). Ainsi, les orateurs présentent leur point de vue lors d'un débat public dans un but précis : « *identifier, entre les rationalités qui s'opposent, les points qui peuvent être rendus discutables* » (Badouard *et al.*, 2016, p.7). On parle d'une démarche de compréhension mutuelle. Si les critères d'échanges communs ne peuvent être identifiés pour les interlocuteurs, alors ceux-ci se détourneront de la compréhension mutuelle, ce qui aura pour conséquence d'orienter la dynamique de la controverse « *vers des logiques de disqualification de l'opposant qui s'incarneront dans des stratégies d'invalidation de ses propos* » (Badouard *et al.*, 2016, p.7). On peut noter que l'on semble ici s'éloigner de l'idée de Van Eemeren selon laquelle les interlocuteurs doivent maintenir une façade raisonnable et l'apparence d'une recherche de résolution de la différence d'opinion.

Ce point illustre le rôle des différents acteurs de la controverse et met en lumière le fait qu'une controverse ne trouve pas toujours une conclusion selon certains auteurs. Ce concept est discuté plus avant au point suivant, qui porte sur la temporalité d'une controverse.

2.1.3. La temporalité d'une controverse

Les points précédents ont trait à la définition d'une controverse et de ses participants. On peut maintenant s'interroger sur le développement d'une controverse d'un point de vue temporel. On a pu voir au point précédent que, faute d'accord possible entre les participants, certains auteurs estiment qu'une controverse ne prend jamais fin. Il apparaît que l'on peut difficilement fixer des limites temporelles précises concernant une controverse. Ainsi, les acteurs de la controverse brouillent les frontières du débat, en incluant des événements liés à des controverses précédentes (Chateauraynaud et Doury, 2013).

Chateauraynaud et Doury (2013) mentionnent le concept de la « mémoire polémique » du débat, développé par Maingueneau, pour expliquer le fait qu'une controverse n'est pas un moment à part du temps, mais au contraire un événement prenant place dans un continuum et permettant aux

acteurs de faire référence à une ou plusieurs controverses antérieures. Ainsi, les acteurs peuvent utiliser une signification ou une évaluation établie lors d'une controverse précédente et les ramener à la controverse actuelle. L'utilisation d'une symbolique liée à des événements antérieurs va « *inscrire le débat actuel dans une vision collective de grands affrontements à portée plus générale* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §.6). Les deux auteurs illustrent la complexité de déterminer le point de départ d'une controverse ainsi que le référencement de débats antérieurs grâce à l'exemple de la controverse suivante. Ils observent que dans le cas de l'accident nucléaire de Fukushima, on comparait beaucoup dans la presse l'accident à celui de la centrale de Tchernobyl. Ainsi, on parlait du pire accident nucléaire depuis Tchernobyl, « du spectre d'un nouveau Tchernobyl » dans certains articles portant sur la catastrophe. Les acteurs se servent alors de la catastrophe passée pour « *appuyer leurs argumentations et construire des relations d'équivalence ou d'analogie* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §.44) entre les deux événements.

En ce qui concerne la conclusion d'une controverse, on a pu observer précédemment que, selon Badouard *et al.* (2016), les acteurs d'une controverse ne sont pas en mesure d'arriver à un accord qui concilie leurs différents points de vue. En conséquence, le conflit dans lequel les acteurs sont engagés est en partie irréductible. Chateauraynaud et Doury concourent à affirmer que la problématique de la fin de la controverse est incertaine car « *le refus de clôture constitue une caractéristique des échanges à dimensions polémique* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §.7).

Il est intéressant de noter que les acteurs de la controverse peuvent construire leur discours en tenant compte de cette temporalité des débats et notamment, en se basant sur une stratégie consistant à différer la charge de la preuve dans le temps. En conséquence de quoi, les parties prenantes à la controverse peuvent recourir à des formulations telles que « l'avenir nous donnera raison » ou « nos enfants ne nous pardonneront pas cette décision » (Chateauraynaud et Doury, 2013).

Lors de l'analyse d'une controverse, il revient au chercheur de justifier la temporalité choisie pour étudier le débat, en présentant une date de début et une date de fin pour son analyse. Ces dates se révèlent importantes car elles conditionnent la construction du corpus étudié et les prises de positions qui seront étudiées (Chateauraynaud et Doury, 2013).

On vient de voir qu'identifier un point dans le temps où la controverse débute et se conclut n'est pas chose facile pour qui veut les analyser. On peut maintenant s'intéresser au lieu où se déroule cette controverse.

2.1.4. Les arènes d'une controverse

Ce point théorique est consacré à un autre élément important d'une controverse, le lieu où celle-ci se déroule. En effet, celui-ci aura un impact important sur le déroulement de la controverse, notamment en influençant la manière dont les participants s'expriment.

On parle d'arène de la controverse pour désigner le lieu où la controverse prend place. Les chercheurs de la sociologie de l'action collective utilisent le concept d'« arène » pour théoriser les liens entre les pratiques de débat et la mobilisation du public. Les arènes sont des espaces de discussion publique. Le parlement représente ainsi une arène politique, les réseaux sociaux sont une arène numérique alors que les journaux sont une arène médiatique ((Badouard *et al.*, 2016 ; Souillard *et al.*, 2020). L'idée étant de prendre en compte les caractéristiques propres à l'arène en cause dans une analyse du débat (Badouard *et al.*, 2016).

Le concept d'arène a été présenté par Dodier (1999) comme :

« un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et des audiences auxquelles ils s'adressent. Quatre éléments caractérisent généralement une arène : 1. Des conditions régissant l'entrée des locuteurs et ce sur quoi ils peuvent s'exprimer ; 2. Des conditions relatives au mode de confrontation entre locuteurs, ou entre locuteurs et audience ; 3. Des supports d'inscription des discours produits (papier, films, vidéos, supports électroniques, etc.) ; 4. Des conditions d'accès pour les audiences (grand public, membres d'une organisation, spécialistes...) » (Dodier, 1999, p.3).

Il est important de prendre en compte l'arène dans laquelle le débat se déroule car « la « localisation » et les spécificités de ces espaces de débat jouent donc un rôle essentiel dans la configuration et la teneur même des échanges qui s'y déroulent » (Badouard *et al.*, 2016, p.3). Ainsi, l'arène d'une controverse peut jouer un rôle central sur son déroulement. L'impact de l'arène sur le débat est notamment dû au fait que le public d'une arène utilise une grille de lecture spécifique à l'arène pour interpréter des événements. De plus, il existe, au sein d'une arène, « une certaine culture de l'échange qui induit des usages spécifiques de la parole publique et des manières particulières d'évaluer collectivement les arguments échangés » (Badouard *et al.*, 2016, p.4). Pour finir, il faut aussi prendre en compte l'espace spécifique dans lequel la discussion a lieu parce que son architecture et les ressources techniques disponibles auront une influence certaine sur la diffusion des arguments, la position des acteurs ainsi que la prise de décision collective. Si un orateur ne respecte pas les codes d'une arène particulière, la validité de sa prise de parole sera remise en question. Dans ce cas, le locuteur aura tendance à se tourner vers une autre arène, où ses arguments et ses techniques de présentations seront mieux reconnues (Badouard *et al.*, 2016).

Dans le cadre de ce travail, on s'intéresse tout particulièrement à l'arène médiatique pour analyser l'évolution de la controverse. On peut donc s'intéresser à cette arène d'un peu plus près. En ce qui concerne les participants à la controverse, ils seront invités à s'exprimer de différente manière en fonction de leur identité. Ainsi, les « simples citoyens » seront invités à s'exprimer dans le cadre d'un témoignage ou en tant qu'illustrateur d'un point de vue, tandis que les experts seront invités à informer et à exprimer leur opinion (Rouquette, 2003).

On s'intéresse ensuite à la confrontation entre les locuteurs et le public. Comme on l'a vu, les acteurs d'une controverse sont susceptibles d'ajuster leur communication en fonction de l'arène où se déroule le débat. Les politiciens vont utiliser l'arène médiatique pour chercher à accroître leur popularité auprès du public tandis que les gérants d'entreprises vont tenter de vanter leurs produits ou services. En ce qui concerne les associations, elles vont aussi vouloir donner une bonne image d'elle-même au public en espérant capitaliser sur cette popularité lors de collectes de fonds. Ainsi, on peut noter que, dans l'arène médiatique, tous les acteurs cherchent à obtenir une bonne image dans l'esprit du public (Barbot, 1999). Une catégorie d'acteurs semble cependant se détacher de cette course à la popularité dans l'arène médiatique. Ce sont des groupes militants que l'on peut qualifier de radicaux, qui « *refusent tout contact avec les médias nationaux et leur cadrage pour préférer, dans une logique de « médiactiviste » mettre en récit leur propre discours, notamment sur l'internet, afin de rendre compte de leur vision du monde* » (Badouard *et al.*, 2016, p.16).

En ce qui concerne les supports de l'arène médiatique, le contenu est disponible pour le public via la presse, la radio et la télévision (Husson, 2015).

On vient de voir dans cette partie consacrée aux caractéristiques d'une controverse que les acteurs d'une controverse vont défendre leur proposition grâce à des arguments. C'est pourquoi, la partie suivante de ce mémoire est consacrée à l'argumentation, spécifiquement dans le contexte des controverses.

2.2. L'argumentation dans le contexte des controverses

Cette partie porte sur l'argumentation, et plus précisément l'argumentation dans le cadre des controverses. C'est un concept important car les acteurs ont recours à l'argumentation pour défendre leur point de vue. L'argumentation est un vaste sujet, qui a été abondamment traité dans la littérature scientifique. Pour tenir compte des limitations concernant le nombre de pages de ce mémoire, cette partie restera brève et se concentre sur le phénomène de cadrage ainsi que les spécificités de l'argumentation dans les controverses.

On a pu observer précédemment que le contexte dans lequel les discussions se déroulent joue un rôle important dans la manière dont les discours sont perçus. On peut maintenant s'intéresser à la présentation des arguments par les orateurs. En effet, l'étude d'une controverse va montrer « *comment les acteurs font appel à des procédés argumentatifs pour construire et évaluer les différentes positions en lice* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §1). En présentant leurs arguments, les acteurs vont exprimer leur prise de position. Par exemple, ils peuvent se positionner pour ou contre l'usage de l'énergie nucléaire (Chateauraynaud et Doury, 2013).

L'argumentation a été définie comme « *une activité langagière et, plus fondamentalement, comme une activité sémiotique ayant ses racines dans l'exercice ordinaire du langage* » (Plantin, 2016 in Gâta,

2016). L'argumentation est développée en prévision ou en réponse à une différence d'opinion (Doury, 2004 ; Van Eemeren, 2010). Cette divergence d'opinion peut être aussi bien réelle qu'imaginée par l'argumentateur. Le point de vue argumenté peut être descriptif (« La ville de Bruxelles est plus grande que celle de Mons »), comporter une évaluation (« Le film Parasite est un chef-d'œuvre ») ou une norme (« Dans les transports en commun, tu dois céder ta place assise aux personnes moins valides ») (Van Eemeren, 2010). En argumentant, le locuteur se positionne vis-à-vis de son opposant et exprime sur quoi porte sa critique de l'opinion adverse (Doury, 2004).

En règle générale, on considère qu'un argument est de qualité s'il peut résister à de fortes critiques. On entend par-là qu'un bon argument va attirer l'attention et engendrer une réaction de la part des opposants. La contre-argumentation qui s'en suit va permettre de développer plus amplement l'argument initial et de l'affiner face à la critique (Johnson, 2008). De plus, un argument qui résiste à la critique aura la capacité de s'adapter à un nouveau contexte argumentatif (Doury, 2004). C'est pourquoi le développement d'arguments de qualité requiert un long processus, pendant lequel les arguments sont « *testés, critiqués, reformulés* » (Chateauraynaud, 2011, p.3).

Dans le même temps, Doury (2004) attire l'attention sur le fait que certains arguments sont jugés comme étant non-valides en fonction du contexte dans lequel ils sont utilisés. Ces arguments, qui sont dès lors rejetés, sont considérés comme relevant d'un « *type discrédité, illégitime, fallacieux. Il s'agit le plus souvent des types d'arguments identifiés [...] comme des paralogismes ou des sophismes* » (Doury, 2004, p. 12).

Après cette brève introduction sur la théorie de l'argumentation, on peut se tourner vers l'usage spécifique de l'argumentation dans les controverses au point suivant.

2.2.1. L'argumentation dans les controverses

Ce point s'intéresse spécifiquement à l'argumentation dans le cadre des controverses. Il permet de mettre en lumière les points d'attention lors de l'analyse des arguments qui sera conduite dans la partie pratique de ce travail.

Dans son analyse de la controverse autour des parasciences, Doury (1997) décrit son approche de l'argumentation comme « *un phénomène linguistique [...] propre à certains discours. [...] il s'agit d'une conception rhétorique (et non logiciste) de l'argumentation, privilégiant la description de stratégies argumentatives menées par des locuteurs au sein d'interactions* » (Doury, 1997, p. 14). Il s'agit donc d'une problématique de la persuasion, dans laquelle il est nécessaire de prêter attention au contexte, les participants ayant tout intérêt à adapter leur discours au public visé. En effet, le discours argumentatif ayant une forme triadique, on y retrouve les trois acteurs étudiés auparavant au point 2.1.2. : le proposant, l'opposant ainsi que le public. L'orateur a ainsi deux objectifs lors de la communication

argumentative. Il veut à la fois obtenir l'adhésion du public et, dans le même temps, discréditer la thèse de son adversaire (Doury, 1997).

Chateauraynaud (2014) s'est penché sur différentes controverses pour faire « *apparaître la pluralité des modèles de performance argumentative. Dans certains cas, le succès d'une argumentation provient de la formation d'une coalition d'acteurs [...] ou d'un long travail d'enquête pour faire converger des éléments disparates et hiérarchiser des causes* » (Chateauraynaud, 2014, p.5). Ces modèles ont été observés dans plusieurs cas, comme par exemple lors de la controverse sur la fracturation hydraulique ou celle entourant les perturbateurs endocriniens (Chateauraynaud, 2014). « *Dans d'autres cas, la force des arguments procède d'une rupture accidentelle ou catastrophique [...] modifiant subitement un rapport de forces, dans d'autres encore, c'est le long processus de stabilisation préalable de règles et de conventions qui fournit à certains acteurs des appuis plus solides* » (Chateauraynaud, 2014, p.5-6).

Le processus conflictuel se déroulant sur un temps long, il est possible que, dans le courant de la controverse, soit développé un argument qui requière une « forme d'invention argumentative » (Chateauraynaud, 2011, p. 2). A la suite de quoi, les participants font face à différentes actions stratégiques. Ils peuvent tenter de renfoncer leur position défensive, notamment en ajustant leur argumentation initiale, pour qu'elle s'adapte à la critique, tout en soutenant le point de vue défendu (Johnson 2008). Alternativement, les participants peuvent chercher à modifier les alliances et les jeux de force en place. Enfin, ils peuvent également avoir pour motivation de gagner ou reconquérir l'approbation du public par leurs actions (Doury, 1997).

Une forme d'argumentation courante dans le cadre des controverses est l'utilisation de scénarios dépeignant le futur tel que prédit par les participants. Le but de cette scénarisation est, pour les acteurs de la controverse, de construire une narration crédible d'un avenir qui peut être désirable ou, au contraire, appréhendé. Cette projection de l'avenir permet une argumentation causale, en démontrant les conséquences positives ou négatives d'une ou plusieurs actions exécutées dans le temps présent. Cette argumentation est notamment utilisée lorsqu'une ligne d'action doit être déterminée en fonction de l'intérêt général. (Chateauraynaud et Doury, 2013).

Le point suivant est consacré au phénomène de cadrage, qui est utilisé dans les controverses pour permettre au locuteur de créer un cadre spécifique grâce auquel le public va interpréter les arguments qui lui sont présentés.

2.2.2. Le cadrage

On a pu étudier au point précédent l'utilisation de l'argumentation par les acteurs de la controverse. Ce point est consacré à étudier le phénomène de cadrage, qui correspond à une manière

spécifique pour les locuteurs de présenter leurs arguments, dans l'espoir qu'ils soient mieux perçus par le public.

Chateauraynaud et Doury (2013) montrent qu'en étudiant certaines controverses complexes, on peut observer qu'une partie du discours des acteurs a pour but d'établir un cadrage, qui « *vise à élaborer discursivement le contexte d'interprétation des échanges d'arguments* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §.1). Le cadrage consiste donc en la sélection d'aspects précis d'une réalité perçue, dans le but de promouvoir ces aspects dans une communication. Cette manœuvre est effectuée de sorte qu'une définition particulière du problème, qu'une interprétation causale, qu'une évaluation morale ou qu'une recommandation de solution soient mis en avant pour l'élément discuté. On donne donc plus d'importance à un élément pour qu'il soit plus facilement remarquable, mémorable ou significatif pour le public. A titre d'exemple, on a observé lors d'une étude que si on présente à des répondants un traitement expérimental destiné à 600 patients comme « capable de sauver 200 patients » ou « entraînant la mort de 400 patients », alors les répondants auront des réactions opposées selon la formulation du résultat du programme, alors qu'il s'agit en fait du même résultat (Entman, 1993).

Une partie importante du travail de cadrage lors d'une controverse va consister pour les différents acteurs à « *dresser un portrait des camps en présence : par exemple, les modernistes contre les rétrogrades (ou, au terme d'un renversement axiologique, les défenseurs de la tradition contre ceux qui entendent la sacrifier sur l'autel de la modernité)* » (Chateauraynaud et Doury, 2013, §.1). Ainsi, les représentations discursives du conflit et l'identité des différents camps qui s'opposent font partie intégrante de l'argumentation développée à l'intention du public, en permettant d'établir un cadre d'interprétation pour celui-ci.

Il existe également un cadrage temporel des arguments, ayant pour but de les replacer dans le temps. Ainsi, si on prend l'exemple de la controverse autour de l'énergie nucléaire et de ses déchets, on peut voir que les arguments avancés par les parties ont rapport à un futur long. Les mêmes schémas temporels peuvent être utilisés pour tous les arguments d'un débat, comme c'est le cas dans la controverse autour des déchets nucléaires, ou se rapporter uniquement à un objet de discours plus limité (Chateauraynaud et Doury, 2013).

On a pu voir dans cette partie comment se développe l'argumentation dans le cadre d'une controverse. La partie suivante est consacrée aux différentes méthodes dont le chercheur peut user pour analyser cette controverse et son argumentation.

2.3. L'analyse des controverses

Les parties théoriques précédentes se sont intéressées aux controverses et à l'argumentation qui est développée dans son cadre. Cette partie est consacrée aux diverses manières dont les controverses et

l'argumentation qui y est liée peuvent être analysés ainsi qu'aux différents résultats qui peuvent être obtenus en fonction de la méthode qui est utilisée.

2.3.1. La théorie générale de l'analyse des controverses

Ce point a pour but d'introduire la théorie sur l'analyse des controverses. L'analyse de la controverse est une discipline où les chercheurs ont pour but d'étudier le cours d'une controverse. Ils s'appliquent à en analyser l'émergence, le développement et l'aboutissement ou la manière dont elle reste en place. Une partie importante des études de controverses sont focalisées sur les controverses dans l'histoire des sciences mais elles peuvent également être centrées sur des controverses historiques ou actuelles, basées sur des sujets politiques, sociaux, ... (Van Eemeren et Garssen, 2008).

Dans le cadre de l'analyse des controverses scientifiques, l'analyse permet de replacer les sciences « *dans la complexité de leurs actes et dans leur temps* » (Pestre, 2007, p.3). L'analyse va également adopter un choix de focale spécifique, ainsi « *qu'une démarche anti-rétrospective, qui est centrée sur la manière dont les acteurs en viennent à définir collectivement un sens à leurs actes* » (Pestre, 2007, p.3). On peut souligner un point important qu'il faut garder à l'esprit lors de l'analyse d'une controverse : il est essentiel pour le chercheur d'opter pour une description précise des événements, sans tenter d'imposer un schéma normatif préétabli aux faits étudiés (Dascal, 2001). L'analyse se penche sur une pratique précise, en étudiant un énoncé et les réactions contradictoires qu'il évoque. La logique suivie par les différents acteurs qui participent à la construction ou à la critique de cet énoncé doit être explicitée (Pestre, 2007).

L'analyse des controverses a également été utilisée pour traiter des controverses portant sur des transitions durables, en particulier les transitions énergétiques. On peut citer par exemple Hessellund Andersen et Sjøgaard Jørgensen, (2015) qui étudient la dépendance à la trajectoire dans les controverses autour de la transition vers la bioénergie au Danemark. Delhoume et Caroux (2014) analysent quant à eux le rôle des agriculteurs dans la controverse autour de la transition énergétique en Picardie. Lamizet (2015) a analysé la controverse politique entourant le débat autour de la transition énergétique. Il met en avant trois thèmes centraux : celui du risque, celui de l'aménagement du territoire et celui de la croissance verte. Il souligne aussi un important conflit entre les considérations économiques, notamment une volonté de croissance, et les considérations environnementales dans les débats.

Le point suivant a pour but de développer une vue d'ensemble des différentes méthodes d'analyse d'une controverse.

2.3.2. Aperçu des diverses méthodes d'analyse de la controverse

Cet aperçu des méthodes d'analyse a pour but d'illustrer la multitude d'approches qui s'offrent au chercheur qui souhaite étudier une controverse. Il faut souligner que les résultats obtenus par une étude seront grandement dépendants de la méthode sélectionnée. En effet, chaque méthode a pour but

de mettre en lumière des éléments différents de la controverse et le chercheur se doit donc de sélectionner la méthode la plus adaptée à l'objet de sa recherche.

Une première méthode que l'on peut identifier dans la littérature est celle des « objets-frontières », développé par Star et Griesemer (1989). Les objets frontières sont des objets qui sont à la fois capable de s'adapter aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque partie qui vont les employés, et de maintenir une identité commune entre les différents usages qui en sont fait. Le but de l'analyse étant d'identifier les « objets-frontières » que les différents participants créent lors des débats (Star et Griesemer, 1989).

Une deuxième méthode d'analyse des controverses que l'on retrouve dans la littérature est la théorie de l'acteur-réseau, aussi connue sous le nom de sociologie de la traduction. La théorie de l'acteur-réseau englobe dans son analyse des acteurs humains et non humains (comme une coquille Saint-Jacques par exemple), en prêtant attention à les traiter de manière identique (Latour, 2007 ; Clergeau et Paulus, 2017). Ces acteurs constituent un réseau et permettent le transfert d'information, non sans la modifier au passage. L'étude porte donc sur le chemin parcouru par l'information dans le réseau (Clergeau et Paulus, 2017).

Il existe une troisième méthode appelée cartographie des controverses. Celle-ci est « *une méthode d'analyse de ce type de débats publics, à partir des données du web et faisant appel à différents outils numériques (analyse statistique de corpus sémantique, visualisation de données, outils d'indexation ...)* » (Bargues et Landivar, 2016, p.32). Elle est particulièrement utilisée pour l'analyse de controverses qui mêlent les enjeux sociaux et les savoirs scientifiques. Elle permet d'identifier les différents thèmes de discorde, les « nœuds » de la controverse, de les représenter de manière graphique et va permettre de placer les différents acteurs en fonction de leurs positions sur ces différents sujets (Bargues et Landivar, 2016).

Une autre méthode employée pour étudier une controverse consiste à analyser la trajectoire argumentative. Une trajectoire argumentative peut être définie comme « *le chemin parcouru par un argument ou un ensemble d'arguments à travers une série d'épreuves dans lesquelles se définit, à travers des controverses ou des polémiques, sa portée dans des arènes publiques, de sorte qu'il pourra, le cas échéant, être repris par des acteurs qui n'ont pas participé à sa genèse* » (Chateauraynaud, 2011, p. 132). L'analyse par la trajectoire argumentative permet donc de suivre au fil du temps l'évolution d'un argument, de mettre en lumière un point de basculement ou un changement de direction, d'observer sa portée ainsi que d'observer les acteurs qui reprennent cet argument (Chateauraynaud, 2011). C'est cette méthode qui a été choisie dans le cadre de ce travail de fin d'études. Elle sera détaillée plus avant au point 3. Méthodologie.

Comme énoncé précédemment, le but de ce point n'est pas de dresser une liste exhaustive des méthodes d'analyse d'une controverse mais plutôt d'illustrer leur diversité ainsi que les différents

résultats qui peuvent être obtenus en fonction de la méthode sélectionnée. Dans le cadre de ce travail, c'est donc la méthode des trajectoires argumentatives qui a été choisie. Celle-ci est utilisée lors de l'analyse de la controverse pour étudier l'évolution des arguments portant sur la possibilité d'opérer une transition durable grâce au plan de relance et de résilience belge. C'est pourquoi, le dernier point de cette revue de la littérature porte sur la théorie de la transition.

2.4. La théorie de la transition

Pour rappel, le but recherché par ce travail de fin d'études est de fournir une analyse de l'évolution des arguments portant sur l'opportunité d'effectuer une transition vers un système plus durable en Belgique grâce au plan de relance et de résilience. Celui-ci sera déployé pour supporter l'économie belge à la suite de la crise économique liée à l'épidémie de COVID-19. Cette partie des apports théoriques est consacrée à l'étude des transitions. Elle présente les différents concepts théoriques utiles pour l'analyse d'un système où se déroule une transition, un focus sur les transitions durables ainsi que la théorie de l'analyse multi-niveaux, qui permet une meilleure compréhension de la manière dont une transition se déroule.

A l'heure actuelle, il est reconnu que la transformation des systèmes sociaux-techniques, qui soutiennent les modes de production et de consommation particuliers qui sont en place aujourd'hui dans de nombreux secteurs (l'énergie, l'alimentation, les transports, ...), est une condition essentielle pour permettre aux activités humaines de revenir dans les limites écologiques de la terre. Cette constatation a notamment été faite dans les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Meadowcroft, 2009 ; Smith *et al.*, 2010). En tenant compte de ce contexte actuel, de plus en plus de recherches sont effectuées pour déterminer comment promouvoir et diriger une transition vers une société plus durable, avec des modes de production et de consommation adaptés (Markard *et al.*, 2012). Une partie de la recherche se focalise ainsi sur les systèmes socio-techniques, reconnaissant que les consommateurs et les entreprises ne sont pas isolés mais font plutôt parties de systèmes sociaux et économiques plus larges.

Les systèmes socio-techniques sont des configurations relativement stables, composées d'un réseau d'acteurs (individus, entreprises, ONG, ...) et d'institutions (les normes sociales et techniques, les réglementations et les standards en place). Au sein de ces systèmes, on retrouve aussi des artefacts matériels et des connaissances (Geels, 2005 ; Smith *et al.*, 2005 ; Smith *et al.*, 2010 ; Markard *et al.*, 2012). On observe que chaque composante du système est dépendante des autres composantes et que celles-ci interagissent pour fournir des services spécifiques à la société (Markard *et al.*, 2012). Ainsi, la diffusion d'un produit ou d'un service plus durable ne dépend pas que de l'entreprise qui le produit mais plutôt de la structure des marchés, des modèles de la demande des consommateurs, des systèmes institutionnels et réglementaires ainsi que des infrastructures en place. Tous ces éléments correspondent au régime socio-technique, qui est un sous-groupe présent au sein des systèmes socio-techniques. En

conséquence de quoi, pour diffuser des alternatives plus durables aux produits et services qui nous utilisons actuellement et ainsi assurer un développement plus durable, des changements sont nécessaires dans les régimes socio-techniques (Smith *et al.*, 2005).

Le prochain point est consacré au développement du concept de transition socio-technique et a pour but de mettre en lumière les caractéristiques de cette transition telles que décrites dans la littérature portant sur le sujet.

2.4.1. Les transitions socio-techniques

Ce point est consacré au phénomène de transition socio-technique. Pour cela, on étudie dans un premier temps le système socio-technique, où la transition se produit. Par la suite, on se penche sur le concept de transition ainsi que ses implications pour le système où elle a lieu.

Différents secteurs tels que le secteur de l'énergie ou encore de l'alimentation peuvent être conceptualisés grâce aux systèmes socio-techniques. Geels (2002) a développé l'exemple des moyens de transports personnels avec la voiture en point focal. Le système est donc composé du véhicule (l'artefact), des infrastructures de transports et de régulation du trafic, des infrastructures liées au carburant, du réseau de distribution et de maintenance pour le véhicule, du réseau industriel produisant les véhicules, des régulations et politiques liées à l'usage de la voiture (code de la route, frais de parking, lois, taxes, ...), des règles financières (crédits auto, premium pour les assurances) ainsi que de la culture et de la signification symbolique (liberté, indépendance). La fonction de transport personnel est remplie grâce à l'interaction de tous les facteurs cités précédemment.

De plus, on observe que la stabilité d'un système socio-technique dépend des liens entre les différentes composantes hétérogènes du système. Les composantes et les liens entre celles-ci sont entretenus par les activités des groupes sociaux qui les reproduisent. Dans notre exemple du système de transport, on peut également noter l'influence des activités des groupes sociaux : les infrastructures routières sont construites et entretenues par les services publics compétents, la symbolique associée à l'usage de la voiture est générée par les interactions entre les utilisateurs, les médias et les groupes sociaux, ... Les activités des groupes sociaux sont alignées et coordonnées. (Geels, 2002).

On parle de transition socio-technique lorsqu'un ensemble de processus entraînent une modification du système socio-technique (Markard *et al.*, 2012). Ainsi, la transition va entraîner un glissement d'un système socio-technique vers un autre système (Geels et Schot, 2010). Parmi les nombreux exemples de transition socio-technique au fil de l'histoire, on peut citer la transition des calèches aux automobiles ou encore la transition des fosses septiques aux systèmes d'égouts publics (Geels et Schot, 2010 ; Markard *et al.*, 2012).

On peut distinguer une transition socio-technique par le fait qu'elle implique, en plus de l'innovation technique, un changement dans les pratiques des utilisateurs ainsi qu'au niveau des infrastructures, des

régulations, des symboles et des structures institutionnelles (Geels, 2002 ; Markard *et al.*, 2012). Il faut aussi noter que la transition socio-technique entraîne un développement d'innovations connexes. Si on revient à l'exemple des transports, on peut observer que le développement de l'automobile a ainsi influencé le développement du système de transport, avec le développement de routes adaptées, de pompes à essences, du code de la route et de divers services tels que les ateliers de réparation et les assurances automobiles (Markard *et al.*, 2012).

Geels et Schot (2010) ont établi 5 caractéristiques pour définir une transition socio-technique :

- 1) Pour parler de transition, il est nécessaire que plusieurs changements aient lieu au cœur du système. Cela implique une innovation au niveau technique et son implémentation dans des applications bénéficiant à la société. L'usage de l'innovation est essentiel : elle doit être adoptée par les consommateurs mais également être intégrée dans la société dans sa globalité, grâce à des régulations, l'établissement d'un marché et d'infrastructures ainsi que faire partie des symboles culturels.
- 2) Une transition est un processus engagé par de multiples acteurs, de ce fait, elle nécessite des interactions entre différents groupes sociaux (entreprises, consommateurs, chercheurs, ONG, législateurs, ...).
- 3) Une transition est un changement radical d'un système vers un autre. Par radical, on entend un changement dont la portée est de grande ampleur.
- 4) Une transition est un processus qui se développe sur un temps long (40-50 ans).
- 5) Une transition est un phénomène que l'on observe au niveau macroscopique.

Markard *et al.*, (2012) marquent leur accord avec ces 5 caractéristiques et ajoutent que lors d'une transition, les nouveaux produits, services, business modèle et organisations qui sont développés vont soit faire concurrence, soit se substituer à ceux qui sont en place dans l'ancien système.

Geels (2002) souligne que les transitions ne sont pas des phénomènes qui se produisent aisément. Ceci est dû au fait que les différents éléments du régime socio-technique sont liés et alignés les uns aux autres. Les nouvelles technologies radicales ont ainsi du mal à être implémentées dans le système car les infrastructures, les régulations, les pratiques des utilisateurs, ... sont alignées sur les technologies existantes. En conséquence, les nouvelles technologies font souvent face à un mauvais alignement avec le cadre socio-institutionnel en place (Geels, 2002).

On a pu observer précédemment que les activités des différents groupes sociaux sont alignées les unes aux autres et coordonnées. Cependant, cette coordination a également une conséquence négative sur le développement de nouvelles technologies. En effet, la coordination est le résultat de routines organisationnelles et cognitives. Les ingénieurs développant les nouvelles technologies sont tous soumis à cette routine car ils font partie du même régime socio-technique. De ce fait, la communauté des ingénieurs a tendance à conduire ses recherches dans la même direction. Ainsi, ils vont offrir des

innovations incrémentales aux technologies déjà en place et ne vont pas chercher à développer de nouvelles technologies révolutionnaires (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007).

Les chercheurs qui s'intéressent à l'étude des transitions emploient également un autre concept important, celui de niche. Les niches offrent un espace d'apprentissage, ou, comme le présente Geels (2004) une « chambre d'incubation » pour les nouvelles technologies. L'apprentissage porte sur de nombreuses dimensions telles que la technologie, les préférences des utilisateurs, les réglementations en vigueur, les significations symboliques, les moyens de productions ou encore les infrastructures. C'est également l'opportunité de développer un réseau social qui supporte l'innovation (Geels, 2002 ; 2005).

On a pu étudier ci-dessus quels sont les caractéristiques d'une transition. Au point suivant, on s'intéresse plus spécifiquement à une transition qui se veut durable, comme celle que défendent certains acteurs de la controverse étudiée dans ce travail.

2.4.2. La transition durable

Certains acteurs revendiquent une transition durable pour la Belgique et souhaitent que celle-ci soit enclenchée grâce au plan de relance. Ce point est consacré aux caractéristiques d'une transition qui est spécifiquement durable ou écologique

Le terme de transition durable désigne quant à lui une transformation fondamentale des procédés sur le temps long, de manière multi-dimensionnelle, de sorte que le système socio-technique établi soit modifié pour atteindre un système où les modes de production et de consommation sont plus durables (Markard *et al.*, 2012). Elle peut aussi être définie comme « *un cheminement progressif d'un modèle vers un autre, un changement profond de mode de développement qui permet de transformer et de rendre les modes de vie compatibles avec la préservation des ressources de la planète et avec une société plus juste* » (Bargues et Landivar, 2016, p.30). On parle aussi de transition écologique ou de transition verte. Ainsi, la transition écologique mène à une transformation des rapports que l'on entretient avec la nature qui nous entoure (Bargues et Landivar, 2016).

La littérature sur le sujet des transitions durables est centrée sur l'analyse des aspects institutionnels, organisationnels, techniques, sociaux et politiques des changements qui s'opèrent dans les systèmes socio-techniques existants, et qui sont liés à des modes de production et de consommation plus durable et écologique (Markard *et al.*, 2012).

Il apparaît que la gouvernance joue un rôle essentiel dans les transitions durables (Smith *et al.*, 2005 ; Markard *et al.*, 2012). En tenant compte de l'importance de la gouvernance dans la transformation d'un régime, Smith *et al.* (2005) ont défini 3 facteurs pour modéliser une transition :

- 1) Le degré auquel les pressions de sélection émises par les membres du système sont dirigées vers un problème en particulier ou vers une direction de transformation. Une condition fondamentale

pour que la transition ait lieu est que les pressions de sélection soient suffisamment focalisées sur un problème ou une direction.

- 2) La proportion de ressources nécessaire à la transition qui est disponible pour les membres du régime.
- 3) Le degré de coordination entre les différents membres du régime.

Les deux derniers facteurs forment ce que l'on appelle la capacité d'adaptation du régime. Selon ces auteurs, la transformation du régime, en matière de direction et de forme finale, sera influencée par la capacité d'adaptation du régime, c'est-à-dire la disponibilité des ressources et leur coordination (Smith *et al.*, 2005).

Ce point avait pour but de décrire le phénomène de transition durable. On peut maintenant s'intéresser aux différentes théories qui permettent l'étude de ces transitions.

En ce qui concerne l'étude des transitions dans la littérature scientifique, on peut mettre en lumière quatre cadres théoriques qui sont reconnus comme ayant un rôle central dans la recherche :

- La théorie de la gestion de la transition (« *transition management* »)
- La théorie de la gestion stratégique des niches (« *strategic niche management* »)
- La théorie de la perspective multi-niveaux des transitions socio-techniques (« *multi-level perspective on socio-technical transitions* »)
- La théorie des systèmes d'innovation technologique (« *technological innovation systems* »)

Ces quatre approches sont considérées comme les plus proéminentes mais il faut noter qu'il existe d'autres approches théoriques dédiées à l'étude des transitions (Markard *et al.*, 2012). Le point suivant est consacré à l'élaboration de l'approche du « multi-level perspective on socio-technical transitions ».

2.4.3. La théorie du « multi-level perspective on socio-technical transitions »

Ce point porte sur la théorie de l'analyse multi-niveaux des systèmes socio-techniques. Il est intéressant de se pencher sur cette méthode d'analyse car elle permet une analyse du système en place ainsi que des mécanismes qui contribuent à un changement de régime. Ainsi, elle va permettre de comprendre la situation belge actuelle et les raisons qui poussent certains acteurs à demander qu'une transition soit opérée alors que d'autres acteurs s'y refusent. Elle permet également de comprendre pourquoi certains acteurs souhaitent diriger l'utilisation des ressources disponibles, les fonds du plan national pour la reprise et la résilience, vers des niches technologiques. En résumé, cette méthode permet de d'attribuer des éléments de contexte aux différents arguments utilisés dans la controverse étudiée.

La théorie du « *multi-level perspective on socio-technical transitions* » a été développée grâce à l'analyse de transition historique dans de nombreux domaines de la société (Markard *et al.*, 2012). Cette théorie se base sur le concept qu'une transition est le fruit d'interactions entre trois niveaux

différents : les niches, les régimes et le paysage (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007 ; Smith *et al.*, 2010 ; Markard *et al.*, 2012). Geels et Schot (2007) présentent la transition comme le résultat d'un alignement entre des développements ayant court à différents niveaux.

L'intérêt de l'approche dans le cadre de l'étude des transitions durables est qu'elle permet d'analyser les dynamiques des systèmes socio-techniques qui présentent différents défis pour l'écologie et la durabilité (Smith *et al.*, 2010).

Une représentation graphique emblématique du concept de multi-niveaux a été développée par Geels (2002) et est présentée ci-dessous en *Figure 1*. Ce schéma permet une meilleure compréhension des différents niveaux de structure des activités que l'on retrouve dans les pratiques du quotidien.

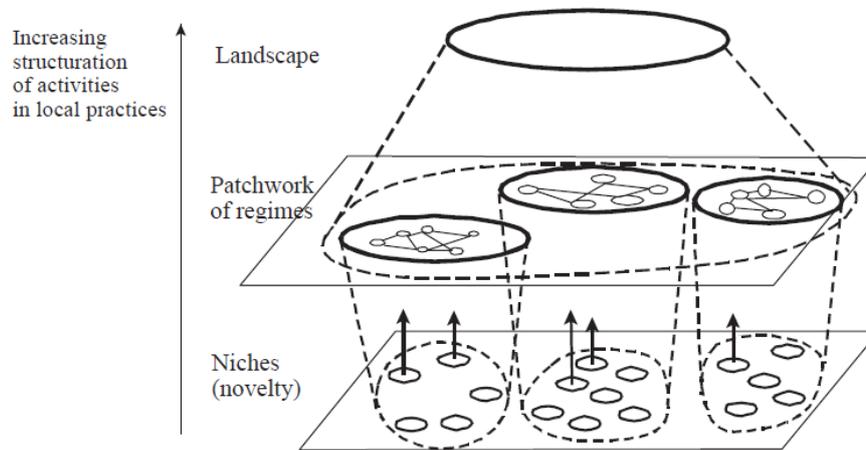


Figure 1 : « Multiple levels as a nested hierarchy » de Geels, F. W. (2002), p.1261.

Au niveau supérieur ou macro, on retrouve le paysage socio-technique, qui consiste en un ensemble de tendances structurelles ancrées. Le paysage est un ensemble de facteurs socio-technologiques externes pour les interactions des acteurs du système. Il est possible que le paysage soit modifié mais uniquement sur un temps très long et ces changements peuvent s'avérer très difficiles (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007 ; Smith *et al.*, 2010). La métaphore du paysage a été choisie pour son côté inflexible et sa représentation du contexte matériel de la société : la disposition spatiale et matérielle des villes, les usines et diverses infrastructures. A titre d'exemple, c'est au niveau du paysage socio-technique que l'on retrouve des facteurs tels que la croissance économique, l'immigration et l'émigration, les coalitions politiques, les valeurs culturelles et normatives ainsi que les problèmes environnementaux (Geels, 2002).

Au niveau médian ou meso, on retrouve un ensemble de régimes. Par régime, on entend un ensemble de groupes sociaux ainsi que l'alignement de leurs activités (Geels et Schot, 2007). C'est aussi un ensemble de règles qui rendent possibles ou restreignent les activités à l'intérieur des communautés

(Geels, 2002). Il est possible pour les régimes de changer, plus rapidement que le paysage, mais toujours sur le temps long. Les régimes auront tendance à générer une innovation incrémentale et dépendante de la trajectoire établie, alors que le dernier niveau, celui des niches, va générer une innovation radicale (Geels, 2002 ; Smith *et al.*, 2010). Les régimes socio-techniques contribuent à stabiliser les trajectoires de différentes façons : grâce aux routines (comme dans le cas des ingénieurs vu plus haut), aux règles et standards en place, aux styles de vie existants et aux investissements irrécupérables qui ont été dédiés aux machines, infrastructures et aux compétences (Geels et Schot, 2007).

Au niveau inférieur ou micro, on retrouve donc les niches. Comme présenté ci-dessus, les niches vont jouer un rôle essentiel dans le développement de nouvelles technologies en offrant un espace protégé où celles-ci peuvent être développées, testées, sans être soumises aux pressions du régime actuel (Geels, 2004 ; Geels et Schot, 2007 ; Smith *et al.*, 2010 ; Markard *et al.*, 2012). Ce niveau est essentiel pour protéger le développement de nouvelles technologies qui sont souvent coûteuses, au développement laborieux et présentant des performances relativement faibles. Les niches offrent alors une protection pour le développement de nouvelles technologies car les critères de sélections sont souvent différents de ceux que l'on retrouve dans le régime (Geels, 2002 ; Smith *et al.*, 2010). Il faut noter que le développement de nombreuses niches ne sera pas soldé par un succès car il s'avère difficile pour les nouvelles technologies de survivre et de croître (Smith *et al.*, 2010).

Les relations entre les 3 niveaux abordés ci-dessus peuvent être décrites grâce à la perspective multi-niveaux ou une « hiérarchie imbriquée ». Par-là, on entend que les niches sont intégrées dans les régimes, qui, eux-mêmes sont intégrés au paysage. Il faut aussi noter que les nouvelles technologies développées dans les niches le sont en réponse à des problématiques qui ont été observées au sein des régimes ou du paysage (Geels, 2002).

Après avoir pris connaissance de la perspective multi-niveaux, on peut s'intéresser plus en détail à l'analyse des transitions selon ce modèle. Un autre schéma, développé par Geels (2004) se révèle particulièrement utile pour illustrer ce phénomène. Il est présenté à la *Figure 2*.

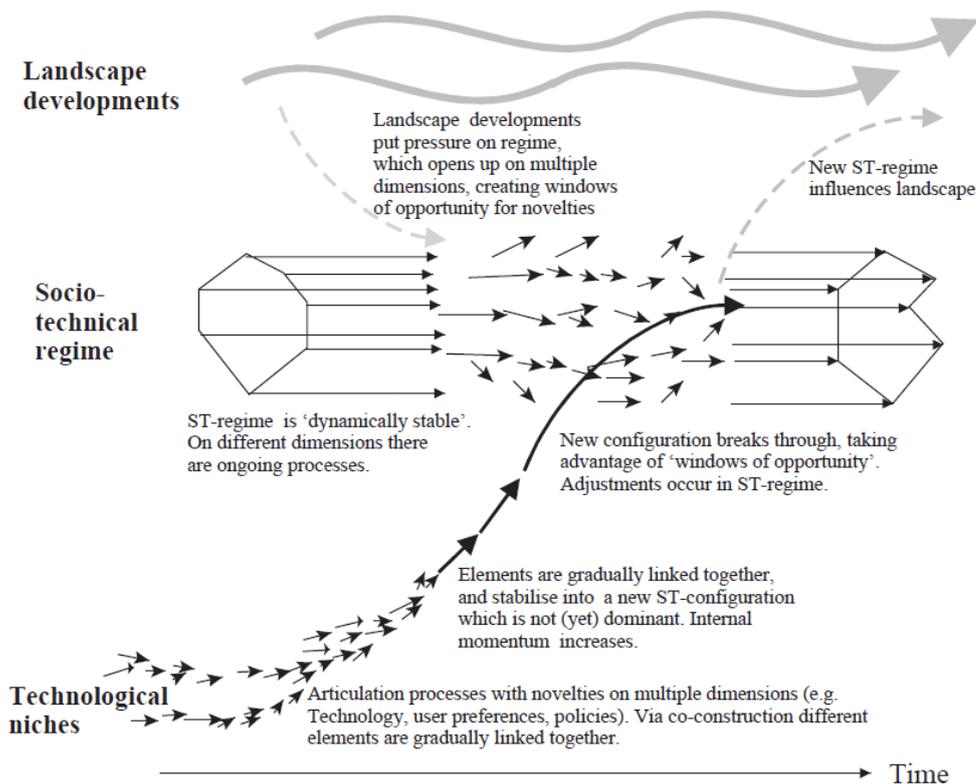


Figure 2 : « A dynamic multi-level perspective on system innovations » de Geels, F. W. (2005), p. 685.

Si on observe la *Figure 2*, on peut s'apercevoir que le régime a une dynamique stable, avec des développements techniques incrémentaux. Les différentes dimensions du régime sont liées et évoluent ensemble. En ce qui concerne le paysage, on retrouve des évolutions lentes, qui peuvent éventuellement faire pression sur le régime, créant ce que l'on peut appeler une « fenêtre d'opportunité » (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007). Au niveau des niches, les développements de nouvelles technologies font fi des designs dominants et sont orientés dans de multiples directions. Au fil du temps, un design pour une nouvelle technologie peut tirer son épingle du jeu, trouver diverses applications, lier plusieurs éléments du système ensemble et mener à une stabilisation de l'innovation radicale (Geels, 2002). L'innovation de niche peut notamment gagner en traction grâce aux processus d'apprentissages, au développement d'un meilleur ratio prix/performance ou grâce aux supports de groupes sociaux influents (Geels et Schot, 2007). Si une fenêtre d'opportunité existe, cette innovation dominante va entrer dans le régime existant et le modifier. Le régime va s'adapter graduellement, créant de nouveaux liens entre ses différentes composantes avec, par exemple, de nouvelles régulations, infrastructures, réseaux industriels, ... En retour, le nouveau régime peut influencer le paysage (Geels, 2002). C'est par ce processus que le courant de la perspective multi-niveaux décrit les transitions socio-technologiques.

On en retire que, pour qu'une transition ait lieu, il est nécessaire qu'un alignement de différents développements se produise. A la croissance réussie de nouvelles technologies, doivent s'allier des

changements au niveau des régimes et du paysage (Geels, 2002). Différents facteurs du paysage peuvent exercer une pression pour modifier les régimes existants et créer une fenêtre d'opportunité pour les nouveautés développées dans les niches de se faire connaître et de contribuer aux changements de régime (Geels, 2002 ; Markard *et al.*, 2012). Un exemple qui permet de mieux comprendre ce phénomène relativement complexe est celui de la transition des véhicules tirés par les chevaux vers les voitures à la fin du 19^{ème} siècle aux Etats-Unis. Le régime de transport urbain souffrait de plusieurs problèmes : la présence d'excréments de chevaux dans les rues, le manque de sûreté et les coûts importants engendrés par l'entretien des chevaux. Cependant, l'augmentation de l'immigration qui a eu lieu à cette époque a empiré ces problèmes suite au développement de quartiers pauvres, où les inquiétudes concernant la santé publique se sont décuplées. De plus, les villes se sont étendues suite à l'augmentation de la population, ce qui rendait les méthodes de transport de l'époque inefficaces. Cela a entraîné le développement de nouvelles méthodes de transport comme le tram électrique et à vapeur, la moto et la voiture électrique, à vapeur et à combustion. Ces nouveaux modes de transport ont chacun entraîné des changements au niveau du régime de transport urbain qui permettront plus tard à la voiture à combustion de devenir la technologie dominante (Geels, 2005).

Une critique notable de la théorie du *multi-level perspective* est qu'elle néglige le concept d'agence, c'est-à-dire la capacité des acteurs à prendre des décisions qui défendent leurs intérêts propres et leurs croyances, en particulier dans les schémas présentés ci-dessus. Les actions sont présentées comme rationnelles et l'analyse court le risque d'être focalisée sur la structure du système. Ainsi, il serait important et bénéfique à l'analyse, de se pencher également sur les éléments d'agence (Geels et Schot, 2007). De plus, la méthode aura tendance à ne pas tenir compte des conflits internes entre les acteurs du régime en place (Hessellund Andersen et Sjøgaard Jørgensen, 2015). Une autre critique de l'approche est qu'elle se concentre de manière disproportionnée sur les niches technologiques comme source principale des changements de régimes (Geels et Schot, 2007).

La méthode de la perspective multi-niveaux a été choisie pour permettre de rendre compte de la situation du système à un moment clé dans le cadre de cette étude, alors qu'il apparaît que des pressions au niveau du paysage ainsi que des tensions dans le régime en place pourraient permettre l'adoption de nouvelles pratiques grâce aux ressources du plan de relance. Cependant, il est important de garder les critiques de la méthode à l'esprit lors de l'analyse, notamment pour en présenter les limites.

Ceci conclut les apports théoriques présentés dans le cadre de ce mémoire. Les différentes théories ont été présentées pour permettre une meilleure compréhension et une meilleure analyse de la controverse étudiée. La partie suivante détaille la méthodologie qui a été utilisée pour conduire cette analyse et la manière dont les données ont été collectées pour former le corpus étudié.

3. Méthodologie

Ce point est consacré à la méthodologie mobilisée dans le cadre de ce mémoire de fin d'études. Pour rappel, la question de recherche a été formulée comme suit : « Quelle est la trajectoire des arguments présentés dans la presse portant sur la possibilité d'opérer une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge ».

Dans un premier temps, la méthode des trajectoires argumentatives est détaillée. Celle-ci a été choisie pour permettre d'étudier l'évolution des arguments présentés par les différents acteurs de la controverse par rapport à l'opportunité d'encourager une transition durable en Belgique grâce au plan de relance.

Dans un deuxième temps, la création du corpus qui a permis cette étude est présentée en détail. L'analyse qui a été conduite est une analyse médiatique, qui se penche sur les discours tenus dans les médias. Dans le cas de cette étude, le corpus est constitué sur base d'articles de journaux nationaux belges.

3.1. La méthode des trajectoires argumentatives

Cette partie est consacrée à une introduction de la méthode des trajectoires argumentatives. Cette méthode a été choisie car elle permet l'analyse de l'évolution dans le temps des arguments portant sur l'opportunité de mener une transition grâce aux plans de relance.

La méthode des trajectoires argumentatives, comme son nom l'indique, va en effet permettre de suivre la trajectoire suivie par un argument et de tenir compte de son évolution. Comme nous l'avons vu précédemment, Chateauraynaud (2014), présente la trajectoire argumentative comme un moyen de faire émerger le chemin parcouru par différents arguments, de mettre en lumière les changements auxquels ces arguments ont été soumis, ainsi que d'en déterminer la portée. La trajectoire argumentative a également été présentée comme « *le fait de dégager les arguments qui ont été polarisés au cours de la médiatisation de l'affaire. Les arguments polarisés rendent compte des confrontations idéologiques à l'œuvre dans le débat* » (Broustau, 2007, p.362)

Ainsi, une analyse longitudinale du développement des arguments permet de mettre en lumière les

« processus de convergence ou de divergence argumentative. Du point de vue sociologique, cette approche permet de prendre la mesure du degré de renforcement ou d'affaiblissement, de stabilité ou de recomposition des jeux d'acteurs et d'arguments, à la fois sur les plans ontologiques (entités et mondes engagés par les dispositifs argumentatifs), épistémiques (modes de connaissance et degrés de certitude) et axiologiques (principes et valeurs au nom desquels agissent les acteurs) »
(Chateauraynaud, 2011, p. 18).

La trajectoire argumentative permet de rompre « *avec l'idée que l'argumentation est une pure affaire de sélection rationnelle des meilleurs arguments dans une brève séquence de délibération* »

(Chateauraynaud, 2014, p.6). Cette méthode considère plutôt que l'argumentation se construit dans le temps. Ainsi, en étudiant les trajectoires argumentatives sur un temps long, le chercheur est en mesure de prendre en compte la portée globale d'un argument, son histoire et les causes qui l'ont engendré. Pour analyser l'évolution d'un argument dans le temps, il est nécessaire de porter attention à la manière dont les acteurs présentent leurs arguments et comment ils font référence à des éléments de contexte extérieur ainsi qu'à la manière dont ils réagissent au contre-discours des opposants (Chateauraynaud, 2014). Ainsi, l'analyse des trajectoires argumentatives de la promotion du plan de relance comme étant une opportunité de mener une transition durable va mettre en lumière des arguments qui utilisent le même type de narration ou d'argumentation. Elle va également permettre l'identification des acteurs qui reprennent les arguments et si ceux-ci évoluent au fil du développement du plan de relance.

La méthode des trajectoires argumentative offre également l'avantage d'être valable à la fois pour les controverses qui engendrent des mobilisations intenses et un conflit permanent mais aussi pour les controverses basées sur des faits peu contestés (Chateauraynaud, 2014). Ainsi, elle permet de traiter la controverse autour du plan de relance belge, qui, bien qu'elle ait causé un certain nombre de prises de paroles et de débats, n'est pas à l'origine d'un conflit intense.

Une notion importante dans l'étude des trajectoires argumentatives est celle du régime discursif. Un régime discursif « *repose sur un ensemble de variantes narratives et argumentatives, qui ont un « air de famille »* » (Chateauraynaud, 2014, p.8). On entend donc par régime discursif un ensemble d'éléments de langage qui donne une même identité à des fragments de texte. Cette identité partagée va au-delà d'un contenu similaire dans les textes étudiés et porte sur les marqueurs linguistiques utilisés (Beacco, 1993). Une illustration de différents régimes discursifs qui peuvent être observés lors de l'analyse des trajectoires argumentatives peut être faite grâce à l'étude de la controverse autour des nanosciences et des nanotechnologies conduites par Chateauraynaud (2014). On y retrouve un « régime de l'économie de la connaissance ». Dans ce régime, les nanosciences et les nanotechnologies (NST) sont présentées comme ouvrant de nouvelles perspectives techniques et industrielles, avec de fortes promesses de développement. Tandis que dans un deuxième régime observé, celui de « l'anti-utopie », les NST sont traitées sous un angle catastrophiste (Chateauraynaud, 2014).

L'analyse des trajectoires argumentatives a donc été choisie pour analyser les arguments portant sur la thématique de la transition dans le contexte du plan de relance belge. Au point suivant, la méthode de collecte des données qui seront ensuite analysées est présentée.

3.2. L'analyse médiatique pour étudier la controverse

Ce point est consacré à la collecte des données qui font l'objet d'une analyse à la partie 4. Il a été décidé de conduire une analyse médiatique, basée sur quatre journaux belges. L'analyse médiatique a été sélectionnée car elle permet de prendre la mesure de la diversité des participants au débat et de recueillir la parole d'un maximum d'acteurs s'étant exprimé sur le sujet dans les médias. Ainsi, les

médias vont présenter et permettre de recueillir l'opinion de politiques, mais également de scientifiques, de chefs d'entreprises, de syndicats, ... L'analyse médiatique va aussi permettre de couvrir la large diversité des thèmes abordés au cours des débats portant sur le plan de relance post-COVID.

Dans un premier temps, il était nécessaire d'établir une date de début et une date de fin pour la collecte des articles pour la constitution du corpus. Il a été décidé que la date de début serait placée au 11 mai 2020. C'est à cette date que la phase de déconfinement 1b a été lancée en Belgique. A cette date, les commerces ont pu rouvrir et on voyait une baisse des contaminations journalières, climat propice à susciter les discussions sur le plan de relance, maintenant que l'urgence sanitaire semblait s'éloigner un peu. En ce qui concerne la date de fin, elle a été fixée au 30 juin 2021. Une semaine auparavant, le 23 juin, la Commission Européenne annonçait qu'elle acceptait le plan de relance belge. La date de fin a été fixée au 30 juin dans le but de laisser le temps aux différents acteurs qui le souhaitent d'exprimer leur opinion à ce sujet dans les médias. Il faut noter qu'il a été décidé de référencer les articles avec leur date de publication, plutôt que leur date de dernière modification. Cette décision a été prise pour deux raisons. Premièrement, la date de publication permet de mieux situer dans le temps les différents discours qui ont été tenus. Deuxièmement, il s'est avéré que la date de modification ne semblait pas être toujours fiable dans le cas de certains journaux.

Ensuite, quatre journaux belges ont été choisis pour faire partie du corpus d'analyse :

- Le Soir, un journal francophone avec une orientation de centre, centre-gauche³
- La Libre, un journal francophone avec une orientation de centre, centre-droit⁴
- Het Laatste Nieuws, un journal néerlandophone, d'orientation centre-droite⁵
- De Morgen, un journal néerlandophone, d'orientation centre-gauche⁶

Ces quatre sources ont été sélectionnées pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces journaux sont des journaux nationaux, qui seront donc la référence en termes de couverture des événements à l'échelle du pays et des régions comme dans le cas de l'élaboration du plan de relance. L'intérêt pour cette recherche étant que les journaux nationaux présentent une diversité de points de vue, de personnalité du Nord et du Sud du pays, sur le plan de relance, touchant à différents thèmes. Ainsi la couverture devrait porter sur l'ensemble du plan de relance. De plus, ces quatre journaux ont un lectorat important en Belgique. Selon une étude du Centre d'Information sur les Médias de 2020, Le Soir comptabilise 1.131.400 lecteurs pour sa version papier et sa version en ligne tandis que La Libre atteint 730.100 lecteurs, Het

³ Media Bias Fact Check. (2021). *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/le-soir/>. Consulté le 16/07/2021.

⁴ Media Bias Fact Check. (2021). *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/la-libre/>. Consulté le 16/07/2021.

⁵ Media Bias Fact Check. (2021). *Het Laatste Nieuws (HLN)*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/het-laatste-nieuws-hln/>. Consulté le 16/07/2021.

⁶ Wikipédia. (2021, 8 juin). Liste de journaux en Belgique. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_journaux_en_Belgique. Consulté le 16/07/2021.

Laatste News (qui est associé avec la Nieuw Gazet pour cette étude) 2.469.000 lecteurs et De Morgen 800.000 lecteurs⁷. Ces journaux ont donc un lectorat conséquent en Belgique, ce qui indique qu'ils donnent une bonne mesure de la manière dont la controverse, ses thèmes et ses arguments ont été présentés au public belge. Les acteurs étaient également conscients de s'adresser à un large public. Il a également été décidé de choisir deux journaux francophones et deux journaux néerlandophones pour représenter une éventuelle diversité des opinions et des prises de paroles qui ont été effectuées au sujet du plan de relance. Enfin, ces journaux permettent de représenter différentes lignes éditoriales, de centre droit ou de centre gauche, ce qui permet également de tenir compte des différences de traitement qui aurait pu avoir lieu en fonction de la ligne éditoriale des journaux choisis.

La recherche porte sur les débats liés à l'élaboration du plan de relance de l'économie belge. Les articles ont été collectés en effectuant une recherche manuelle sur le site internet des différents journaux, à l'aide des mots clés « relance économique COVID Belgique » dans le cas des journaux francophones, « Herstelplan corona » pour Het Laatste Nieuws et « Herstelplan België » ainsi que « Economische plan corona » pour De Morgen. La sélection a donc été effectuée parmi tous les articles en ligne des quatre journaux sélectionnés pour cette étude. Par la suite, une sélection manuelle a été effectuée pour sélectionner les articles pertinents pour cette recherche. A la lecture de cette première sélection d'articles, plusieurs articles connexes, dont le titre était présenté sur la page web des articles précédemment sélectionnés et dont le contenu s'est avéré pertinent, ont été également inclus dans la sélection d'articles du corpus. Dans le cas où deux articles d'un même journal portaient des titres différents mais disposaient d'un corps de texte identique, seulement un de ces deux articles a été retenu. Après ces deux étapes de sélection, le corpus est constitué de 114 articles. 48 articles provenant du journal Le Soir, 44 du journal La Libre ainsi que 12 articles du journal Het Laatste Nieuws et 10 provenant de De Morgen. La liste complète des articles faisant partie du corpus est disponible à l'Annexe 1 de ce mémoire.

La méthode sélectionnée pour l'analyse des données a été explicitée et le corpus qui fait l'objet de cette analyse est maintenant constitué. A la partie suivante de ce travail sont détaillés les thématiques identifiées dans les discussions autour du plan de relance belge ainsi que les résultats de l'analyse des trajectoires des arguments portant sur l'opportunité de lancer un processus de transition grâce au plan de relance.

⁷ Centre d'information sur les médias. (2021). *L'authentification et l'étude audience presse*. Disponible à l'adresse : <https://www.cim.be/fr/media/presse/24>. Consulté le 22/07/2021.

4. Analyse de la trajectoire argumentative de l'opportunité de mener une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge

Cette partie du travail est dédiée à l'analyse de la controverse entourant le plan de relance belge suite à la crise économique liée à l'épidémie de COVID-19 et offre spécifiquement un focus sur la trajectoire argumentative du thème de la transition.

On peut débiter cette partie pratique en offrant quelques éléments de contexte sur le plan de relance. D'abord estimée à 5.15 milliards, l'enveloppe que la Belgique recevra de la Commission Européenne pour financer sa relance s'élèvera à 5.925 milliards d'euros. A cette enveloppe, sont associées des conditions : 37% au moins des financements doivent être utilisés sur des projets qui sont en lien avec l'objectif climatique et 20% au moins sur des projets liés au numérique.

En octobre 2020, un nouveau gouvernement fédéral est formé et a la charge d'élaborer le plan de relance belge. Sous la tutelle de Thomas Dermine, secrétaire d'État à la relance, chargé de coordonner les travaux, les groupes de travail se penchent sur le sujet du plan de relance et tracent 5 thématiques pour les projets susceptibles de recevoir des fonds : la durabilité, la transformation numérique, la mobilité, la productivité ainsi que le social et le vivre ensemble. En janvier 2021, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements des différentes Communautés et Régions se sont mis d'accord concernant une première ébauche du « Plan pour la reprise et la résilience » ainsi que sur la répartition des fonds européens entre les différentes entités. Par la suite, cette première mouture du plan de relance a été remise à la Commission Européenne dans le but de recevoir une première évaluation ainsi que des critiques constructives. La version finale du plan de relance est soumise à la Commission Européenne le 30 avril 2021. Pour le lecteur qui le désire, la répartition finale des montants entre les différentes thématiques identifiées dans le plan de relance est disponible à l'Annexe 2. Une chronologie plus détaillée du développement du plan de relance ainsi que des faits marquants lié à la crise sanitaire et économique durant la période étudiée par ce travail est disponible à l'Annexe 3. Dans un souci de concision, les différents acteurs cités sont uniquement nommés et introduit aussi brièvement que possible dans le corps de cette analyse. Pour le lecteur qui souhaiterait disposer de plus d'informations, une liste des différents acteurs est disponible à l'Annexe 4.

Les prochains points offrent une série d'observations concernant la couverture de la controverse et une présentation des thèmes discutés. Par la suite, les résultats de l'analyse menée sur les arguments portant sur le thème de la transition durable seront présentés. Cette partie se conclut sur une discussion, permettant de mettre en avant les principaux apports de cette recherche.

4.1. Observations concernant la couverture de la controverse

Ce premier point de l'analyse a pour objectif de porter un bref regard sur la couverture de la controverse entre les différents journaux ainsi que sur la couverture du sujet effectuée au fil du temps.

a) Disparité dans le traitement de la controverse

Un fait qu'il est intéressant de noter est que les journaux francophones semblent avoir publié significativement plus d'articles sur le sujet du plan de relance au cours de la période étudiée que les journaux néerlandophones. En effet, Le Soir et La Libre ont publié respectivement 48 et 44 articles, alors que Het Laatste Nieuws et De Morgen ont publié respectivement 12 et 10 articles. On observe donc une nette différence entre la couverture de la controverse entre les journaux francophones et néerlandophones. Cependant, aucune explication n'est disponible dans le corpus pour justifier de cette divergence.

b) Analyse temporelle de la controverse

On peut également s'intéresser à la couverture de la controverse dans les médias au fil de la période étudiée. Le détail du nombre de publications par mois ainsi qu'un graphique illustrant les pics de la controverse est disponible à l'Annexe 5. De ces données, on peut observer qu'il y a eu 4 pics au niveau des publications mensuelles : en mai 2020, ainsi qu'en janvier, avril et juin 2021. Ces pics coïncident avec les grandes étapes de la création du plan de relance tel qu'expliqué ci-dessus. Ces étapes ont causé un nombre plus important de discussions, relayées dans les articles de presse.

Les différentes thématiques présentées ci-après sont celles pour lesquelles une argumentation a été développée dans les 4 journaux composant le corpus de cette étude.

4.2. Les thématiques abordées lors de la controverse

Cette partie a pour but de présenter les différentes thématiques qui ont été abordées dans la controverse autour du plan de relance de l'économie belge. Cette partie est importante car les discussions sur la thématique de la transition durable étaient intriquées dans le débat général sur le plan de relance. Cette vue d'ensemble des thèmes permet ainsi de replacer le thème de la transition dans le cadre plus général des débats autour du plan de relance. De plus, la thématique de la transition est liée à certaines autres thématiques abordées. La présentation de ces thématiques permet donc une meilleure contextualisation des débats. Un tableau récapitulatif des différentes thématiques et de leur fréquence d'apparition dans les débats est disponible à l'Annexe 6.

Ci-après, sont présentées les différentes thématiques de la controverse entourant le plan de relance belge à l'exception de la thématique de la transition durable fera l'objet d'une analyse détaillée à la partie 4.3.

4.2.1. La répartition des fonds, source de tensions entre le fédéral et les entités fédérées

Le sujet de la répartition des fonds du plan de relance a été abordé dans 10 articles du corpus. En janvier 2021, la répartition des fonds entre les différentes entités fédérales a été négociée. Le débat porte sur la clé de répartition et les critères sélectionnés pour établir la répartition. Les entités

francophones soutiennent l'utilisation des critères européens : population, PIB et chômage car cette répartition ramènerait plus d'argent dans le sud du pays. Les néerlandophones, quant à eux défendent l'idée de n'utiliser que le PIB, qui rapporterait plus d'argent à la Flandre, comme critère « *arguant de son impact majeur dans le produit intérieur brut de la Belgique* »⁸.

A l'annonce du montant réservé à la région de Bruxelles, plusieurs politiques ont pris la parole pour dénoncer ce qu'ils considèrent être une mauvaise répartition pour la région. Zakia Khattabi (Ecolo) parle de répartition défavorable, David Leisterh (MR) déclare que la répartition « *démontre que le gouvernement bruxellois n'a pas déposé des projets ambitieux et ne s'est pas battu pour les Bruxellois* »⁹ et parle d'une répartition déséquilibrée. François De Smet (DéFI) souligne que « *le poids de Bruxelles dans l'activité économique du pays n'est pas pris en compte* »¹⁰ [traduit]. Barbara Trachte (Ecolo), secrétaire d'Etat bruxelloise à la Transition économique interpelle Thomas Dermine sur le sujet : « *Bruxelles est le moteur économique du pays, concernant les secteurs les plus touchés par la crise. Nous attendons des éclaircissements et demandons au secrétaire d'Etat fédéral Dermine de maintenir des projets à effet de levier, qui soutiennent les entreprises et ceux qui travaillent dans notre capitale* »¹¹ [traduit]. Au contraire, Thomas Dermine juge que « *de par son statut de capitale européenne, et de centre stratégique, Bruxelles sera survalorisée par rapport à sa population dans la répartition finale* »¹².

Les débats sur la répartition des fonds entre les différentes entités belges ont été nourris, surtout en ce qui concerne la région de Bruxelles.

4.2.2. Les investissements publics, une nécessité

La thématique des investissements publics a été la plus discutée au cours de la période étudiée, elle revient dans 50 articles. Certains acteurs de la controverse, chefs d'entreprises, syndicats ... appellent à ce que l'État effectue plus d'investissements publics, notamment dans les infrastructures. Les acteurs estiment que les infrastructures publiques ont souffert d'un manque d'investissements ces dernières années et souhaite que l'État comble ce manque car ils estiment que cela contribuera à la relance, à la création d'emplois ainsi qu'à redonner confiance aux entreprises pour qu'elles entreprennent des investissements privés. (14 articles). D'autres acteurs demandent spécifiquement que

⁸ Coppi, D., Demonty, B. (2021, 5 janvier). Hors bataille sanitaire, les quatre grandes tâches du gouvernement fédéral en 2021. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

⁹ Chardon, F. (2021, 12 janvier). Rassurée, la Région bruxelloise valide le plan de relance. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

¹⁰ SRB. (2021, 12 janvier). Verdeling Europees relancegeld “ongunstig” voor Brussel. *Het Laatste Nieuws*. Disponible à l'adresse : <https://www.hln.be/>. Consulté le 23/07/2021.

¹¹ SRB. (2021, 12 janvier). Verdeling Europees relancegeld “ongunstig” voor Brussel. *Het Laatste Nieuws*. Disponible à l'adresse : <https://www.hln.be/>. Consulté le 23/07/2021.

¹² Mathieu, F. (2021, 21 janvier). Plan de relance : l'Europe met la pression sur la Belgique. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 29/07/2021.

l'État effectue des investissements verts (4 articles). Thomas Dermine, secrétaire d'État à la relance, juge que les investissements sont la base même de la relance.

Différents acteurs appellent à ce que les investissements passent de 2.5% à 4% du PIB en 10 ans (6 articles). Le Secrétaire d'Etat à la relance et le gouvernement Vivaldi souhaitent quant à eux mener les investissements de 2.5% à 3.5% d'ici 2024 (4 articles).

Cependant, certains acteurs estiment qu'investir dans de grands travaux publics n'est pas une mesure efficace. « *Même si vous décidez d'investir massivement dans le développement d'un réseau de transports en commun, les premiers ouvriers ne seront pas sur les chantiers avant 2023-2024. C'est trop lent* »¹³. Ils estiment également que cela ne constitue pas une aide suffisante pour les entreprises (4 articles).

En ce qui concerne les domaines dans lesquels les investissements doivent avoir lieu, on parle de la rénovation des bâtiments (22 articles), du numérique (15 articles), des énergies durables et du développement de la chaîne de l'hydrogène (12 articles), du réseau ferroviaire (9 articles), des transports publics au sein des villes (bus, tram, ...) (9 articles), des infrastructures dédiées au vélo (10 articles), de la recherche et du développement (8 articles), des écoles (7 articles), des infrastructures de la santé et du handicap (4 articles), de l'économie circulaire (4 articles), de la construction de logements sociaux (4 articles), de la création de crèches (3 articles), des infrastructures de sport (2 articles) et des réformes fiscales (1 article).

On remarque que les investissements publics sont majoritairement encouragés, et dans de nombreux domaines.

4.2.3. L'aide aux entreprises, mesure essentielle du plan de relance ?

Les aides aux entreprises et la sauvegarde de l'emploi sont deux sujets qui ont été abordés ensemble dans les débats portant sur le plan de relance. La sauvegarde de l'emploi étant toujours imbriquée dans le sujet des aides aux entreprises. Il a donc été décidé de les rassembler en une seule thématique. Celle-ci a été discutée dans pas moins de 46 articles.

a) Un plan d'aide, pour quelles entreprises ?

Certains acteurs estiment qu'il est nécessaire d'aider toutes les entreprises et tous les secteurs en difficulté après la crise, afin de limiter la destruction du tissu économique belge. Cela pourrait notamment se faire via des exonérations d'impôts. Ils jugent que les entreprises ont besoin de « *mesure de relance temporaire mais forte* »¹⁴, pour recréer la confiance chez les producteurs et les acheteurs (14

¹³ Munster, J-F. (2020a, 9 juin). Etienne de Callatay : « En faire trop peut être contre-productif ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

¹⁴ Munster, J-F. (2020, 10 juin). Faut-il oui ou non un plan de relance ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

articles). En opposition avec le point de vue qui voudrait aider tous les secteurs qui éprouvent des difficultés, certains acteurs voudraient voir les aides être octroyées uniquement pour des entreprises considérées comme durables (8 articles).

Un troisième point de vue sur le sujet était exprimé avant la deuxième vague du COVID-19 mais il n'en a pas été fait mention par après. Certains acteurs estiment qu'il ne faut pas mettre en place de mesures de soutien aux entreprises, qu'ils jugent inutiles sans la présence d'une demande extérieure. Ces acteurs constatent que le pouvoir d'achat ne manque pas et qu'ainsi, aucune action n'est requise. En ne mettant pas ces mesures en place, on n'aggrave pas la dette publique (3 articles). L'idée étant d'accepter que, dans une économie de marché ait lieu des faillites, qui sont naturelles. L'Etat n'a pas la responsabilité d'aider les personnes morales, seulement les personnes physiques (2 articles). Ce serait également l'opportunité de voir s'opérer une « destruction créative », où les entreprises malsaines font faillites et où des entreprises innovantes prennent leur place (1 article).

En mars 2021, Dominique Michel, le directeur de la fédération Comeos critique le plan de relance car il estime que celui-ci favorise trop les petites entreprises dans les aides accordées. Il estime que le plan de relance « punit » les grandes entreprises, qui se sont développées, ont créé de l'emploi et ont contribué aux caisses de la sécurité sociale. Il souhaite que les aides soient proportionnelles à la taille des entreprises.

b) La préservation de l'emploi comme objectif ?

Certains acteurs, patrons d'entreprises, économistes et syndicats, souhaitent voir les fonds du plan de relance éviter une perte massive d'emplois, qualifiée de « *bain de sang social* »¹⁵ (6 articles). L'économiste Joseph Pagano l'explique ainsi : « *quand une entreprise fait faillite, on sait qu'elle ne sera plus là pour générer de l'emploi lorsque la reprise sera là. Et créer une entreprise neuve prend du temps. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir* »¹⁶.

Etienne de Callatay soutient au contraire qu'il « *vaut mieux accepter un chômage plus élevé temporairement mais correctement indemnisé le temps que de nouvelles activités se mettent en place plutôt que vouloir préserver à tout prix l'emploi actuel dans des secteurs sans avenir* »¹⁷ (1 article).

c) Comment doit se présenter l'aide ?

Pour venir en aide aux entreprises, certains acteurs estiment que des fonds doivent être utilisés pour s'assurer que les entreprises disposent de liquidités et assurer la solvabilité des entreprises (2 articles). Cependant, d'autres acteurs voudraient se montrer plus sélectifs et associer une série de

¹⁵ Munster, J-F. (2020b, 9 juin). Joseph Pagano : « Il vaut mieux prévenir que guérir ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

¹⁶ Munster, J-F. (2020b, 9 juin). Joseph Pagano : « Il vaut mieux prévenir que guérir ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

¹⁷ Munster, J-F. (2020a, 9 juin). Etienne de Callatay : « En faire trop peut être contre-productif ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

conditions aux aides accordées, notamment le fait d'avoir payé des impôts en Belgique ainsi que l'interdiction pour ses entreprises de verser un dividende aux actionnaires ou de racheter des actions propres (3 articles). Certains souhaiteraient également y associer des conditions ayant trait à la protection de l'environnement (4 articles).

La question de la sélection des entreprises qui recevront des aides provenant du plan de relance a été grandement débattue. Certains aspects, portant sur la thématique de la transition seront détaillés plus avant dans la partie 4.3.

4.2.4. La digitalisation, une porte vers le futur

La digitalisation est un thème important dans les discussions autour du plan de relance, il revient dans 27 articles. De nombreux acteurs estiment qu'il est nécessaire de digitaliser toute notre société (administration, technologies, éducation, santé ...) (9 articles). Des inquiétudes concernant une digitalisation mal réfléchie ont été exprimées, notamment vis-à-vis de risques environnementaux causés par l'augmentation de la demande énergétique (1 article).

On mentionne par exemple le déploiement de la fibre optique et de la 5G sur tout le territoire (1 article). Le but avoué étant de « *déployer les réseaux de télécommunications de nouvelle génération en tant que socle fondamental au développement et à la compétitivité de la Wallonie* »¹⁸. La Flandre et Bruxelles partagent les mêmes objectifs. Cependant, une critique s'élève contre la 5G, questionnant son rôle dans une relance effective de l'économie belge (1 article).

4.2.5. L'éducation : le développement de formations est essentiel

La thématique de l'éducation a été discutée dans 14 articles du corpus. Il y a un souhait de la part de différents acteurs de voir une offre de formations se développer pour les travailleurs des secteurs affectés durablement par la crise, pour les orienter vers de nouveaux secteurs et des compétences de haut niveau (13 articles). Pour permettre aux travailleurs de s'adapter à la digitalisation et aux métiers de demain, plusieurs acteurs demandent l'adaptation de l'enseignement et de l'offre de formations pour enseigner les « *compétences du futur* »¹⁹ (7 articles). Le développement d'une offre de formations pour la rénovation et l'isolation du bâtiment a aussi été suggéré car on estime que c'est un secteur d'avenir en termes de création d'emplois (2 articles). Enfin, il y a une demande pour que les formations dans le domaine des langues soient aussi développées pour les demandeurs d'emploi, dans le but de les rendre plus attractifs sur le marché du travail (3 articles).

¹⁸ B., E., P., B., d.M., M., La. V. (2021, 10 janvier). De l'argent pour qui, pour quoi ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

¹⁹ Lorent, P. (2020, 7 septembre). Les partenaires sociaux unis sur l'enjeu du Covid et de la relance. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

4.2.6. La consommation des ménages, à l'origine de la relance ?

La thématique de la consommation des ménages est présente dans 9 articles. Certains économistes estiment qu'il faut aider les ménages en difficulté à maintenir leur consommation, par exemple à l'aide d'exonérations fiscales. Le but avoué de cette stimulation de la consommation étant qu'une consommation accrue bénéficie aux entreprises et participe ainsi à la relance de l'économie (7 articles). Alors que d'autres jugent que le pouvoir d'achat ne manque pas chez les ménages et qu'il n'est donc pas nécessaire de leur fournir plus de moyens. Ils craignent que ces moyens supplémentaires soient simplement épargnés pour constituer une réserve de sécurité (2 articles).

4.2.7. La sécurité sociale et la santé : de la nécessité de repenser ces systèmes

Les thématiques de la sécurité sociale et de la santé ont été abordées dans 9 des articles traitants du plan de relance belge. En ce qui concerne le système de sécurité sociale, différents acteurs souhaitent repenser sa couverture et son financement. Ils jugent qu'à l'heure actuelle, la sécurité sociale laisse une part de la population sur le carreau et souhaitent la modifier afin qu'elle protège mieux les personnes les plus vulnérables : les moins de 30 ans, les femmes et les plus de 55 ans (5 articles) ainsi que les travailleurs précaires et les chômeurs (1 article). La Coalition Corona argue que le plan de relance se concentre uniquement sur la fracture numérique et n'adresse pas suffisamment les autres problèmes de pauvreté et d'inégalités sociales (1 article).

En ce qui concerne le secteur de la santé, la Coalition Corona juge qu'il n'y a pas suffisamment de mesures dans le plan de relance qui sont dirigées vers le système de santé alors que l'on vient de vivre une crise sanitaire d'une ampleur très importante. Ces acteurs arguent que le système de santé belge est sous-financé et a besoin du plan de relance pour répondre aux besoins (1 article).

4.2.8. L'égalité hommes-femmes : un objectif à suivre

Le thème de l'égalité hommes-femmes est celui qui a été traité le moins souvent, seulement 4 articles le mentionnent. Tous les acteurs l'ayant mentionné s'accordent pour dire qu'il est nécessaire de promouvoir l'égalité homme-femme dans le plan de relance, en particulier parce que les femmes ont été plus affectées par la crise que les hommes, et souffraient déjà d'inégalités auparavant.

Ceci conclut la vue d'ensemble des thématiques abordées dans le cadre de la controverse autour du plan de relance belge. La dernière thématique, celle de la transition durable fait l'objet d'une analyse détaillée au point suivant, dans le but d'étudier l'évolution des arguments qui ont été utilisés à propos de cette thématique.

4.3. Focus sur le thème de la transition durable

Ce point est dédié à la thématique de la transition durable, qui est centrale à ce travail. L'analyse menée a pour but de mettre en lumière les différents arguments utilisés par les participants à la controverse, leur ampleur et leur évolution au fil du temps.

Au fil des différents articles qui constituent le corpus de cette étude, le thème de la transition durable a été beaucoup discuté. Ainsi, la thématique de la transition durable a été abordée dans 39 articles parmi les 114 composants le corpus. C'est la troisième thématique la plus importante parmi celles qui ont été identifiées, derrière les investissements publics, qui totalisent 50 articles, et l'aide aux entreprises, qui compte 46 articles. On peut donc voir que la transition durable est un des thèmes majeurs des discussions sur le plan de relance de l'économie belge.

En s'intéressant à la temporalité des débats sur la thématique de la transition, on remarque 4 pics au niveau des publications mensuelles : en mai et en octobre 2020 ainsi qu'en janvier et juin 2021. Le détail du nombre de publications par mois ainsi qu'un graphique illustrant les pics du nombre de publication est disponible à l'Annexe 5. On retrouve les pics de mai 2020, janvier et juin 2021 qui avaient été identifiés comme des pics pour la couverture de la controverse. Dans les trois cas, les débats autour du plan de relance étaient plus abondants et la transition durable est revenue parmi les priorités dont il faut tenir compte. En octobre 2020, la transition est discutée dans presque tous les articles du moins, 5 des 6 articles publiés mentionnent la transition durable. Cela correspond à la formation du nouveau gouvernement fédéral et à la création du poste de secrétaire d'État fédéral pour la relance et les investissements stratégiques, qui est dévolu à Thomas Dermine. A cette époque, plusieurs acteurs ont ramené la thématique de la transition durable sur l'avant plan de la scène des discussions, insistant sur son importance.

Ci-dessous, les différents points abordent une série d'arguments qui ont été présentés concernant l'opportunité de mener une transition durable grâce au plan de relance de l'économie belge. Ces arguments sont analysés pour mettre en avant les évolutions des arguments utilisés par les acteurs. Les reprises d'arguments par différents acteurs seront également mises à avant pour mettre en lumière les arguments forts de ce débat. Pour se faire, les prises de paroles sont présentées par ordre chronologique.

4.3.1. Une transition demandée par les différents acteurs

Lors des débats autour de l'élaboration du plan de relance, la voix de plusieurs acteurs s'est élevée pour défendre l'idée d'utiliser le plan de relance pour débiter une transition durable en Belgique. Ce point est dédié à la manière ce souhait a été présenté par les différents acteurs.

a) La transition comme objectif déclaré du plan de relance

Le **14 octobre 2020**, Nicolas Van Nuffel, directeur du plaidoyer au CNCD-11.11.11 présente la transition qu'il souhaite voir s'opérer comme suit : « *La transition écologique et sociale ... il s'agit de*

dessiner un chemin qui nous permette de réconcilier trois dimensions trop longtemps opposées : assurer la prospérité, diminuer les inégalités sociales et internationales et revenir dans les limites environnementales de la Planète »²⁰.

Le **29 janvier 2021**, Alexander De Croo déclare que le plan de relance tel qu'il a été élaboré par le gouvernement fédéral « *garantit également le début d'une transition écologique puisque plus de la moitié des investissements sont directement consacrés à la réalisation de la neutralité climatique d'ici 2050* »²¹. Thomas Dermine partage cette opinion et croit fermement que le plan de relance sera à l'origine d'une transition durable grâce aux montants investis.

Le **23 juin**, Alexander de Croo déclare après le feu vert de la Commission Européenne pour le plan belge que ce sont « *5,9 milliards qui vont s'investir dans notre pays pour opérer un tournant après une période difficile, vers une économie plus durable et numérique* »²². Il insiste également sur le fait que le plan de relance belge est l'un des plus verts qui a été soumis à la Commission. Le même jour, Thomas Dermine parle d'« *un plan ambitieux axé sur une transition vers une société plus durable, plus digitale et plus solidaire. Le symbole d'une collaboration réussie entre les différentes entités du pays que j'ai eu le privilège de diriger* »²³

Le **25 juin 2021**, Philippe Henry nuance la possibilité de voir une transition se dérouler grâce au plan de relance : « *On n'est pas à l'abri de cette difficulté à basculer dans la transition. Beaucoup de personnes sont d'accord que l'on fasse des choses en plus, des vrais investissements positifs pour l'écologie et elles sont sincères. Mais elles ne sont pas d'accord qu'on arrête autre chose, qu'on réoriente autrement* »²⁴.

Le **13 juin**, l'économiste Philippe Ledent s'exprime sur la relance et déclare qu'elle doit se concentrer sur la digitalisation et sur l'économie durable car ce sont des secteurs d'avenir. « *La destruction créatrice doit jouer son rôle, pas trop brutalement, sinon on déstructure l'économie. Il faut que cela se fasse progressivement. Et là, les tendances étaient déjà présentes, en matière de nouvelles technologies, en matière de durabilité (agriculture et énergie en priorité)* »²⁵. Selon lui, il faut promouvoir et soutenir

²⁰ De Muelenaere, M. (2020, 14 octobre). Nicolas Van Nuffel : « la transition, c'est un cap et un chemin ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

²¹ Belga. (2021, 29 janvier). Le gouvernement fédéral approuve son volet du plan de relance. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 30/07/2021.

²² La rédaction de la Libre. (2021, 23 juin). Alexander De Croo se félicite du plan de relance belge, "l'un des plus verts". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 28/07/2021.

²³ La Libre Eco avec AFP. (2021, 23 juin). Feu vert officiel de la Commission européenne pour le plan de relance belge. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 28/07/2021.

²⁴ Deffet, E., De Muelenaere, M. (2021, 25 juin). Philippe Henry au « Soir » : « Des budgets et des enjeux inédits pour le climat ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 23/07/2021.

²⁵ Mathieu, F. (2021, 13 juin). Comment la Belgique va payer la facture de la crise du coronavirus ? Voici les pistes. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 28/07/2021.

dans ces secteurs des « champions », qui sont capables d'innover, d'appliquer leurs découvertes et de les exporter.

De nombreux acteurs appellent à mener une transition durable de l'économie et plus largement du système belge. L'argumentation est centrée sur le respect des limites environnementales, ainsi qu'une diminution des inégalités sociales. Le point suivant présente une métaphore qui a été utilisée à plusieurs reprises lors des échanges.

b) L'économie vue comme un moteur

Le **21 novembre 2020**, Thomas Dermine s'exprime sur la crise sanitaire et économique comme suit : « *j'aime utiliser l'analogie d'un moteur et de l'essence. Tant que le virus est dans la place, le seul objectif est de préserver le moteur, tout faire pour réduire les faillites et les licenciements. Ensuite, il faudra réinjecter de l'essence : c'est le plan de relance* »²⁶.

Le **28 novembre**, Mark Hudon estime que le secrétaire d'État à la relance est trop concentré sur l'économie et exprime son désaccord avec cette analogie. Selon lui, « *ce n'est pas uniquement le moteur de l'économie qui s'est arrêté [...], c'est celui de la société dans son ensemble ; l'économie est enchâssée dans le social. Se concentrer uniquement sur les éléments économiques risque de nous empêcher de nous redéployer avec une vision plus à long terme* »²⁷. Le même jour, Thomas Dermine reprend à nouveau la métaphore du moteur et déclare : « *il faut changer l'essence qu'on met dans le moteur* »²⁸. Il souhaite que le modèle économique belge soit modifié et il envisage de le faire grâce à différents projets développés grâce au plan de redéploiement.

Le **27 mai 2021**, Peter De Keyzer et Koen Schoors expliquent la nécessité de voir une économie plus verte et pour cela, ils veulent changer le « moteur » de l'économie, ce qui implique des investissements et des réformes. Ils souhaitent également éviter l'usage du terme de relance, qui induit, selon-eux, une mauvaise compréhension de la situation : « *C'est pourquoi nous devrions abolir le mot "relance". Avec cela, vous dites en fait que la machine fonctionnait bien et que vous la remettez simplement en mouvement* »²⁹ [traduit].

On peut voir que la métaphore du moteur a été utilisée à plusieurs reprises dans les discussions. On remarque qu'au fil de la controverse, chacun l'a adaptée à sa propre compréhension du phénomène. Thomas Dermine parle de conserver le moteur mais de modifier le carburant, ce qui implique un

²⁶ Coppi, D. (2020, 21 novembre). « En activant le plan de relance, nous changeons de logiciel ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

²⁷ De Muelenaere, M. (2020, 28 novembre). Plan de reprise : de l'argent sur la table, du flou dans la vision. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

²⁸ Marsac, A., Delannois, C., Lemaire, I. (2020, 28 novembre). La relance économique face au défi climatique. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 29/07/2021.

²⁹ Ooghe, S. (2021, 27 mai). Economen De Keyzer en Schoors: 'Een kans als deze om onze welvaart voor decennia te verzekeren, krijg je maar om de zeventig jaar'. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 25/07/2021.

changement moindre que quand Peter De Keyzer et Koen Schoors expliquent qu'il faut changer complètement le moteur. On voit aussi que ce que l'on qualifie de « moteur » est différent, Thomas Dermine parle du régime économique alors que Mark Hudon voit l'ensemble de la société comme étant le moteur.

c) L'économie vue comme un ordinateur à mettre à jour

Une autre métaphore pour représenter l'économie et la nécessité de changement a été faite le **21 novembre**, à nouveau par Thomas Dermine. Il présente alors à la presse les axes principaux du plan de relance et explique : « *Je voudrais que nos enfants et petits-enfants s'en rappellent en se disant « tiens, en 2020, c'est là où le dogme est tombé, où l'on a vraiment changé de paradigme et de logiciel pour réinvestir dans ce qui nous lie, ce qui nous protège des crises systémiques ...en activant le plan de relance, nous changeons de logiciel »*³⁰.

On voit donc ici que l'économie est décrite comme un ordinateur dont il faut mettre le logiciel à jour pour qu'il corresponde aux besoins et aux contraintes actuelles. Cependant, au contraire de la métaphore du moteur, celle-ci n'a pas été reprise par d'autres acteurs au cours des débats. Si on considère qu'un argument de qualité va être repris et entraîner des réactions de la part des opposants au discours, on peut donc supposer que cette métaphore a eu moins de succès et d'impacts dans les discussions sur la transition que la métaphore précédente.

4.3.2. La crise comme point de basculement vers une transition

De nombreux acteurs se sont exprimés sur le fait que la crise sanitaire et économique, qui a été causée par l'épidémie de COVID-19, devrait offrir un point de basculement pour effectuer une transition de notre système. Ils souhaitent que le plan de relance permette d'enclencher le début d'un phénomène de transition. On peut cependant observer trois manières différentes dont se sont tenus les discours à ce sujet.

a) La crise vue comme une opportunité de transition à saisir

Le **15 mai 2020**, le *Resilience management group*, composés de scientifiques et de patrons d'entreprises belges, déclare qu'il faut éviter de retomber dans le *business as usual* après la crise. En lieu et place, ce groupe souhaite que soit mise « *en œuvre l'indispensable « transition juste » qui nous permettra d'éviter, de retarder ou d'atténuer les effets des crises futures »*³¹. Le même jour, Dimitri Van Den Meerssche, chercheur à l'université d'Amsterdam, s'exprime sur l'idée de la relance vue comme une opportunité. Selon lui, en temps de crise, certaines réformes passent plus facilement qu'à l'accoutumée, sous le couvert de l'urgence de la situation. Cependant, à la vue de la composition du

³⁰ Coppi, D. (2020, 21 novembre). « En activant le plan de relance, nous changeons de logiciel ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

³¹ De Muelenaere, M. (2020, 14 mai). Académiques et entrepreneurs se coalisent pour une « relance soutenable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

comité de relance économique créé par le gouvernement flamand, il doute fortement que d'autres intérêts que la croissance de l'économie soient pris en compte. Ainsi, « *l'espace de progrès social et moral qu'offre la crise est déjà limité d'avance par la croyance partagée en la croissance économique comme moteur et le libre marché comme principe directeur* »³² [traduit].

Le **12 octobre**, Carmina Coenen, de l'entreprise Salesforce, s'exprime sur une transition possible qui pourrait s'opérer. En effet, elle voit la crise comme une « *chance unique de transformer les règles et processus existants en y associant le principe de durabilité* »³³.

Le **27 mai 2021**, les économistes Peter De Keyzer et Koen Schoors décrivent la situation actuelle comme une opportunité de reconstruire la Belgique sur de nouvelles bases, qui ne se présente que rarement : « *Vous n'avez une telle opportunité que tous les soixante-dix ans pour assurer notre prospérité pendant des décennies* »³⁴ [traduit].

La crise semble ici être perçue presque comme un évènement positif. On utilise un lexique positif, on parle d'une « opportunité » ou encore d'une « chance » à saisir pour effectuer les changements nécessaires. Cependant, un des acteurs précise que l'opportunité risque d'être ignorée suite à des considérations économiques. On peut observer au point b) que cette vue relativement optimiste de la crise n'est pas partagée par tous.

b) La transition comme une manière de ne pas perdre le « coût de la crise »

Le **13 mai 2020**, l'économiste Etienne de Callataÿ explique que l'enveloppe du plan de relance est limitée et qu'il faut faire des choix en faveur de l'environnement. Il déclare que c'est le moment de penser à un changement de modèle « *afin que le coût de la crise ne soit pas totalement perdu* »³⁵.

Le **28 juillet**, l'économiste Cédric Chevalier décrit la relance comme ceci : « *la relance est un bazooka à un coup. Si nous gaspillons les moyens de la relance dans l'économie fossile, nous aurons en Belgique des milliards d'actifs immobilisés, susceptibles de succomber massivement à la « bulle fossile » à venir, avec des faillites en cascade et des centaines de milliers de chômeurs* »³⁶.

La rhétorique est ici différente, la crise n'est pas définie comme étant une opportunité mais on retrouve plutôt l'idée de ne pas laisser les difficultés auxquelles on a fait face à cause de la crise être vaines. On ne retrouve plus de régime discursif de la crise vue comme une opportunité. Celui qui est employé

³² Van Den Meerssche, D. (2020, 15 mai). Het relancecomité is een goed gestoffeerde Rotary-vergadering. Het kon ook anders. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 26/07/2021.

³³ Coenen, C. (2020, 12 octobre). Le Covid-19, une opportunité unique pour les entreprises d'œuvrer à un avenir durable. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

³⁴ Ooghe, S. (2021, 27 mai). Economen De Keyzer en Schoors: 'Een kans als deze om onze welvaart voor decennia te verzekeren, krijg je maar om de zeventig jaar'. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 25/07/2021.

³⁵ Berns, D. (2020, 13 mai). Etienne de Callataÿ : « On a fait des choix, et il faut les faire en faveur de l'environnement ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

³⁶ Chevalier, C. (2020, 28 juillet). « Plan de relance fédéral : bifurquez vers la transition et la résilience ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

tient plutôt d'éviter de « perdre », de « gâcher » les fonds mobilisés pour le plan de relance. Au point c), on observe une troisième manière de présenter la situation.

c) *Utiliser le plan de relance pour mener une transition : une obligation morale*

Le **11 juillet 2020**, le climatologue Jean-Pascal van Ypersele explique que la crise du COVID-19 « a été une parenthèse. Cela pourrait devenir une révolution ; cela pourrait ou devrait servir à une révolution »³⁷. Durant la parenthèse de la crise, on a pu se rendre compte d'une triple dépendance : dépendance à la nature, dépendance aux métiers essentiels et dépendance aux autres. Le climatologue souhaite que la prise de conscience de ces dépendances nous mène à remettre en question le fonctionnement actuel de notre société et enclenche une transition, qu'il qualifie de révolution. Il estime que beaucoup de gens ont réalisé que cette crise sanitaire est un moment à saisir pour effectuer des changements dans notre société. Il explique aussi que la pandémie nous a montré que « quand un problème devient visible pour tout le monde, [...], des décisions de grande ampleur sont devenues possibles et même très largement acceptées »³⁸. Un changement radical des mentalités en ce qui concerne la crise environnementale est donc possible et souhaitable.

Le **14 juillet**, Koen Debackere, président du comité consultatif économique pour le gouvernement flamand déclare « *Les choses doivent changer. Nous ne pouvons pas simplement revenir à l'ère pré-corona. Le gouvernement flamand doit s'y mettre, dans l'objectif d'une Flandre plus prospère, résiliente et recruteuse* »³⁹ [traduit].

Le **16 septembre**, Pieter Timmermans, CEO de la FEB déclare « *nous devons profiter de la crise du coronavirus pour accélérer la transition vers un système économique durable, pour augmenter la résilience des entreprises et de la société* »⁴⁰.

Le **30 novembre**, Zakia Khattabi, ministre fédérale de l'environnement et du développement durable, s'exprime sur le fait que la relance économique doit être accompagnée d'une réforme environnementale et que l'on ne peut pas faire passer l'économie en premier et planifier une réforme dans le futur : « *on ne peut pas relancer sans rien changer, ce serait criminel. Il faut construire et repenser la résilience de nos économies* »⁴¹. Elle souhaite que des secteurs essentiels soient relocalisés en Europe et que des « *changements systémiques* »⁴² soient opérés. Elle argumente qu'il est nécessaire de faire ces

³⁷ De Muelenaere, M. (2020, 11 juillet). Jean-Pascal van Ypersele : « La crise doit servir à une révolution ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

³⁸ De Muelenaere, M. (2020, 11 juillet). Jean-Pascal van Ypersele : « La crise doit servir à une révolution ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

³⁹ Desmet, L. (2020, 14 juillet). De relance na corona: het plan voor een welvarend, weerbaar en wervend Vlaanderen. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 26/07/2021.

⁴⁰ Timmermans, P. (2020, 16 septembre). Carte blanche – « Coronavirus : accélérer la transition vers un système économique durable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

⁴¹ Marsac, A. (2020, 11 novembre). Zakia Khattabi (Ecolo) : "Relancer sans rien changer serait criminel". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

⁴² Marsac, A. (2020, 11 novembre). Zakia Khattabi (Ecolo) : "Relancer sans rien changer serait criminel". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

changements aujourd'hui, et s'ils ne sont pas fait, ils couteront encore plus cher dans le futur et seront un fardeau pour les prochaines générations.

On retrouve ici un lexique de l'obligation, on « doit » mener une transition, ne rien faire serait « un crime ». Ces acteurs semblent s'accorder sur l'obligation morale de mener une transition grâce au plan de relance.

On observe donc 3 régimes discursifs différents dans ce point consacré à la manière dont la crise économique peut être considérée comme un point de basculement vers une transition. Tout d'abord, une vision positive, la crise étant dépeinte comme une opportunité de changement. Ensuite on a pu observer une narration plus défaitiste, qui explique qu'une transition doit être faite pour ne pas perdre les coûts de la crise. Enfin, on a pu observer une narration qui présente la transition comme la seule option acceptable, comme une obligation.

Les rhétoriques de la crise vue comme une opportunité et celle de la transition vue comme une obligation sont les plus utilisées, avec quatre occurrences dans les débats chacune.

Le point suivant porte sur les débats autour des projets qui doivent être mis en place pour mener à une transition en Belgique.

4.3.3. Quelles doivent être les mesures du plan de relance pour mener à une transition ?

On peut maintenant s'intéresser aux différents projets du plan de relance qui ont fait l'objet d'une argumentation dans les journaux étudiés.

Le **15 mai 2020**, le *Resilience management group* propose le plan « Sophia ». Le but annoncé étant de « proposer une relance post-Covid permettant de ne pas retomber dans le « business as usual » d'avant la crise et tous ses aspects insoutenables pour la société, l'environnement, les inégalités, le climat ... relancer la machine économique ne doit pas se faire sans rien changer au système ou sans corriger ses défauts »⁴³. Le groupe souhaite participer aux discussions autour du plan de relance pour s'assurer que celui-ci soit développé en tenant compte du futur long et des limites écologiques. Sophie Wilmès et son cabinet réagissent et se disent favorables à un dialogue et insiste sur l'importance de « l'intelligence collective ». Le plan Sophia comprend plus de 200 actions. Il est notamment recommandé de soutenir l'agriculture durable et les circuits courts, de prendre des mesures fiscales pour favoriser l'économie circulaire, d'introduire un cadre qui favorise la mobilité douce et la production d'énergie verte ainsi que de limiter l'urbanisation et de rénover le bâti.

⁴³ De Muelenaere, M. (2020, 15 mai). Coalition pour une « relance soutenable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

Le **11 juillet**, Jean-Pascal van Ypersele déclare que les financements doivent revenir à des projets qui correspondent à au moins un des 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Selon lui, ces projets ne coûteront pas plus cher mais impliquent simplement une distribution différente des ressources.

Le **16 juillet**, on parle dans la presse d'un document publié conjointement par Greenpeace et le WWF. Dans celui-ci, les deux associations demandent au gouvernement d'investir « *en cohérence avec des objectifs économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux, [dans le but de placer] l'économie et la société belges sur une trajectoire de résilience, d'autonomie et de soutenabilité accrues* »⁴⁴.

On retrouve ici une discussion sur l'importance de choisir avec minutie les projets qui sont intégrés au plan de relance ainsi que sur la répartition des ressources qui sont disponibles. On a pu voir lors du point théorique portant sur les transitions durables qu'une gestion minutieuse des ressources disponibles est essentielle pour mener à bien une transition.

Les différents projets qui ont fait l'objet de discussions dans la presse étudiée sont présentés ci-après.

a) *La rénovation énergétique des bâtiments*

Le **10 janvier 2021**, le président de la Communauté française, Pierre-Yves Jeholet exprime son souhait d'investir dans la rénovation des bâtiments de sa communauté. Il s'explique : « *la Fédération de demain sera verte. C'est pourquoi la majorité de ses contributions implique des investissements massifs dans la rénovation énergétique* »⁴⁵. A la même époque, la région de Bruxelles indique également sa volonté d'effectuer une rénovation énergétique des bâtiments de son territoire, à la fois publics et privés. Le secrétaire d'État chargé de la régie des bâtiments, Mathieu Michel, indique aussi une volonté de mener une rénovation énergétique de certains bâtiments publics tels que le palais de justice à Bruxelles. Le lendemain, Etienne de Calattay apporte son soutien aux projets de rénovation énergétiques. Il estime que « *l'isolation des bâtiments apporte un triple bénéfice : en termes de bien-être, en termes de consommation d'énergie (donc de pollution) et en termes d'emplois* »⁴⁶. Cependant, en ce qui concerne les particuliers, il souhaite qu'une méthode précise soit mise en œuvre car il ne souhaite pas que les gouvernements mettent en place des subsides à l'isolation. En effet, un subside verrait les particuliers qui ont les moyens d'isoler leur logement sans repenser leur consommation, c'est un « effet d'aubaine ». Il préconise plutôt la mise en place d'une augmentation du prix de l'énergie, accompagnée d'aides pour les ménages à bas revenu pour que ceux-ci puissent isoler leur logement.

Le **4 février**, Maxime Prévot commente la première mouture du plan de relance et critique le choix de la rénovation énergétique des bâtiments. Il explique qu'au lieu de se pencher sur l'isolation, il faudrait

⁴⁴ De Muelenaere, M. (2020, 15 mai). Coalition pour une « relance soutenable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

⁴⁵ B., E., P., B., d.M., M., La. V. (2021, 10 janvier). De l'argent pour qui, pour quoi ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

⁴⁶ Berns, D. (2021, 11 janvier). Etienne de Callatay : « Je ne crois pas que le déploiement de la 5G soit prioritaire ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

plutôt consacrer les fonds à des réformes structurelles. Avec cette prise de parole, il semble vouloir indiquer que les acteurs qui s'intéressent au projet de l'isolation des bâtiments n'ont pas les bonnes priorités. Il n'argumente pas sur le fond même du projet mais souligne plutôt que les débats devraient être portés sur un autre sujet.

Le **30 avril**, Thomas Dermine explique qu'« *investir dans le logement social, dans les bâtiments et dans les écoles est un excellent investissement. Vous augmentez le confort des utilisateurs et vous réduisez également l'empreinte CO2 et remettez les travailleurs au travail dans le secteur de la construction, qui jouera un rôle majeur* »⁴⁷ [traduit].

On observe ici que différentes positions sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments sont exprimées. On retrouve plusieurs acteurs qui soutiennent complètement le projet, un autre acteur qui soutient le projet sous condition d'une application précise et un acteur qui ne juge pas ce projet et ce débat, comme étant pertinent. L'argumentation des proposant est centrée sur le triple bénéfice, augmentation du bien-être, création d'emplois et réduction des émissions, qu'apporterait le développement du secteur. L'opposant n'argumente pas par rapport à ces bénéfices.

b) Développer les monnaies locales pour changer les modes de consommations

Le **14 août 2020**, Bruno Colmant et Pierre-Alexandre Billiet, respectivement expert en économie et en commerce, expliquent qu'ils souhaitent voir un plan de relance sur base d'un « *pacte à la consommation. Avec ce crédo : redonner du tonus à notre économie en relocalisant l'offre et la demande* ». Avec ce plan, ils veulent encourager la consommation de produits locaux, dans le but de soutenir les agriculteurs locaux. En effet, même si on a beaucoup parlé des circuits courts pendant la crise du Covid, leur part de marché est restée très minime. Pour soutenir la consommation de produits locaux, ils encouragent la création de monnaies locales avec une date d'expiration, dans le but d'inciter à l'achat.

Le **25 octobre**, Olivier Bierin, député Ecolo, soutient le développement de monnaies locales comme étant une mesure de redéploiement de l'économie après la crise. Selon lui, cela permettra de promouvoir les circuits courts et de renouer des liens sociaux. Ainsi, il appelle la région wallonne à soutenir les initiatives de monnaies locales dans son plan de relance.

c) Relocaliser certaines industries

Le **20 octobre 2020**, l'économiste Marc Hudon explique qu'il souhaite voir une relocalisation de certaines industries stratégiques en Belgique comme l'alimentation, l'énergie, les réseaux de communication et les équipements médicaux. Le but étant la durabilité et la résilience.

⁴⁷ LH. (2021, 30 avril). België dient vandaag herstelplan in bij Europese Commissie. *Het Laatste Nieuws*. Disponible à l'adresse : <https://www.hln.be>. Consulté le 24/07/2021.

Le **30 novembre**, Zakia Khattabi s'exprime à ce sujet et soutient le retour de certains secteurs essentiels en Europe, pour elle, la reconstruction de l'économie doit se faire en « *relocalisant des activités essentielles et en repensant un plan de réindustrialisation au niveau européen pour ces fonctions essentielles, dont se nourrir, se soigner, s'habiller, etc* »⁴⁸. Selon elle, ce changement est déjà en marche et il est nécessaire de l'accompagner.

d) Le développement de la recherche

Le **29 mai 2020**, Sylvie Meekers explique qu'elle souhaite également encourager la recherche et le développement pour créer et améliorer les performances des produits plus écologiques. Elle estime que c'est une opportunité possible pour le développement de la Belgique.

e) Le développement d'une énergie plus verte

Le **17 décembre 2020**, Philippe Henry, ministre wallon de l'Énergie, s'exprime sur la nécessité d'un changement du régime énergétique. Pour cela, il insiste sur le fait que le plan de relance devrait impliquer toutes les entités compétentes en Belgique pour mettre en œuvre ce changement. Dans son discours, il anticipe également une critique que l'on pourrait lui opposer, portant sur la possibilité de voir des effets pervers à court terme, comme l'ouverture de centrales au gaz, nécessaire pour assurer l'approvisionnement en cas de sortie du nucléaire. Il souligne qu'il est indispensable de débiter une transition maintenant pour atteindre les objectifs climatiques auxquels la Belgique a adhéré pour 2050.

Le **10 janvier 2021**, le même Philippe Henry explique « *l'hydrogène se développe partout dans le monde et la Wallonie doit s'inscrire dans ce mouvement, à condition bien sûr qu'il s'agisse d'hydrogène vert* »⁴⁹. Il estime que c'est une filière prometteuse et que le plan de relance est une chance de la soutenir. La création de cette filière a, selon lui, un objectif écologique et économique.

Pour conclure ce point, on peut noter plusieurs choses. Il y a eu très peu de discussions retranscrites dans la presse autour des projets qu'il faudrait soutenir pour mener à une transition. Dans le cas où un projet ou un secteur d'action a été mentionné, on retrouve très souvent seulement des positions qui sont en soutien avec le projet présenté. La rénovation énergétique des bâtiments est en fait le seul projet ayant été l'objet de critiques, qui sont restées sans réponse. Dans le cas du développement d'un secteur vert de l'hydrogène, les proposant ont mentionné eux-mêmes le contre-discours pour pouvoir y répondre. Il ressort donc que les débats spécifiques sur les projets n'ont que très peu été menés dans les journaux et ont dû se dérouler dans d'autres arènes.

⁴⁸ Marsac, A. (2020, 11 novembre). Zakia Khattabi (Ecolo) : "Relancer sans rien changer serait criminel". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

⁴⁹ B., E., P., B., d.M., M., La. V. (2021, 10 janvier). De l'argent pour qui, pour quoi ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

4.3.4. Le soutien aux entreprises comme source de transition

Ce point aborde spécifiquement sur les discussions portant sur les aides aux entreprises. Plus précisément, il est question de déterminer quelles entreprises doivent recevoir des aides et s'il est nécessaire d'y associer des conditions environnementales.

a) Quelles entreprises doivent recevoir des fonds ?

Le **13 mai 2020**, l'économiste Etienne de Callataÿ souligne qu'il faut agir dès maintenant pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique. Il réfute l'idée selon laquelle il faut aider toutes les entreprises en difficulté et donner des aides sans conditions pour éviter un effondrement de l'économie. Il déclare « *alors que nous devrions enfin nous soucier de l'environnement, pourquoi commencer par faire un pas dans la direction opposée* »⁵⁰. Le même jour, Renaud Witmeur, patron de la Sogepa montre son désaccord : « *Quand l'entreprise vient en extrême urgence en demandant de l'aide, on sauve d'abord le malade. Puis, une fois stabilisé, on peut parler plan de redressement, dans lequel on prend évidemment en compte les considérations sociales et environnementales* »⁵¹.

Le **15 mai**, Le *Resilience management group* affirme que les moyens financiers dédiés à la relance doivent être utilisés pour « *mettre en œuvre l'indispensable transition juste* »⁵². Le groupe souhaite que les aides publiques soient employées dans des secteurs jugés durables, désinvestir dans les secteurs ayant un impact trop important sur l'environnement.

Le **29 mai**, Sylvie Meekers s'est exprimée sur la répartition des fonds. Elle déclare « *tout le monde a envie qu'on relance l'économie parce qu'il y a des gens en difficulté. Mais si on relance tout simplement sous ce prétexte, on va se trouver en difficulté plus tard* »⁵³. Selon elle, il vaut mieux répartir les fonds lentement plutôt que de chercher à faire tourner la machine économique dans les plus courts délais. Elle recommande de suivre la direction indiquée par le Green Deal Européen en investissant dans les infrastructures « durables », en encourageant la transition écologique, en investissant dans l'agriculture durable et en supprimant les énergies fossiles.

Le **28 juillet**, l'économiste Cédric Chevalier explique qu'il souhaite voir la relance pousser à une transition de l'économie. Il ne veut pas que les fonds de la relance soutiennent les énergies fossiles. Cependant, il explique que les travailleurs des secteurs dépendant des énergies fossiles doivent être soutenu pour retrouver de l'emploi : « *no one left behind : nous sommes solidaires des travailleurs du*

⁵⁰ Berns, D. (2020, 13 mai). Etienne de Callataÿ : « On a fait des choix, et il faut les faire en faveur de l'environnement ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

⁵¹ Counasse, X., Munster, J-F. (2020, 13 mai). En Belgique : Il faut d'abord répondre à l'urgence. ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

⁵² De Muelenaere, M. (2020, 16 juillet). « Le monde d'après » : la relance verte reste en plan. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

⁵³ De Muelenaere, M. (2020, 29 mai). Sylvie Meekers : « Le profit se trouve ailleurs que dans le seul argent. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

fossile pour les reconvertir et leur assurer une existence digne dans l'intervalle »⁵⁴. On observe ici qu'il répond à la critique du risque de pertes d'emploi en cas de refus d'un soutien global aux entreprises belges et qu'il offre une solution à ce problème, via des formations adaptées.

Cédric Chevalier exprime aussi son refus de financer toutes les entreprises sans exception et préfère se concentrer sur les entreprises durables dans le but de contribuer à une transition. Il l'explique ainsi : « *Relancer la machine à l'identique nous mène mécaniquement aux pires scénarios. Nous sommes à un carrefour historique comme dans les années 1930, serons-nous la République de Weimar ou les États-Unis de Roosevelt ?* »⁵⁵. On voit ici qu'il effectue un cadrage des deux différentes positions, la République de Weimar, qui est restée fidèle à ses traditions et qui finit par s'effondrer, et qui représente le camp de ceux qui veulent relancer l'économie comme elle était avant. De l'autre côté, nous avons le New Deal de Roosevelt qui a révolutionné l'économie américaine et redonné confiance aux citoyens. C'est donc le camp des acteurs qui veulent du changement, une transition et un futur radieux.

Le **7 septembre**, le « G10 » un groupe composé de patrons et des syndicats belges s'accordent sur un communiqué commun. Ils y expliquent que dans un premier temps, ils souhaitent que le plan de relance de l'économie se consacre à aider les entreprises en difficulté, à relancer l'économie à prévenir les faillites et à maintenir l'emploi. Dans un deuxième temps, lorsque l'économie est retombée sur ces pieds, ils souhaitent que des investissements soient effectués pour « *permettre le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire [...] notamment dans le domaine de la mobilité et de l'énergie* »⁵⁶.

Le **14 octobre**, Nicolas Van Nuffel insiste lui aussi sur le fait que « *la pire erreur serait de mettre tous les moyens pour relancer la même chose au nom de l'urgence socio-économique. Quand la machine sera lancée, il sera beaucoup plus difficile de la réorienter* ». Il souhaite que les mesures prises permettent d'adresser à la fois la crise économique et la crise environnementale. Les mesures doivent ainsi viser « *les secteurs porteurs d'avenir et la transition des secteurs qui en ont besoin* ».

Le débat ici porte donc sur le sujet de savoir quels secteurs et quelles entreprises doivent recevoir les aides du plan de relance. Certains acteurs estiment qu'il faut aider toutes les entreprises et mettre en place une transition uniquement par la suite, ils justifient leur position par une volonté de sauver des emplois et de ne pas causer de nombreuses faillites.

Au contraire, d'autres acteurs ne souhaitent aider que les entreprises qui appartiennent à des secteurs durables. On a pu voir que le discours de ce camp s'est adapté pour proposer une contre argumentation par rapport à l'autre camp en présence. En ce qui concerne le risque de perte d'emplois, ils reconnaissent

⁵⁴ Chevalier, C. (2020, 28 juillet). « Plan de relance fédéral : bifurquez vers la transition et la résilience ». ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

⁵⁵ Chevalier, C. (2020, 28 juillet). « Plan de relance fédéral : bifurquez vers la transition et la résilience ». ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

⁵⁶ Lorent, P. (2020, 7 septembre). Les partenaires sociaux unis sur l'enjeu du Covid et de la relance. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

cette possibilité mais offrent des solutions, sous la forme d'aides adaptées pour les chômeurs ainsi que le développement de formations porteuses d'avenir. Concernant la possibilité de relancer l'économie dans un premier temps et enclencher une transition plus tard, ces acteurs soulignent le danger du phénomène de *lock-in* et insistent sur le fait qu'une transition effectuée plus tard s'avèrera encore plus difficile à mener.

Le discours des participants qui souhaitent aider toutes les entreprises n'a pas beaucoup évolué durant le débat et il ne fournit pas de réponse au contre-discours développé par le camp qui soutient une transition dès maintenant.

On remarque donc qu'aucun acteur ne s'est complètement opposé à l'idée de mener une transition, le débat porte plutôt sur le timing selon lequel celle-ci devrait être menée. Entre ceux qui veulent débiter une transition dès maintenant et ceux qui souhaitent d'abord relancer l'économie comme elle était avant la crise dans un premier temps.

Au point suivant est discutée la possibilité d'associer des conditions environnementales à la réception d'aides venant du plan de relance.

b) Faut-il établir des conditions environnementales à l'attribution d'aides publiques ?

Entre le 13 et le 15 mai 2020, lors des discussions autour du plan Sophia, plusieurs parties prenantes se sont exprimées sur la possibilité d'établir des conditions pour les entreprises qui recevront des aides publiques. Ainsi, Le *Resilience management group* a exprimé son souhait d'associer une obligation de réduire l'empreinte carbone aux aides reçues. Sylvie Meekers, directrice générale de l'ASBL Inter-Environnement Wallonie, soutient également l'idée de conditionner les aides publiques à la réduction des impacts environnementaux. Julia Poliscanova, de l'ONG Transport et Environnement explique qu'en ce qui concerne le secteur automobile, « *on ne doit les aider que s'ils s'engagent à sortir du moteur thermique à partir de 2025 et à ne plus produire que des véhicules zéro émission* »⁵⁷.

L'établissement de conditions est cependant nuancé ou contesté par certains acteurs à cette même période. L'économiste de l'ULiège Didier Van Caillie estime que « *sur le fond, imposer une conditionnalité à l'aide publique est légitime mais les mesures doivent être crédibles et possibles à mettre en œuvre ; l'inverse serait désastreux* »⁴. Il ajoute que certaines mesures « *ne sont pertinentes qu'à l'échelle européenne* »⁵⁸. Pour lui, le plan de relance doit restaurer la confiance entre les différents acteurs économiques avant de pouvoir se préoccuper de l'environnement.

L'économiste Jean-Christophe Dehalu, de l'Union wallonne des entreprises, se montre encore plus critique et estime que le timing n'est pas judicieux pour de telles mesures. Selon lui « *aujourd'hui, on*

⁵⁷ De Muelenaere, M. (2020, 13 mai). Une relance économique, avec ou sans conditions pour les entreprises ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

⁵⁸ De Muelenaere, M. (2020, 13 mai). Une relance économique, avec ou sans conditions pour les entreprises ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

parle de survie d'entreprises, d'emplois, de productivité. Imposer trop tôt une transition écologique trop forte risque d'être en décalage ; une entreprise qui ne pourrait s'y inscrire pourrait se trouver en faillite. Ces conditions devraient plutôt entrer dans un plan de relance à plus moyen terme »⁵⁹. Pierre Harmant, le directeur de Finance.Brussels, et Willy Borsus, le ministre wallon du commerce, partagent ce point de vue. Selon Pierre Harmant, il faut faire face à l'urgence et il est « inapproprié de négocier avec les entreprises « le couteau sous la gorge. [Il souhaite plutôt] parer au plus pressé et établir une relation de confiance avec celles-ci. Réorienter un business model ne se fait pas en quatre minutes »⁶⁰.

Le **20 octobre 2020**, un groupe d'experts mandaté par l'Institut Fédéral pour le Développement Durable, qui a étudié le sujet de la relance de l'économie belge dans le respect des 17 objectifs de développement durable, a conclu que la conditionnalité des aides accordées par le plan de relance est essentielle. Il souhaite voir la mise en place de conditions en lien avec la transition écologique et la loyauté fiscale.

On remarque ici le même type de discussion que dans le débat sur le choix des entreprises à aider. Quand on observe l'argumentation autour de la possibilité de mettre en place des conditions associées aux aides d'état, on remarque qu'aucune des parties ne s'est exprimée contre le système en lui-même. Le débat porte plutôt sur le moment opportun pour instituer ces conditions. Alors que certains prône l'importance d'établir la conditionnalité dès que possible, d'autres voudraient la voir mise en place à plus long terme, mentionnant que l'institution directe de cette mesure est une prise en otage des entreprises, on retrouve un lexique de l'agression dans leurs arguments. Les deux camps parlent d'urgence, urgence écologique pour les uns, urgence d'aider les entreprises pour les autres.

Ce point conclut l'analyse de la thématique de la transition durable et de l'opportunité, ou non, de mener une transition grâce au plan de relance et de résilience. On peut maintenant mener une discussion sur les différents résultats obtenus dans cette recherche.

4.4. Discussion

Cette partie est dédiée à la discussion des différents résultats obtenus grâce à l'analyse des données récoltées dans les 114 articles du corpus. Elle permet d'apporter une réflexion plus détaillée sur la controverse ainsi que sur les efforts des camps soutenant la transition ou souhaitant la voir se dérouler plus tard.

Le premier point à aborder concerne la différence de traitement de la controverse entre les journaux néerlandophones et les journaux francophones. Les deux journaux francophones ont publié 92 articles sur le sujet alors que les journaux néerlandophones en publiaient 22. Aucune explication pour cette disparité ne peut être trouvée dans le corpus de cette étude. La justification ne semble pas devoir

⁵⁹ De Muelenaere, M. (2020, 13 mai). Une relance économique, avec ou sans conditions pour les entreprises ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021

⁶⁰ Counasse, X., Munster, J-F. (2020, 13 mai). En Belgique : Il faut d'abord répondre à l'urgence. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

se trouver non plus dans le sujet de la controverse, le plan de relance, qui impacte également la Flandre, avec un budget et des projets propres à la région. Il ne semble pas pertinent non plus de l'attribuer aux acteurs participants à la controverse car on retrouve des ministres fédéraux, des groupements de syndicats ou d'entreprises ainsi que des politiques flamands, parmi lesquels le premier ministre Alexander De Coo. Il serait intéressant d'étudier le traitement du sujet dans d'autres médias, télévisés par exemple, ou dans d'autres arènes pour découvrir si le phénomène se répète également.

On retrouve également cette différence significative de publications pour la thématique de la transition, avec 38 articles pour les journaux francophones, contre seulement 1 pour les journaux néerlandophones. Il y a donc proportionnellement moins d'articles mentionnant la thématique de la transition dans les journaux néerlandophones (4.5%), que dans les journaux francophones (40%). A nouveau, il ne semble pas exister d'explication dans le corpus de cette étude pour cette disparité.

Si on se penche sur l'identité des acteurs ayant participé à la controverse, on remarque que la plupart sont des femmes et des hommes politiques ou des experts, bien souvent économistes. Certaines prises de parole ont également été faites par des représentants syndicaux, chefs d'entreprises ainsi que par des associations formées pour influencer le débat sur le plan de relance, comme la Coalition Corona. On a pu observer lors de l'étude théorique sur les arènes que les groupes de militants radicaux n'ont pas tendance à participer aux débats dans les médias nationaux. Il s'avère que cette constatation se révèle correcte dans le cadre de cette controverse. Une seule mention à une ONG qualifiée de radicale a été faite dans le corpus de cette étude. Cette mention n'est pas un témoignage direct d'un acteur mais une reprise d'un communiqué effectué par cette ONG.

En ce qui concerne des discussions sur la thématique de la transition, on peut observer que de nombreux acteurs reconnaissent l'existence de pression venant du paysage du système sociotechnique dont nous faisons partie. En effet, ces acteurs admettent la dégradation de l'environnement suite aux activités humaines et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour freiner le réchauffement climatique.

Tous les acteurs reconnaissent donc les pressions provenant du paysage et aucun ne s'est exprimé contre le point de vue qui insiste sur la nécessité d'effectuer une transition en Belgique. Cependant, les discussions portaient sur le moment opportun pour mener cette transition ainsi que sur l'attribution des ressources du plan de relance. En effet, certains acteurs souhaitent attribuer les ressources aux entreprises bien établies dans le régime, aider les entreprises en difficulté et engager une transition par après. Alors que d'autres acteurs désirent engager une transition dès maintenant et souhaitent utiliser les ressources disponibles pour promouvoir des différentes niches (techniques de rénovations énergétiques des bâtiments, développement des techniques pour créer un réseau d'énergie hydrogène, petits producteurs locaux) ou même en développer de nouvelles grâce à la recherche. On a pu voir qu'une bonne gestion des ressources est essentielle pour mener à une transition durable. Ainsi, soutenir les

niches durables qui ont été identifiées par les différents acteurs aurait le potentiel de contribuer à une transition durable alors qu'une aide accordée à tous les secteurs perpétuerait le régime en place actuellement.

Il ressort que le camp des proposant de l'utilisation des aides européennes pour entraîner le début d'une transition est celui qui a le mieux réussi à défendre son point de vue, trouvant des contre-arguments aux critiques adressées contre le projet, comme le risque de perte d'emplois par exemple. De plus, plusieurs de leurs arguments sont restés sans opposition de la part de leurs opposants.

Si on suit la trajectoire argumentative de l'opinion qui consiste à ne vouloir aider que les entreprises qui font partie de secteurs durables, on peut voir que le discours s'est adapté pour répondre à une critique des opposants, le risque de perdre de nombreux emplois si on ne vient pas en aide à toutes les entreprises belges en difficulté. Le risque est reconnu mais une solution au problème est proposée, grâce au développement de nouveaux secteurs durables générateurs d'emplois ainsi que des formations permettant la reconversion des travailleurs. Au contraire, les arguments des proposant d'une aide à toutes les entreprises, sans discrimination n'ont pas évolué pendant la durée de la controverse.

De plus, lors des débats, plusieurs acteurs ont correctement identifié les risques liés au projet de relancer l'économie "comme avant" en mentionnant le problème des routines et des investissements perdus. Cette contre-argumentation est pertinente par rapport aux études théoriques de la transition. Il faut d'ailleurs souligner que l'argument concernant la difficulté de changer le régime lorsque les routines seront établies n'a pas trouvé de réponse de la part des opposants. Il en va de même en ce qui concerne les investissements perdus.

Le recours aux métaphores a été fait plusieurs fois lors des débats. Celle qui représente l'économie comme un moteur a été la plus populaire. D'abord proposée par Thomas Dermine, elle a été reprise par d'autres acteurs qui l'ont adapté à leur vision du changement qui est nécessaire dans notre économie. La dernière mention de cette métaphore est faite par Peter De Keyser et Koen Schoors, qui expliquent qu'il est nécessaire de changer le moteur de notre économie dans le but de mener une transition durable.

On retrouve deux régimes discursifs dominants pour les proposant d'une transition : la crise vue comme une opportunité de changement et la transition comme une obligation morale. Ces narrations n'ont pas rencontré de contre-argumentation de la part des opposants. Cependant, un acteur ayant utilisé la rhétorique de l'opportunité a exprimé ses craintes que l'opportunité de changement soit ignorée à cause de considérations liées à la croissance économique. Cette inquiétude couplée à l'absence de critique contre le régime discursif de l'obligation morale peut mener à penser que cette narration est la plus adéquate pour les partisans d'une transition durable. Une rapide recherche des publications scientifiques ne révèle pas de recherche portant sur la narration la plus adaptée pour promouvoir une transition durable. Si cela s'avère correct après une recherche plus approfondie, il serait intéressant de

pouvoir conduire une étude du sujet plus en détail. En effet, une transition durable doit être encouragée dans de nombreux régimes existants pour espérer créer un système plus durable.

En ce qui concerne les projets qui doivent faire partie du plan de relance pour mener à une transition durable, ils ont très peu fait partie des échanges faisant partie du corpus. Cela correspond plus largement à l'ensemble des projets faisant partie du plan de relance qui n'ont également pas fait l'objet de discussions spécifiques. Le projet le plus discuté est celui de la rénovation énergétique des bâtiments. La stratégie adoptée ici par les proposant a été de souligner le triple bénéfice de ce projet : l'augmentation du confort des utilisateurs des bâtiments, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la création d'emplois dans le secteur. La seule critique s'étant élevée contre le projet lui reproche sa futilité et souhaite recentrer le débat sur des réformes structurelle. Cette critique est restée sans réponse directe mais le triple bénéfice du projet a été réitéré.

Ceci conclut la discussion sur les résultats obtenus lors de l'analyse de la controverse sur le plan pour la reprise et la résilience belge. La dernière partie de ce travail permet de proposer différentes conclusions à l'analyse qui a été menée ainsi que d'en souligner les limites.

5. Conclusions

Ce travail a pour objet de rechercher la question suivante : « Quelle est la trajectoire des arguments présentés dans la presse portant sur la possibilité d'opérer une transition durable grâce au plan pour la reprise et la résilience belge ». Pour répondre à cette question, un corpus de 114 articles de presse, provenant de 4 journaux nationaux belge, a été constitué pour servir de base à l'analyse des trajectoires argumentatives.

Tout d'abord, on a pu voir que la thématique de la transition durable était très présente dans la controverse autour du plan de reprise et de résilience belge. C'est la troisième thématique la plus mentionnée dans les articles de presse étudiés, derrière la thématique des investissements publics et celle de l'aide aux entreprises. Cependant, le sujet de la transition faisait partie intégrante des discussions sur ces deux thématiques. Au total, neuf thématiques ont été identifiées dans le corpus.

Les arguments climatiques sont majoritairement utilisés pour justifier de la nécessité de mener une transition du système en place en Belgique. En effet, les acteurs reconnaissent l'existence de pressions provenant du paysage socio-technique suite à la dégradation de l'environnement. On peut remarquer lors de l'analyse des débats qui ont été menés dans les journaux étudiés que ces arguments ne sont pas opposés. De fait, la nécessité d'une transition elle-même n'est pas critiquée.

Il s'est avéré que le débat portait plutôt sur le timing opportun pour mener cette transition. Ainsi, certains acteurs proposent d'utiliser les fonds du plan de relance de telle manière qu'ils seraient

à l'origine d'une transition durable. Pour cela, ces acteurs souhaitent soutenir uniquement des entreprises durables. D'autres acteurs se refusent à cette idée et souhaitent que toutes les entreprises reçoivent des aides, quel que soit leur impact environnemental. En étudiant les trajectoires argumentatives dans ce débat, on observe que les arguments des opposants à une transition durable qui débiterait dès aujourd'hui ne se sont pas transformés au fil de la controverse. Au contraire, les arguments des proposant ont évolué pour inclure des réponses aux critiques présentées par le camp opposé. Ils reconnaissent le risque de perte d'emploi associé avec la limitation des aides aux entreprises durables et offrent des solutions, grâce à la création de nouveaux emplois et à des formations adaptées.

On remarque donc que l'opposition n'est pas faite contre l'objectif de mener une transition du régime, elle est faite contre le fait d'arrêter dès aujourd'hui de supporter l'économie comme on la connaît. Comme l'a présenté un participant au débat, beaucoup d'acteurs acceptent que l'on fasse des choses en plus pour l'écologie, mais pas que l'on arrête d'autres choses, que l'on en fasse moins pour l'économie traditionnelle.

Plusieurs régimes discursifs ont été utilisés lors des débats autour d'une transition durable. Deux d'entre eux sont revenus le plus souvent et semblent avoir été les plus populaires. Le premier consiste à présenter le plan de relance comme une chance de mener une transition durable, une opportunité sans pareille de faire changer notre économie. Un acteur a exprimé son inquiétude concernant le fait que cette opportunité ne soit pas saisie à cause de considérations purement économiques. Le deuxième présente la transition durable comme une obligation morale car il est absolument nécessaire de modifier l'économie pour la rendre plus durable. Ce régime n'a rencontré aucune opposition.

Le recours aux métaphores a été relativement courant dans les débats, dans le but de rendre la compréhension de la nécessité d'effectuer une transition durable plus simple. Ainsi, un plan de relance permettant de lancer une transition durable a été comparé à un moteur qu'il faudrait changer ou comme un ordinateur à mettre à jour. L'analogie avec un moteur est celle qui a été reprise le plus souvent et on a pu observer son évolution au fil des reprises. Alors qu'on parlait dans un premier temps de conserver le moteur de l'économie mais de modifier le carburant, d'autres acteurs ont plus tard expliqué qu'il faut changer le moteur en lui-même pour mener à une transition durable.

En ce qui concerne la trajectoire argumentative se rapportant à des projets spécifiques qui permettraient de débiter une transition durable, il faut faire le constat que ces projets ont été très peu discutés dans la presse écrite. Dans le cas où un projet ou un secteur d'action a été mentionné, on retrouve très souvent seulement une ou deux prises de parole qui sont en soutien avec le projet présenté. La rénovation énergétique des bâtiments est en fait le seul projet ayant été l'objet de critiques de la part d'un opposant, qui sont restées sans réponse. Le discours des proposant, basé sur un triple

bénéfice (augmentation du bien-être des habitants, création d'emplois et réduction des émissions) a relativement peu évolué durant le débat. Dans le cas du développement d'un secteur vert de l'hydrogène, les proposant ont mentionné eux-mêmes le contre-discours pour pouvoir y répondre. Il ressort donc que pour étudier plus en détail les trajectoires argumentatives relatives aux projets spécifiques du plan de relance, il faudrait se diriger vers d'autres médias que les journaux nationaux ou vers d'autres arènes. Il serait intéressant de comparer l'évolution de ces arguments avec les observations qui ont été faites dans le cadre de ce travail de fin d'études.

Il est nécessaire de s'intéresser aux limitations de ce travail. La première à cours à la théorie d'étude des transitions qui a été choisie. Les discours portant sur la thématique de la transition durable ont été analysés sous le prisme de la méthode de l'analyse multi-niveaux. Celle-ci a été choisie parce qu'elle permettait de dépeindre les différents facteurs qui entraînent en compte dans le débat étudié et qui ont pu influencer l'argumentation des acteurs. Elle permet de comprendre les raisons qui poussent certains acteurs à demander une transition durable grâce à l'existence de pressions au niveau du paysage et le refus d'autres acteurs, qui souhaitent simplement maintenir le régime existant. Elle permet également de comprendre pourquoi certains acteurs souhaitent diriger l'utilisation des ressources disponibles, les fonds du plan national pour la reprise et la résilience, vers des niches technologiques. Cependant, il faut tenir compte des limites de la méthode du *multi-level perspective*. Ainsi, cette méthode ne fait pas beaucoup de cas du libre arbitre des acteurs et des conflits internes au régime. Or, les conflits internes au régime sont ici importants, entre ceux qui veulent favoriser la reprise de toutes les entreprises et ceux qui souhaitent promouvoir une transition. Il est donc possible qu'une autre méthode d'analyse des transitions puisse donner un autre éclairage sur les débats de cette controverse. La gouvernance étant un facteur important d'une transition durable réussie, il serait intéressant d'user d'une méthode qui place la gouvernance plus au centre de l'analyse pour une future recherche sur le plan pour la reprise et la résilience comme par exemple la théorie du management de la transition. Cette méthode serait particulièrement intéressante pour suivre la mise en place des mesures.

Une deuxième limitation dont il faut tenir compte est que les débats qui ont été analysés dans ce travail sont issus de l'arène médiatique et plus précisément de publications de la presse écrite journalière. Cette approche limite l'analyse à seulement une partie des échanges qui ont eu lieu durant la controverse, de nombreux débats ayant eu lieu dans d'autres arènes, comme par exemple l'arène politique. On remarque par exemple qu'il n'est presque pas fait mention dans les débats de projets précis qui permettraient de lancer une transition durable et qui devraient être financés par le plan de relance. Dans le but d'étudier les trajectoires argumentatives relatives à ces projets, il serait ainsi pertinent d'étudier les débats ayant eu lieu dans d'autres arènes. L'étude d'une autre arène permettrait également de capturer les discours d'acteurs comme les ONG radicales, qui étaient très peu présents dans la presse.

6. Bibliographie

6.1. Articles scientifiques

Badouard, R., Mabi, C., Monnoyer-Smith, L. (2016). Le débat et ses arènes : A propos de la matérialité des espaces de discussion. *Questions de communication*, N°30 : 7-23.

Barbot, J. (1999). L'engagement dans l'arène médiatique. Les associations de lutte contre le sida. *Réseau*, N°95(17) : 155-196.

Bargues, E., Landivar, D. (2016). Les organismes de formation comme relais des savoirs officiels et scientifiques liées à la transition écologique: Une approche par la cartographie des controverses. *Formation emploi*, N°135(3) : 29-51.

Beacco, J-C., (1993). L'explication d'orientation encyclopédique. *Les Carnets du Cediscor*, N°1 : 33-54.

Bomberg, E. (2017), Shale we drill? Discourse dynamics in UK fracking debates. *Journal of Environmental Policy and Planning*, N°19(1) : 72-88.

Chateauraynaud, F. (2011). Sociologie argumentative et dynamique des controverses : L'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe. *A contratio*, N°16 (2) : 131-150.

Chateauraynaud, F. (2014). Trajectoires argumentatives et constellations discursives. Exploration socio-informatique des futurs vus depuis le nanomonde. *La Découverte*, N°188 : 121-158.

Clergeau, C., Paulus, K. (2017). Déploiement de la RSE dans les projets événementiels, une analyse à partir de la théorie de l'acteur-réseau. *Management & Avenir*, N°91 : 121-140.

Delhoume, C., Caroux, D. (2014). Quel rôle des agriculteurs dans la transition énergétique ? Acceptation sociale et controverses émergentes à partir de l'exemple d'une chaufferie collective de biomasse en Picardie. *VertigO*, N°14(3).

Dodier, N. (1999). L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine. *Réseaux*, N°95(17) : 107-154.

Dascal, M. (2001). How rational can a polemic across the analytic-continental "divide" be?. *International Journal of Philosophical Studies*, N°9(3) : 313-339.

Doury, M. (2004). La classification des arguments dans les discours ordinaires. *Langage*, N° 154 : 59-73.

Entman, R. M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, N° 43(4) : 51-58.

- Fabiani, J. (2007). Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels : Vers une sociologie historique des formes de débat agonistique. *Mil neuf cent*, N° 25(1) : 45–.
- Gâta, A. (2016). Dictionnaire de l'argumentation, Une introduction aux études d'argumentation. *Studia de Lingvistica*, N°6 : 201-204.
- Geels, F.W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, N°31 ; 1257-1274.
- Geels, F.W. (2005). Processes and patterns in transitions and system innovations: Refining the co-evolutionary multi-level perspective. *Technological Forecasting & Social Change*, N°72 : 681-696.
- Geels, F.W., Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, N°36 : 399-417.
- Hessellund Andersen, B., Søgaaard Jørgensen, M. (2015). Dépendance à la trajectoire et création d'une trajectoire dans les controverses sur la sphère bioénergétique eu Danemark. *Économie rurale*, N°349-350 : 57-82.
- Husson, L. (2015). Patrick Charaudeau, dir, La Laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale : Paris, Ina Ed., coll. Médias essais, 2015, 180 pages. *Questions de communication*, N°28 : 352-354.
- Jackiewicz, A. (2017). Outils notionnels pour l'analyse des controverses. *Questions de communication*, N°31 : 137-159.
- Jacquín, J. (2015). S'opposer à autrui en situation de co-présence : la multimodalité de la désignation contre-argumentative. *Semen*, N°39.
- Lamizet, B. (2015). À propos de la transition énergétique. *Hermès, La Revue*, N°71 : 137-138.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ?. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, N°25(1) : 191-212.
- Markard, J., Raven, R., Truffer, B. (2012). Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects. *Research Policy*, N°41 : 955-967.
- Meadowcroft, J. (2009). What about the politics? Sustainable development, transition management, and long term energy transitions. *Policy Sciences*, N°42 : 323-340.
- Pestre, D. (2007). L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, N°25(1) : 29-43.
- Rouquette, S. (2003). Télévision et démocratie : le cens caché. *Médiamorphoses*, N°7 : 89-98.

Schmidt, A., Boersma, K., Groenewegen, P. (2018). Management strategies in response to an institutional crisis: The case of earthquakes in the Netherlands. *Public Administration*, N°96 : 513-527.

Smith, A., Stirling, A., Berhout, F. (2005). The governance of sustainable socio-technical transitions. *Research Policy*, N°34 : 1491-1510.

Smith, A., Voß, J-P., Grin, J. (2010). Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges. *Research Policy*, N°39 : 435-448.

Souillard, N., Sebbah, B., Loubère, L., Thiong-Kay, L., Smyrnaiois, N. (2020). Les gilets jaunes, étude d'un mouvement social au prisme de ses arènes médiatiques. *Terminal*, N°127.

Star, S., Griesemer, J. (1989). Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social Studies of Science*, N°19(3) : 387-420.

6.2. Ouvrages

Chateauraynaud, F., Doury, M. (2013). Le rôle des événements dans la portée des arguments : une affaire de « précédents ». In : Moirand, S., Reboul-Touré, S., Londei, D., Reggiani, L. (Eds.), *Dire l'événement : Langage, mémoire, société* (pp. 267-283). Presses Sorbonne Nouvelle.

Doury, M. (1997). *Le débat immobile : L'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*. Éditions Kimé.

Geels, F.W., Schot, J. (2010). The dynamics of sociotechnical transitions – a sociotechnical perspective. In: Grin, J., Rotmans, J., Schot, J. (Eds.), *Transitions to Sustainable Development* (pp. 9-101). Routledge.

Johnson, R. H. (2008). Responding to objections. In: F. van Eemeren, B. Garssen (Eds.), *Controversy and Confrontation* (pp. 149-162). John Benjamins Publishing Company.

Latour, B. (2007). Des faits indiscutables aux faits disputés. In : Latour, B. (Ed.), *Changer de société, refaire de la sociologie*. (pp. 125-176). La Découverte.

Plantin, C. (2005). Un modèle dialogal. In : Plantin, C. (Ed.), *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives* (pp. 52-73). Presses Universitaires de France.

Robert, V. (2013). Polémiques entre intellectuels : pratiques et fonctions. In Robert, V. (Ed.) *Intellectuels et polémiques dans l'espace germanophone* (pp. 11-64). Presses Sorbonne Nouvelle.

Van Eemeren, F., Garssen, B. (2008). Controversy and confrontation in argumentative discourse. In : F. van Eemeren, B. Garssen (Eds.) *Controversy and Confrontation* (pp. 1-26). John Benjamins Publishing Company.

Van Eemeren, F. (2010). *Strategic maneuvering in argumentative discourse: Extending the pragma-dialectical theory of argumentation*. John Benjamins Publishing Company.

6.3. Thèses de doctorat

Broustau, N. (2007). *La trajectoire argumentative des représentations médiatiques dans les textes d'opinion en presse écrite : le cas Elián González dans le Miami Herald, le Washington Post et le New York Times* (Thèse de doctorat, Université de Laval, Canada). Disponible à l'adresse :

https://www.researchgate.net/publication/264786351_La_trajectoire_argumentative_des_representations_mediatiques_dans_les_textes_dopinion_en_presse_ecrite_le_cas_EliAN_GONZALEZ_dans_le_MIAMY_HERALD_le_WASHINGTON_POST_et_le_NEW_YORK_TIMES

6.4. Minutes de conférences

Perrenoud, P. (2020, août). Quels savoirs, quelles compétences mettre au service de la solidarité ? In II Télé Congrès du SESI. Conférence qui s'est déroulée à Brasilia, Brésil.

6.5. Articles de journaux en ligne

B., E., P., B., d.M., M., La. V. (2021, 10 janvier). De l'argent pour qui, pour quoi ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

Belga. (2021, 29 janvier). Le gouvernement fédéral approuve son volet du plan de relance. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 30/07/2021.

Berns, D. (2020, 13 mai). Etienne de Callatay : « On a fait des choix, et il faut les faire en faveur de l'environnement ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

Berns, D. (2021, 11 janvier). Etienne de Callatay : « Je ne crois pas que le déploiement de la 5G soit prioritaire ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

Berns, D., Padoan, B. (2021, 29 mai). Baromètre de la relance : « Si les investissements publics doivent augmenter, il faudra des économies ailleurs ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 23/07/2021.

Bettel, X., De Croo, A., Iohamis, K., Kallas, K., Löfven, S., Marin, S., Martin, M., Mitsotakis, K., Sanchez, P., Von der Leyen, U. (2021, 8 mars). Dix leaders européens plaident pour donner sa place à la femme dans l'après-covid. ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 23/07/2021.

Chardon, F. (2021, 12 janvier). Rassurée, la Région bruxelloise valide le plan de relance. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

Chevalier, C. (2020, 28 juillet). « Plan de relance fédéral : bifurquez vers la transition et la résilience ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

Coenen, C. (2020, 12 octobre). Le Covid-19, une opportunité unique pour les entreprises d'œuvrer à un avenir durable. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

Coppi, D. (2020, 21 novembre). « En activant le plan de relance, nous changeons de logiciel ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

Coppi, D., Demonty, B. (2021, 5 janvier). Hors bataille sanitaire, les quatre grandes tâches du gouvernement fédéral en 2021. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

Counasse, X., Munster, J-F. (2020, 13 mai). En Belgique : Il faut d'abord répondre à l'urgence. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

Deffet, E., De Muelenaere, M. (2021, 25 juin). Philippe Henry au « Soir » : « Des budgets et des enjeux inédits pour le climat ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 23/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 13 mai). Une relance économique, avec ou sans conditions pour les entreprises ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 14 mai). Académiques et entrepreneurs se coalisent pour une « relance soutenable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 15 mai). Coalition pour une « relance soutenable ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 29 mai). Sylvie Meekers : « Le profit se trouve ailleurs que dans le seul argent. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 19/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 11 juillet). Jean-Pascal van Ypersele : « La crise doit servir à une révolution ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021

De Muelenaere, M. (2020, 16 juillet). « Le monde d'après » : la relance verte reste en plan. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 14 octobre). Nicolas Van Nuffel : « la transition, c'est un cap et un chemin ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

De Muelenaere, M. (2020, 28 novembre). Plan de reprise : de l'argent sur la table, du flou dans la vision. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 22/07/2021.

Desmet, L. (2020, 14 juillet). De relance na corona: het plan voor een welvarend, weerbaar en wervend Vlaanderen. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 26/07/2021.

July, B., Demonty, B. (2020, 30 mai). Quelle relance pour la Belgique ?. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

La Libre Eco avec AFP. (2021, 23 juin). Feu vert officiel de la Commission européenne pour le plan de relance belge. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 28/07/2021.

La rédaction de la Libre. (2021, 23 juin). Alexander De Croo se félicite du plan de relance belge, "l'un des plus verts". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 28/07/2021.

LH. (2021, 30 avril). België dient vandaag herstelplan in bij Europese Commissie. *Het Laatste Nieuws*. Disponible à l'adresse : <https://www.hln.be>. Consulté le 24/07/2021.

Lorent, P. (2020, 7 septembre). Les partenaires sociaux unis sur l'enjeu du Covid et de la relance. *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 21/07/2021.

Marsac, A. (2020, 11 novembre). Zakia Khattabi (Ecolo) : "Relancer sans rien changer serait criminel". *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 27/07/2021.

Marsac, A., Delannois, C., Lemaire, I. (2020, 28 novembre). La relance économique face au défi climatique. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 29/07/2021.

Mathieu, F. (2021, 21 janvier). Plan de relance : l'Europe met la pression sur la Belgique. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/>. Consulté le 29/07/2021.

Munster, J-F. (2020a, 9 juin). Etienne de Callatay : « En faire trop peut être contre-productif ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

Munster, J-F. (2020b, 9 juin). Joseph Pagano : « Il vaut mieux prévenir que guérir ». *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

Munster, J-F. (2020, 10 juin). Faut-il oui ou non un plan de relance ? *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://plus.lesoir.be/>. Consulté le 20/07/2021.

Ooghe, S. (2021, 27 mai). Economen De Keyzer en Schoors: 'Een kans als deze om onze welvaart voor decennia te verzekeren, krijg je maar om de zeventig jaar'. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 25/07/2021.

SRB. (2021, 12 janvier). Verdeling Europees relancegeld "ongunstig" voor Brussel. *Het Laatste Nieuws*. Disponible à l'adresse : <https://www.hln.be>. Consulté le 23/07/2021.

Van Den Meerssche, D. (2020, 15 mai). Het relancecomité is een goed gestoffeerde Rotary-vergadering. Het kon ook anders. *De Morgen*. Disponible à l'adresse : <https://www.demorgen.be/>. Consulté le 26/07/2021.

6.6. Sites internet

Centre d'information sur les médias. (2021). *L'authentification et l'étude audience presse*. Disponible à l'adresse : <https://www.cim.be/fr/media/presse/24>. Consulté le 22/07/2021.

Media Bias Fact Check. (2021). *Le Soir*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/le-soir/>. Consulté le 16/07/2021.

Media Bias Fact Check. (2021). *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/la-libre/>. Consulté le 16/07/2021.

Media Bias Fact Check. (2021). *Het Laatste Nieuws (HLN)*. Disponible à l'adresse : <https://mediabiasfactcheck.com/het-laatste-nieuws-hln/>. Consulté le 16/07/2021.

Wikipédia. (2021, 8 juin). *Liste de journaux en Belgique*. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_journaux_en_Belgique. Consulté le 16/07/2021.

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Liste complète des différents articles composant le corpus de cette étude

7.1.1. Le Soir

Date de publication	Titre de l'article	Auteur.e.s	URL
12-05-20	«Une nouvelle feuille de route pour une nouvelle mobilité»	Annekatrien Verdict, Gideon Boie et Jens Aerts	https://plus.lesoir.be/300076/article/2020-05-12/une-nouvelle-feuille-de-route-pour-une-nouvelle-mobilite?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D200%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.147693047.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
13-05-20	Etienne de Callatay: "On fait des choix, et il faut les faire en faveur de l'environnement"	Dominique Berns	https://plus.lesoir.be/300708/article/2020-05-13/une-relance-economique-avec-ou-sans-conditions-pour-les-entreprises?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dmuelenaere%2520climat
13-05-20	En Belgique: "Il faut d'abord répondre à l'urgence"	Xavier Counasse et Jean-François Munster	https://plus.lesoir.be/300708/article/2020-05-13/une-relance-economique-avec-ou-sans-conditions-pour-les-entreprises?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dmuelenaere%2520climat
13-05-20	Une relance économique, avec ou sans conditions pour les entreprises	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/300708/article/2020-05-13/une-relance-economique-avec-ou-sans-conditions-pour-les-entreprises?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dmuelenaere%2520climat
14-05-20	Académiques et entrepreneurs se coalisent pour une "relance soutenable"	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/300814/article/2020-05-14/academiques-et-entrepreneurs-se-coalisent-pour-une-relance-soutenable?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate

			e%2520desc%26word%3Dmuelenaere%2520climat%22
15-05-20	Coalition pour une « relance soutenable »	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/art/d-20200514-GG6UA9?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D200%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.92741341.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
28-05-20	«Promouvoir une politique de santé intégrée et non des politiques de gestion des maladies»	Un collectif de signataires	https://plus.lesoir.be/303435/article/2020-05-28/promouvoir-une-politique-de-sante-integree-et-non-des-politiques-de-gestion-des?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D180%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.25831469.8.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-05-20	Sylvie Meekers: «Le profit se trouve ailleurs que dans le seul argent»	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/303974/article/2020-05-29/sylvie-meekers-le-profit-se-trouve-ailleurs-que-dans-le-seul-argent?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D180%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.25831469.8.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-05-20	Le Bureau du Plan: «En temps de paix, c'est probablement la crise la plus profonde qu'on ait connue depuis des centaines d'années»	Bernard Demontry et Dominique Berns	https://plus.lesoir.be/304018/article/2020-05-29/le-bureau-du-plan-en-temps-de-paix-cest-probablement-la-crise-la-plus-profonde?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D160%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.18126090

			3.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-05-20	Virginie Dufrasne: "Des pouvoirs publics plus ambitieux"	Benoit July	https://plus.lesoir.be/304020/article/2020-05-30/quelle-relevance-pour-la-belgique?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D160%26word%3Drelevance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.181260903.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
30-05-20	Quelle relance pour la Belgique ?	Benoit July et Bernard Demontry	https://plus.lesoir.be/304020/article/2020-05-30/quelle-relevance-pour-la-belgique?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D160%26word%3Drelevance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.181260903.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
09-06-20	Joseph Pagano: "Il vaut mieux prévenir que guérir"	Jean-François Munster	https://plus.lesoir.be/306175/article/2020-06-10/faut-il-oui-ou-non-un-plan-de-relevance
09-06-20	Etienne de Callatay: "En faire trop peut être contre-productif"	Jean-François Munster	https://plus.lesoir.be/306175/article/2020-06-10/faut-il-oui-ou-non-un-plan-de-relevance
10-06-20	Faut-il oui ou non un plan de relance	Jean-François Munster	https://plus.lesoir.be/306175/article/2020-06-10/faut-il-oui-ou-non-un-plan-de-relevance
13-06-20	Pierre Wunsch (BNB): "Il ne faut pas distribuer de l'argent à tout le monde"	Bernard Demonty et Benoit July	https://plus.lesoir.be/306905/article/2020-06-13/pierre-wunsch-bnb-il-ne-faut-pas-distribuer-de-largent-tout-le-monde?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPierre%2BWunsch
01-07-20	Carte blanche: le «monde d'après» selon Pierre Wunsch n'est pas une fatalité	Bernard Bayot, Thierry Bodson, Edouard Delruelle, Aria	https://plus.lesoir.be/310661/article/2020-07-01/carte-blanche-le-monde-dapres-selon-pierre-wunsch-nest-pas-une-fatalite?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL

		ne Estenne, Michel Genet, Jean-Pascal Labille, Marc Lemaire, Christine Mahy, Marie-Hélène Ska, Olivier Valentin, Nicolas Van Nuffel, Arnaud Zacharie	https://plus.lesoir.be/312548/article/2020-07-11/jean-pascal-van-ypersele-la-crise-doit-servir-une-revolution?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Drelance%2Bcovid
11-07-20	Jean-Pascal van Ypersele: "La crise doit servir à une révolution"	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/313694/article/2020-07-16/le-monde-dapres-la-relance-verte-reste-en-plan
16-07-20	"Le monde d'après": la relance verte reste en plan	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/313969/article/2020-07-17/barometre-de-la-relance-sur-lemploi-la-crise-revele-les-limites-de-notre?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D130%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.160955133.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
17-07-20	Baromètre de la relance sur l'emploi: la crise a révélé les limites de notre protection sociale	Dominique Berns	https://plus.lesoir.be/315623/article/2020-07-28/plan-de-relance-federal-bifurquez-vers-la-transition-et-la-resilience!&referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dplan%2520sophia
28-07-20	"Plan de relance fédéral: bifurquez vers la transition et la résilience!"	Cédric Chevalier	https://plus.lesoir.be/318883/article/2020-08-14/barometre-de-la-relance-produire-et-consommer-local-pour
14-08-20	Baromètre de la relance: produire et consommer local pour	Julien Bosseler	https://plus.lesoir.be/318883/article/2020-08-14/barometre-de-la-relance-produire-et-consommer-local-pour-alimenter-notre?referer=%2Farchives%2Fcherche%3

	alimenter notre économie		Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D120%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.194507373.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
07-09-20	Pieter Timmermans: «Une entreprise sur cinq en risque de faillite»	Bernard Demonty et Benoit July	https://plus.lesoir.be/323244/article/2020-09-07/pieter-timmermans-une-entreprise-sur-cinq-en-risque-de-faillite?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D110%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.261526221.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
07-09-20	Les partenaires sociaux unis sur l'enjeu du Covid et de la relance	Pascal Lorent	https://plus.lesoir.be/323439/article/2020-09-07/les-partenaires-sociaux-unis-sur-lenjeu-du-covid-et-de-la-relance
16-09-20	Carte blanche – «Coronavirus: accélérer la transition vers un système économique durable»	Pieter Timmermans	https://plus.lesoir.be/325113/article/2020-09-16/carte-blanche-coronavirus-acceler-la-transition-vers-un-systeme-economique?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D110%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.261526221.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
10-10-20	Alexander De Croo: «Face au Covid, il faut éteindre l'incendie»	David Coppi et Bernard Demonty	https://plus.lesoir.be/330686/article/2020-10-10/alexander-de-croo-face-au-covid-il-faut-eteindre-lincendie?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D100%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.82162518

			.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
10-10-20	Le gouvernement «pompiers» et la crise sanitaire	Béatrice Delvaux	https://plus.lesoir.be/330714/article/2020-10-10/le-gouvernement-pompier-et-la-crise-sanitaire?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D100%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.153419512.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
14-10-20	Nicolas Van Nuffel: «la transition, c'est un cap et un chemin»	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/331577/article/2020-10-14/nicolas-van-nuffel-la-transition-cest-un-cap-et-un-chemin?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D100%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.153419512.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
20-10-20	Coronavirus: sept pistes d'universitaires pour construire le monde d'après	Marine Buisson	https://plus.lesoir.be/332810/article/2020-10-20/coronavirus-sept-pistes-duniversitaires-pour-construire-le-monde-dapres?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D100%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.153419512.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
20-11-20	"Nous n'évons pas seulement besoin d'aides, nous voulons surtout du travail"	Eric Deffet	https://plus.lesoir.be/art/d-20201119-GJZFMR?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D90%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.252116425.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181

21-11-20	"En activant le plan de relance, nous changeons de logiciel"	David Coppi	https://plus.lesoir.be/art/d-20201120-GJZXKZ?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D80%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.178265828.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
28-11-20	Plan de reprise: de l'argent sur la table, du flou dans la vision	Michel de Muelenaere	https://plus.lesoir.be/340515/article/2020-11-28/plan-de-reprise-de-largent-sur-la-table-du-flou-dans-la-vision?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D70%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.160355069.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
12-12-20	Le baromètre de la relance: «On ne pourra pas sauver tout le monde à Bruxelles»	Benoit July	https://plus.lesoir.be/343298/article/2020-12-12/le-barometre-de-la-relance-ne-pourra-pas-sauver-tout-le-monde-bruxelles?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D60%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.254195016.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
05-01-21	Hors bataille sanitaire, les quatre grandes tâches du gouvernement fédéral en 2021	David Coppi et Bernard Demonty	https://plus.lesoir.be/346984/article/2021-01-05/hors-bataille-sanitaire-les-quatre-grandes-taches-du-gouvernement-federal-en?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D60%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.80197207.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181

07-01-21	Relance: fédéral et fédérés doivent se partager 5.95 milliards d'euros	David Coppi et Michel De Muelenaere	https://plus.lesoir.be/347663/article/2021-01-07/relance-federal-et-federes-doivent-se-partager-595-milliards-deuros
08-01-20	Wouter de Geest (Voka): "Le plan de relance, c'est d'abord un projet belge, pas flamand, wallon ou bruxellois"	Bernard Demonty et Benoit July	https://plus.lesoir.be/347612/article/2021-01-08/wouter-de-geest-voka-le-plan-de-relance-cest-dabord-un-projet-belge-pas-flamand?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dplan%2520relance
10-01-21	De l'argent pour qui, pour quoi?	E.B., B.P., E.D., M.d.M. et V.L.A.	https://plus.lesoir.be/348111/article/2021-01-10/de-largent-pour-qui-pour-quoi?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%2520CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D50%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.80197207.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
11-01-21	Etienne de Callatay: «Je ne crois pas que le déploiement de la 5G soit prioritaire»	Dominique Berns	https://plus.lesoir.be/348058/article/2021-01-11/etienne-de-callatay-je-ne-crois-pas-que-le-deploiement-de-la-5g-soit-prioritaire?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%2520CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D50%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.80197207.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
11-01-21	Plan de relance: un accord sur le partage des 5,925 milliards européens contesté à Bruxelles	David Coppi et Michel De Muelenaere	https://plus.lesoir.be/348296/article/2021-01-11/plan-de-relance-un-accord-sur-le-partage-des-5925-milliards-europeens-conteste
11-01-21	Baromètre de la relance: voici les contours du plan de reprise belge	Michel De Muelenaere	https://plus.lesoir.be/348108/article/2021-01-11/barometre-de-la-relance-voici-les-contours-du-plan-de-reprise-belge?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-

			C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D50%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.80197207.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-01-21	Plan de relance : une dominante verte pour les projets wallons soumis à l'Europe	Eric Deffet	https://plus.lesoir.be/352053/article/2021-01-29/plan-de-reprise-tous-les-elements-sont-reunis-reste-encore-a-sabrer?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.249887174.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-01-21	Plan de relance : une dominante verte pour les projets wallons soumis à l'Europe	Eric Deffet	https://plus.lesoir.be/352053/article/2021-01-29/plan-de-reprise-tous-les-elements-sont-reunis-reste-encore-a-sabrer?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.249887174.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-01-21	Plan de reprise: tous les éléments sont réunis. Reste encore à sabrer	Michel De Muelenaere	https://plus.lesoir.be/352126/article/2021-01-29/plan-de-reprise-tous-les-elements-sont-reunis-reste-encore-a-sabrer?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.249887174.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
04-02-21	Prévot (CDH): «Mobilisons la pharma-vallée belge, pour produire plus de vaccins!»	David Coppi	https://plus.lesoir.be/353252/article/2021-02-04/prevot-cdh-mobilisons-la-pharma-vallee-belge-pour-produire-plus-de-vaccins?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D40%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.249887174.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
18-02-21	Six piliers pour (re)déployer l'économie bruxelloise	Véronique Lamquin	https://plus.lesoir.be/355832/article/2021-02-18/six-piliers-pour-redeployer-leconomie-bruxelloise?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.160429565.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181

08-03-21	Dix leaders européens plaident pour donner sa place à la femme dans l'après-covid	Alexander De Croo, Klaus Iohannis, Kaja Kallas, Stefan Löfven, Sanna Marin, Micheál Martin, Kyriakos Mitsotkis, Pedro Sánchez et Ursula von der Leyen	https://plus.lesoir.be/359361/article/2021-03-08/dix-leaders-europeens-plaident-pour-donner-sa-place-la-femme-dans-lapres-covid?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D30%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.160429565.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
17-04-21	Carte blanche: «Pour un plan de transformation juste et durable»	Bernard Bayot, Thierry Bodson, Edouard Delruelle, Ariane Estenne, Michel Genet, Jean-Pascal Labille, Marc Lemaire, Christine Mahy, Marie-Hélène Ska, Olivier Valentin, Nicolas Van Nuffel, Arnaud Zacharie	https://plus.lesoir.be/366758/article/2021-04-17/carte-blanche-pour-un-plan-de-transformation-juste-et-durable?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.152500601.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
29-05-21	Baromètre de la relance: «Si les investissements publics doivent augmenter, il faudra des économies ailleurs»	Dominique Berns et Bernard Padoan	https://plus.lesoir.be/374869/article/2021-05-29/barometre-de-la-relance-si-les-investissements-publics-doivent-augmenter-il?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.89127643.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
24-06-21	La relance, avant le grand basculement	Bernard Demonty	https://plus.lesoir.be/art/d-20210623-GNDL7H?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-

			C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.89127643.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181
25-06-21	Philippe Henry au «Soir»: «Des budgets et des enjeux inédits pour le climat»	Eric Deffet et Michel De Muelenaere	https://plus.lesoir.be/380408/article/2021-06-25/philippe-henry-au-soir-des-budgets-et-des-enjeux-inedits-pour-le-climat?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast5year%26facets%3DGL%253A3776BF00-132A-4411-BD5B-C493EDBB2DD6%252CROSSEL_GL_BEcp1000%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Drelance%2B%25C3%25A9conomique%2BCOVID#_ga=2.89972315.1998542113.1626196181-2024795292.1626196181

Table 1 – Liste des articles du corpus provenant du journal Le Soir

7.1.2. La Libre

Date de publication	Titre de l'article	Auteur.e.s	URL
16-05-20	Paul Magnette sur la relance économique: "si on attend fin septembre, ce sera trop tard"	Belga	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2020/05/16/paul-magnette-sur-la-relance-economique-si-on-attend-fin-septembre-ce-sera-trop-tard-7LHM23ZECVE5NGP7C6DDVQLL6Q/
26-05-20	Olivier de Wasseige (UWE) : "Un plan de relance, oui! Mais national, pas seulement régional..."	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2020/05/26/olivier-de-wasseige-uwe-un-plan-de-relance-oui-mais-national-pas-seulement-regional-NCKMI3PXKFC SPEH2QZAEDYICDA/
27-05-20	Edito: un plan de relance maintenant, vraiment?	François Mathieu	https://www.lalibre.be/debats/edito/2020/05/27/edito-un-plan-de-relance-maintenant-vraiment-CPZ5EOFY GZDYLF55U2D46HEM4Q/
13-06-20	Comment la Belgique va payer la facture de la crise du coronavirus ? Voici les pistes	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2020/06/13/comment-la-belgique-va-payer-la-facture-de-la-crise-du-coronavirus-voici-les-pistes-N4V4F4E7GZFLFIKSDEOZ6ORT2U/

12-09-20	Mathias Dewatripont (professeur à l'ULB): "Le meilleur plan de relance, c'est de diminuer la circulation du virus le plus possible"	Ariane van Caloen et Vincent Slits	https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2020/09/12/mathias-dewatripont-professeur-a-lulb-le-meilleur-plan-de-relance-cest-de-diminuer-la-circulation-du-virus-le-plus-possible-Y5AFXNGAC5HOHLJTLRA72K5J3U/
12-10-20	Le Covid-19, une opportunité unique pour les entreprises d'œuvrer à un avenir durable	Carmina Coenen	https://www.lalibre.be/economie/decisions-chroniqueurs/2020/10/12/le-covid-19-une-opportunit-e-unique-pour-les-entreprises-doeuvrer-a-un-avenir-durable-3SUY4U5PHFCSDFCFWOY2REDZI/
25-10-20	Olivier Bierin (Ecolo) : "Il faut faire de cette crise une opportunité pour soutenir la production locale"	Patrick Dath-Delcambe	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2020/10/25/olivier-bierin-ecolo-il-faut-faire-de-cette-crise-une-opportunit-e-pour-soutenir-la-production-locale-VAYY5VK3XJHDFOGBRCHC2QXJ5Y/
28-11-20	La relance économique face au défi climatique	Antonin Marsac, Camille Delannois et Isabelle Lemaire	https://dossiers.lalibre.be/la-relance-economique-face-au-defi-climatique/
28-11-20	Pierre-Yves Dermagne (PS): "Ce serait un mauvais signal de se chamailler"	Antonin Marsac	https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2020/11/28/pierre-yves-dermagne-ps-ce-serait-un-mauvais-signal-de-se-chamailler-GIFBPM7QYNF53MSSKSAY3R7YZM/
30-11-20	Zakia Khattabi (Ecolo) : "Relancer sans rien changer serait criminel"	Antonin Marsac	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2020/11/30/zakia-khattabi-ecolo-relancer-sans-rien-changer-serait-criminel-T7HIWNGMXZFMHKZYH7SDBP7HSA/
17-12-20	La relance ? "Ce n'est pas qu'un problème d'argent. Il faut se sortir ça de la tête"	Antonin Marsac	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2020/12/17/la-relance-ce-nest-pas-quun-probleme-dargent-il-faut-se-sortir-ca-de-la-tete-OY74Y3DPJFCZLCNSGHNDXIIR5E/
12-01-21	Rassurée, la Région bruxelloise valide le plan de relance	Frédéric Chardon	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/01/12/rassuree-la-region-bruxelloise-valide-le-plan-de-relance-

03-02-21	La Flandre retient 19 projets pour une relance écologique et numérique	J. He.	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/02/03/la-flandre-retient-19-projets-pour-une-relance-ecologique-et-numerique-BWXE2LK6CNDP7C7MVAB3BEXUDM/
04-02-21	Employabilité, mobilité, durabilité: l'exécutif Vervoort se tourne vers l'Europe pour relancer l'économie de Bruxelles-Capitale	Alice Dive	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/02/04/employabilite-mobilite-durabilite-lexecutif-vervoort-se-tourne-vers-leurope-pour-relancer-leconomie-de-bruxelles-capitale-3N5FTYX2FNHAVIVSNCH4RVS4DI/
14-02-21	Aides financières face au Covid: "Il va falloir désormais penser à la sélectivité"	Antonin Marsac	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/02/14/aides-financieres-face-au-covid-il-va-falloir-desormais-penser-a-la-selectivite-VBDWOYL2XVHUXHX3L7HKL4HAPA/
11-03-21	"UCM plaide pour une phase de transition : "La crise économique n'a pas encore commencé"	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/03/11/lucm-plaide-pour-une-phase-de-transition-la-crise-economique-na-pas-encore-commence-WTND266C2ZADB26N6QYV32TR E/
19-03-21	Thomas Dermine : "Le risque d'une relance trop timide est plus grand que celui d'un dérapage budgétaire"	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/03/19/thomas-dermine-le-risque-dune-relance-trop-timide-est-plus-grand-que-celui-dun-derapage-budgetaire-F7OBLFNXAVGZBFJBAGE6ESY4OIL/
01-04-21	Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget, ne souhaite pas de nouveaux impôts pour relancer l'économie: "Il faudra redonner confiance à la population"	La Rédaction	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/04/01/eva-de-bleeker-secretaire-detat-au-budget-ne-souhaite-pas-de-nouveaux-impots-pour-relancer-leconomie-il-faudra-redonner-confiance-a-la-population-E6UWNOT3QJBAPDVAO2WW27TVSU/
03-04-21	François De Smet: "Un modèle de Belgique à quatre Régions isolerait	Alice Dive et Antoine Clevers	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/04/03/francois-de-smet-un-modele-de-belgique-a-quatre-regions-isolerait-les-wallons-et-les-

	les Wallons et les Bruxellois les uns des autres"		bruxellois-les-uns-des-autres-RCWNJKGYLJCF3PFPXON7PNH3NE/
10-04-21	Peter De Roover (N-VA): "La Wallonie ne peut pas mener une politique de gauche sans en assumer les conséquences"	François Mathieu	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/04/10/peter-de-roover-n-va-la-wallonie-ne-peut-pas-mener-une-politique-de-gauche-sans-en-assumer-les-consequences-CXZNE6HFM5BNFEG3DK5YK3FXBM/
15-04-21	Les 5,9 milliards d'euros octroyés par l'Europe pour le plan de relance belge ne vont créer que... 3.900 emplois	Frédéric Chardon	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/04/16/le-plan-de-relance-belge-va-creer-3-900-emplois-JLZAOJNMUJBZZPYX7MBHD5ZFCM/
16-04-21	Le plan de relance devrait renforcer l'égalité des genres	Frédéric Chardon	https://www.lalibre.be/belgique/societe/2021/04/16/la-relance-devrait-renforcer-legalite-des-genres-X2KVI2YYKRHOZKFDEKFOLEJMU Y/
20-04-21	Comment et quand les Belges vont-ils bénéficier du plan de relance? Les réponses de Thomas Dermine	La Rédaction	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/04/20/thomas-dermine-cest-la-premiere-fois-quon-calcule-limpact-des-projets-du-plan-de-relance-sur-legalite-de-genre-XC7TYTJQ3JFQ3ELNIL6J2WTTR4/
30-04-21	La Belgique a remis son projet de plan de relance à la Commission européenne: "Une preuve que notre modèle belge peut fonctionner efficacement"	Belga	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/04/30/la-belgique-remet-son-programme-de-stabilite-a-la-commission-europeenne-nous-avons-franchi-une-etape-tres-importante-GCA5SXXAMRBXHCSTNGEK526DNLM/
06-05-21	Construire de nouvelles infrastructures, sans oublier de penser à leur entretien : "Le retard accumulé se chiffre en milliards d'euros"	Charlotte Mikolajczak	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/05/07/construire-de-nouvelles-infrastructures-oui-mais-sans-oublier-de-penser-a-leur-entretien-JKF2E2AJVBF4FDW6G3E3KBWBR4/

06-05-21	Le plan de relance belge, déclic pour mettre fin à 30 ans de désinvestissement public?	Antonin Marsac et François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2021/05/07/investissements-publics-la-belgique-a-trop-longtemps-manque-dambition-OEKUOA6BWVCTBLEIFLFUFXY2A/
13-05-21	64 millions de femmes ont perdu leur emploi l'an dernier, la relance doit tenir compte d'elles	Eva Smets	https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/05/13/64-millions-de-femmes-ont-perdu-leur-emploi-lan-dernier-la-relance-doit-tenir-compte-delles-5A7KNY72TRDMPLRDRNQAOPYZP4/
11-06-21	La reconstruction post-Covid doit reposer sur la justice fiscale	Bernard Bayot, Thierry Bodson, Edouard Delruelle, Ariane Estenne, Michel Genet, Jean-Pascal Labille, Marc Lemaire, Christine Mahy, Marie-Hélène Ska, Olivier Valentin, Nicolas Van Nuffel, Arnaud Zacharie	https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/06/11/la-reconstruction-post-covid-doit-reposer-sur-la-justice-fiscale-54L23N26TFDMLCDD52EG2YYQYQ/
22-06-21	Edito : la qualif est actée, mais pas la relance	François Mathieu	https://www.lalibre.be/debats/edito/2021/06/23/la-qualif-est-actee-mais-pas-la-relance-HWZVMFGSVNAOTCH4VH5R5JQ5T4/
23-06-21	Alexander De Croo se félicite du plan de relance belge, "l'un des plus verts"	La Rédaction	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/06/23/alexander-de-croo-se-felicite-du-plan-de-relance-belge-lun-des-plus-verts-YFR2YTTNC5HWZF4AWB6RFQ6NG4/
23-06-21	Feu vert officiel de la Commission européenne pour le plan de relance belge	La Libre Eco avec AFP	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/23/feu-vert-officiel-de-la-commission-europeenne-pour-le-plan-de-relance-belge-PYKDN2IHVVBJLC64OQULBQES3Y/
23-06-21	Le plan de relance belge est sur les rails et ne peut en dévier	Olivier le Bussy	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/23/le-plan-de-relance-belge-est-sur-les-rails-et-ne-peut-en-devier-

			XHNGZAWWTJGXPXTETLDN67KB4/
23-06-21	Coulisses, confidences... Comment la Belgique a convaincu l'Europe d'approuver son plan de relance	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/23/coulisses-confidences-comment-la-belgique-a-convaincu-leurope-dapprouver-son-plan-de-relance-KSHCKHM7QJDIHABDTBPJJB4XA/
23-06-21	D'après le PTB, il manque 3 milliards d'investissements publics pour atteindre l'objectif du gouvernement	François Mathieu	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/23/dapres-le-parti-travailliste-belge-il-manque-3-milliards-dinvestissements-publics-pour-atteindre-lobjectif-du-gouvernement-XFFTCTLIVZARBMZWBTVNIPS3VQ/
24-06-21	Avec les plans de relance, les investissements publics en Belgique s'approchent de leur plus haut niveau depuis près de 40 ans	La Libre Eco avec Belga	https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/24/avec-les-plans-de-relance-les-investissements-publics-en-belgique-sapprochent-de-leur-plus-haut-niveau-depuis-pres-de-40-ans-W2JVWYQBORAEVARLQTDJDMJTBAA/
29-06-21	Apprentissage des langues, usage du numérique, nouvelles crèches: comment Bruxelles va investir dans la formation	Alice Dive	https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/06/30/comment-bruxelles-va-investir-dans-la-formation-FZND7YXODFF5NMVTPGPK4M773A/

Table 2 – Liste des articles du corpus provenant du journal La Libre

7.1.3. Het Laatste Nieuws

Date de publication	Titre de l'article	Auteur.e.s	URL
11-06-20	MR-voorzitter Bouchez pleit voor relanceplan en regeringsakkoord in juli	HR	https://www.hln.be/binnenland/mr-voorzitter-bouchez-pleit-voor-relanceplan-en-regeringsakkoord-in-juli~ae70436b/
26-06-20	Grootste krimp voor Belgische economie sinds	AW	https://www.hln.be/economie/grootste-krimp-voor-belgische-economie-sinds-woii-herstelkan-tot-2-5-jaar-duren~af086721/

	WOII, herstel kan tot 2,5 jaar duren		
17-07-20	Oppositie niet mals voor Brussels relanceplan: “Hier gaan we de crisis niet mee bezweren”	JCV	https://www.hln.be/brussel/oppositie-niet-mals-voor-brussels-relanceplan-hier-gaan-we-de-crisis-niet-mee-bezweren~ae8c18c5/
21-07-20	Europese Raad bereikt akkoord na marathonoverleg: 1.800 miljard voor meerjarenbegroting en relancefonds	RL, AW	https://www.hln.be/nieuws/europese-raad-bereikt-akkoord-na-marathonoverleg-1-800-miljard-voor-meerjarenbegroting-en-relancefonds~af30188e/
23-11-20	Overlegcomité keurt aanpak voor nationaal herstelplan goed	JV	https://www.hln.be/binnenland/overlegcomite-keurt-aanpak-voor-nationaal-herstelplan-goed~a2cb7c1a/
12-01-21	Verdeling Europees relancegeld “ongunstig” voor Brussel	SRB	https://www.hln.be/brussel/verdeling-europees-relancegeld-ongunstig-voor-brussel~aad52f8d/
27-01-21	Tweede coronagolf duwt Vlaams begrotingstekort nog dieper in het rood	HLA	https://www.hln.be/binnenland/tweede-coronagolf-duwt-vlaams-begrotingstekort-nog-dieper-in-het-rood~a3568955/
16-04-21	Belgisch herstelplan mikt op ruim 1,1 miljard investeringen in 2021	SVM	https://www.hln.be/economie/belgisch-herstelplan-mikt-op-ruim-1-1-miljard-investeringen-in-2021~af99c395/
28-04-21	Belgisch herstelplan doet bbp in 2022 met 0,2 procent groeien	KG	https://www.hln.be/economie/belgisch-herstelplan-doet-bbp-in-2022-met-0-2-procent-groeien~a0ac6f5d/
30-04-21	België dient vandaag herstelplan in bij Europese Commissie	LH	https://www.hln.be/binnenland/belgie-dient-vandaag-herstelplan-in-bij-europese-commissie~aec855f2/
22-05-21	Europese Commissie noemt eerste herstelplannen (waaronder dat van België) "veelbelovend"	ADN	https://www.hln.be/economie/europese-commissie-noemt-eerste-herstelplannen-waaronder-dat-van-belgie-veelbelovend~a00f3e6f/

23-06-21	Europees groen licht voor Belgisch herstelplan	Rédaction Het Laatste Nieuws	https://www.hln.be/binnenland/europees-groen-licht-voor-belgisch-herstelplan~a3841400/
----------	--	---------------------------------------	---

Table 3 – Liste des articles du corpus provenant du journal Het Laatste Nieuws

7.1.4. De Morgen

Date de publication	Titre de l'article	Auteur.e.s	URL
15-05-20	Het relancecomité is een goed gestoffeerde Rotary-vergadering. Het kon ook anders	Dimitri Van Den Meerssche	https://www.demorgen.be/nieuws/het-relancecomite-is-een-goed-gestoffeerde-rotary-vergadering-het-kon-ook-anders~b10b7f5b/
26-06-20	VBO over 'gitzwarte' economische cijfers: 'We zullen het niet redden met tienrittenkaarten'	Lieven Desmet	https://www.demorgen.be/nieuws/vbo-over-gitzwarte-economische-cijfers-we-zullen-het-niet-redden-met-tienrittenkaarten~be9b6d0e/
14-07-20	De relance na corona: het plan voor een welvarend, weerbaar en wervend Vlaanderen	Lieven Desmet	https://www.demorgen.be/nieuws/de-relance-na-corona-het-plan-voor-een-welvarend-weerbaar-en-wervend-vlaanderen~be3186a4/
17-09-20	Meer mensen aan de slag, fiscale hervorming en herstelplan: de nota van Lachaert en Rousseau ademt centrupolitiek	Jeroen Van Horenbeek	https://www.demorgen.be/nieuws/meer-mensen-aan-de-slag-fiscale-hervorming-en-herstelplan-de-nota-van-lachaert-en-rousseau-ademt-centrupolitiek~bca0d9bc/
20-12-20	Jan Jambon (N-VA): 'Ik kom inderdaad niet genoeg uit de verf in deze crisis'	Astrid Roelandt et Steven Swinen	https://www.demorgen.be/politiek/jan-jambon-n-va-ik-kom-inderdaad-niet-genoege-uit-de-verf-in-deze-crisis~b84932c5/
06-02-21	Is een relance wel wat we nodig hebben?	Bart Eeckhout	https://www.demorgen.be/politiek/is-een-relance-wel-wat-we-nodig-hebben~b6fef832/
12-03-21	De boodschap van de overheid bij de relance: blijf klein, anders krijg je niets	Dominiqu e Michel	https://www.demorgen.be/meningen/de-boodschap-van-de-overheid-bij-de-relance-blijf-klein-anders-krijg-je-niets~ba6bcfca/
16-04-21	Belgisch herstelplan mikt op ruim 1,1 miljard investeringen in 2021	SVM	https://www.demorgen.be/nieuws/belgisch-herstelplan-mikt-op-ruim-1-1-miljard-investeringen-in-2021~bf99c395/

27-05-21	Economen De Keyzer en Schoors: 'Een kans als deze om onze welvaart voor decennia te verzekeren, krijg je maar om de zeventig jaar'	Sam Ooghe	https://www.demorgen.be/nieuws/economen-de-keyzer-en-schoors-een-kans-als-deze-om-onze-welvaart-voor-decennia-te-verzekeren-krijg-je-maar-om-de-zeventig-jaar~bf16c9a8/
11-06-21	Econoom Ive Marx: 'Ons systeem stoot nu op zijn limieten'	Jöel De Ceulaer	https://www.demorgen.be/politiek/econoom-ive-marx-ons-systeem-stoot-nu-op-zijn-limieten~bba468c8/

Table 4 – Liste des articles du corpus provenant du journal De Morgen

7.2. Annexe 2 : Répartition finale du budget du plan de relance entre les différentes thématiques

Le graphe ci-dessous présente la répartition du budget alloué par la Commission Européenne à la Belgique pour son plan de relance. Celle-ci a été effectuée entre les 5 thématiques identifiées par le cabinet du secrétaire d'Etat à la relance : la durabilité, la mobilité, la productivité, l'inclusion et le digital. On retrouve une sixième catégorie, les finances publiques pour une somme très modique.

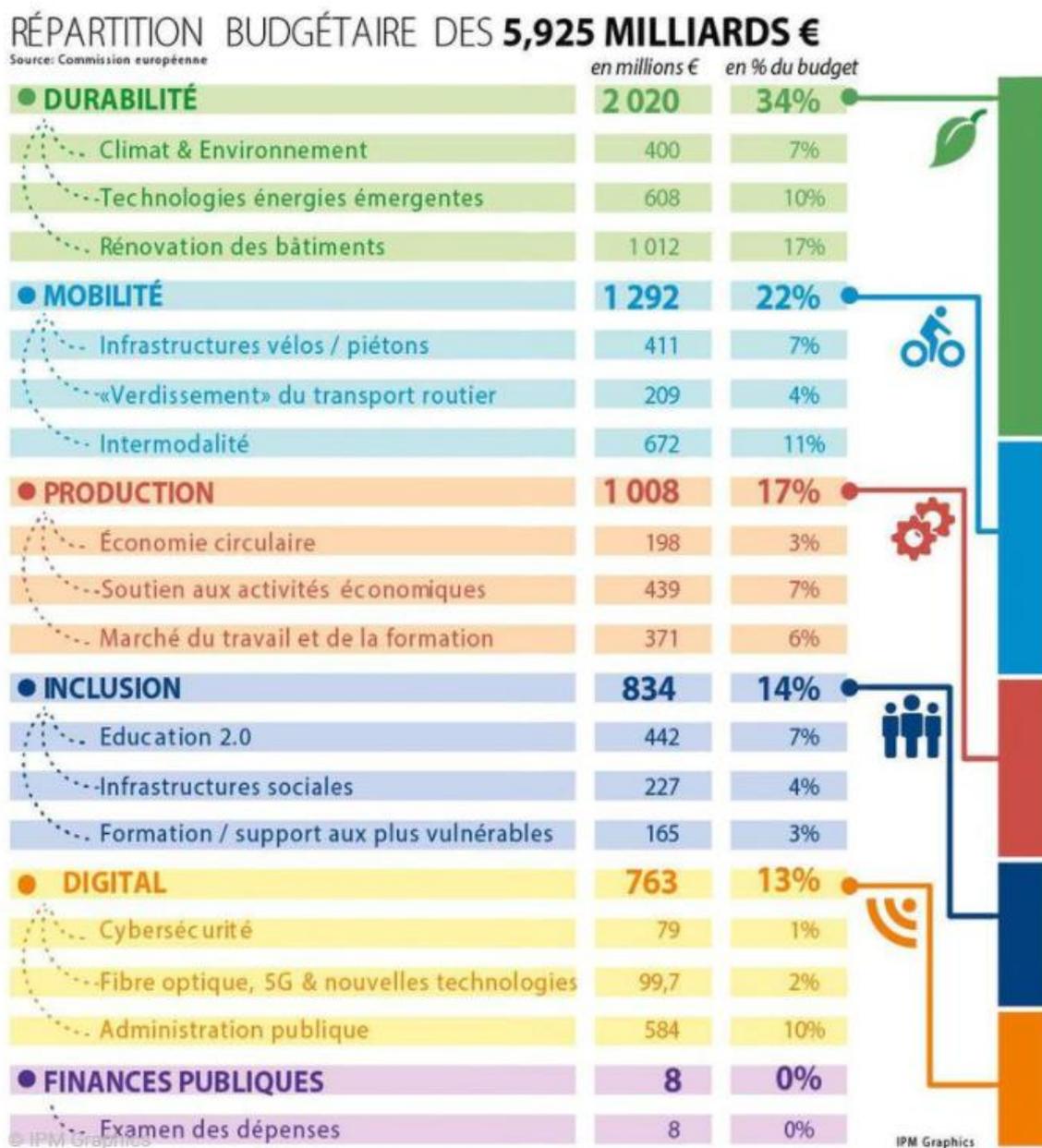


Figure 3 – Répartition budgétaire des 5.925 milliards d'euros du plan de relance belge

Source de la figure : Le Bussy, O. (2021, 23 juin). Le plan de relance belge est sur les rails et ne peut en dévier. *La Libre*. Disponible à l'adresse : <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2021/06/23/le-plan-de-relance-belge-est-sur-les-rails-et-ne-peut-en-devier-XHNGZWAWTJGXPXKTETLDN67KB4/>. Consulté le 03/08/2021.

Le plan de relance belge respecte les critères minimums de 37% pour la durabilité et 20% pour la digitalisation qui ont été imposés par la Commission. Pour la durabilité, il faut tenir compte des 34% de la thématique durabilité ainsi que des transports routiers plus vert, de l'économie circulaire et d'autres projets qui ne sont pas labélisés ici sous l'étiquette durabilité mais qui portent le total à 50%. En ce qui concerne la numérisation, on retrouve la thématique digitale ainsi que l'éducation 2.0. En tenant compte de ces grands points ainsi que des projets qui portent une dimension digitale, le pourcentage alloué à la transition numérique atteint 27% du total des fonds.

7.3. Annexe 3 : Chronologie du plan de relance belge et faits marquants durant cette période

La chronologie suivante présente les différentes étapes marquantes de l'élaboration du plan de relance belge. De plus, différents faits marquants concernant les mesures sanitaires qui ont été prises pendant la crise ont été incluses dans cette chronologie pour permettre de mieux situer le déroulement des événements. Cette chronologie a été élaborée sur base des différents articles du corpus.

11 mai 2020 : Début de la phase 1b de déconfinement en Belgique. Les commerces peuvent rouvrir en respectant des mesures de protection.

14 mai 2020 : *Le Resilience Management Group* présente son plan Sophia.

18 mai 2020 : Début de la phase 2 de déconfinement. Les marchés et les coiffeurs peuvent ouvrir. Les musées peuvent accueillir des visiteurs et les activités sportives en extérieur peuvent reprendre.

8 juin 2020 : Phase 3 de déconfinement : réouverture des cafés et restaurants.

1 juillet 2020 : Début de la phase 4 : réouverture des cinémas, centres culturels, piscine et salles de jeux.

22 juillet 2020 : Le sommet européen sur le plan de relance post COVID-19 se conclut sur un accord. La Commission Européenne empruntera 750 milliards d'euros dans le but de financer la relance. 390 milliards d'euros seront distribués aux états membres en tant que subventions. 360 milliards d'euros seront également distribués sous forme de prêts. Pour obtenir les fonds, les pays européens devront soumettre un plan de relance national à faire valider par la commission. La Belgique recevra 5.15 milliards d'euros.

1^{er} octobre 2020 : Formation du nouveau gouvernement belge suite aux élections de mai 2019, avec Alexander De Croo (Open VLD) comme nouveau premier ministre. Thomas Dermine (PS) est nommé secrétaire d'État pour la relance et les investissements stratégiques.

19 octobre 2020 : Suite à la reprise de l'épidémie, de nouvelles mesures sont prises : un confinement partiel est à nouveau mis en place ainsi qu'une limitation des contacts rapprochés et la fermeture des restaurants et des bars.

30 novembre 2020 : Date finale pour la soumission de projet pour le plan de relance par les entités belges auprès du Secrétaire d'Etat à la relance.

1^{er} décembre 2020 : Réouverture des commerces et musées.

8 janvier 2021 : La Commission Européenne recalcule sur base de l'inflation la somme qu'elle alloue à la Belgique et décide de lui octroyer 5.925 milliards d'euros.

11 janvier 2021 : Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Communautés et des Régions se sont mis d'accord concernant une première ébauche du « Plan de relance et de résilience » ainsi que sur la répartition des fonds alloués par la Commission Européenne. Le fédéral recevra 1,250 milliard (21 %), la Région flamande 2,255 milliards (38 %), la Région wallonne 1,48 milliards (25 %), la Fédération Wallonie-Bruxelles pourra prétendre à 495 millions et pour finir, la Région bruxelloise obtiendra 395 millions d'euros et la Communauté germanophone 50 millions. Par la suite, la Belgique soumet cette ébauche à la Commission Européenne dans le but de recevoir des critiques constructives sur celui-ci.

20 janvier 2021 : Thomas Dermine présente l'ébauche du plan de relance devant les instances de la Commission Européenne, puis devant les parlementaires européens de la Commission économie.

29 janvier 2021 : Le conseil des ministres fédéral adopte une première version du plan de relance, qui comprend une liste de projets à hauteur de 8 milliards d'euros. Il faudra ramener cette liste au montant alloué de 5.925 milliards.

30 avril 2021 : Initialement prévue pour être la date limite du dépôt des projets de plan de relance auprès de la Commission Européenne. La Commission décide plus tard de laisser plus de temps aux pays qui le souhaite mais la Belgique remet son plan de relance à cette date.

23 juin 2021 : Le plan de relance soumis par la Belgique est accepté par la Commission Européenne.

7.4. Annexe 4 : Acteurs cités dans le cadre de la controverse étudiée.

Cette annexe a pour but de présenter avec plus de détails les différents acteurs qui ont été nommé lors de l'analyse de la controverse autour du plan de relance belge. Les acteurs en question sont repris ci-dessous et classé par ordre alphabétique.

Bierin, Olivier : Député Ecolo au parlement wallon et au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Borsus, Willy : Vice-président du gouvernement wallon, ministre de l'économie, du commerce extérieur, de la recherche et de l'innovation, du numérique, de l'agriculture, de l'IFAPME et des centres de compétences depuis septembre 2019. Il est membre du MR.

Billiet, Pierre-Alexandre : Directeur du groupe Gondola.

Coalition Corona : Cette coalition est composée de 17 organisations : le Mouvement ouvrier chrétien, la Coalition climat, le Netwerk tegen armoede, le Réseau belge de lutte contre la pauvreté, le CNCD-11.11.11, la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique, la FGTB, Greenpeace, Fairfin, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le 11.11.11 KVNZB, les Mutualités libres, les Mutualités chrétiennes, le Réseau financité, les Mutualités socialistes, Beweging.net et la Confédération des syndicats chrétiens.

Coenen, Carmina : Elle exerce le poste de *Country Deputy leader* chez Salesforce Benelux. Elle est aussi la directrice de l'ingénierie des solutions pour l'entreprise.

Colmant, Bruno : Economiste, financier et fiscaliste. Professeur d'économie à l'ULB et à l'UCL.

Chevalier, Cédric : Economiste et coauteur de « Déclarons l'État d'urgence écologique ». Il est aussi un des coordinateurs du plan Sophia.

Debackere, Koen : Président du comité consultatif économique pour le gouvernement flamand. Economiste et professeur à la KU Leuven.

De Callataÿ, Etienne : Economiste, chargé de cours à l'Université de Namur. Il est aussi le cofondateur de l'entreprise Orcadia, qui opère dans la gestion de patrimoine.

De Croo, Alexander : Ministre belge des finances de décembre 2018 à octobre 2020. Il devient ensuite premier ministre de la Belgique. Il est membre de l'Open VLD

De Geest, Wouter : Président du Voka, la plus importante association patronale de Flandre. Il est aussi un des experts indépendants qui apporte son aide au gouvernement flamand pour l'élaboration du plan de relance.

Dehalu, Jean-Christophe : Economiste à l'Union wallonne des entreprises.

De Keyzer, Peter : Economiste.

Dermine, Thomas : Secrétaire d'État fédéral pour la relance et les investissements stratégiques, chargé de la politique scientifique et adjoint au ministre de l'économie et du travail depuis le 1^{er} octobre 2020. Il est membre du PS.

De Smet, François : Député fédéral et président de DéFI.

Greenpeace : ONG ayant pour but de promouvoir la protection de l'environnement. Elle a été créée en 1971.

Henry, Philippe : Ministre wallon du climat, de l'énergie, des infrastructures et de la mobilité. Il est membre du parti Ecolo.

Harmant, Pierre : Directeur de Finance.Brussels, une entreprise publique bruxelloise qui soutient financièrement les entreprises de la région de Bruxelles.

Hudon, Mark : Economiste à l'ULB.

Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD) :

Jambon, Jan : Ministre-président du gouvernement flamand. Il est membre de la N-VA.

Jeholet, Pierre-Yves : Président de la Communauté française. Il est membre du MR.

Khattabi, Zakia : Ministre fédérale belge du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal depuis octobre 2020. Précédemment, elle était députée à la Chambre des représentants. Elle est membre d'Ecolo.

Ledent, Philippe : Economiste chez ING.

Leisterh, David : Député bruxellois et président du MR à Bruxelles.

Marx, Ive : Economiste, professeur à l'Université d'Anvers et directeur du Center for Social Policy Herman Deleeck.

Meekers, Sylvie : Directrice générale de l'ASBL Inter-Environnement Wallonie.

Michel, Dominique : CEO de Comeos, la fédération belge du commerce et des services.

Michel, Mathieu : Secrétaire d'État fédéral à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments. Il est membre du MR.

Pagano, Joseph : Economiste et professeur de finances publiques à l'UMons.

Prévot, Maxime : Député de la Chambre des Représentants et bourgmestre de Namur. Il est membre du CdH.

Schoors, Koen : Economiste et professeur à l'Université de Gent

Poliscanova, Julia : Experte de l'ONG Transport et Environnement.

Resilience management group (RMG) : Groupe belge composé de plus d'une centaine de scientifiques ainsi que de 180 entreprises faisant parties du réseau KAYA, son but est de promouvoir une relance durable après la crise du COVID-19.

Timmermans, Pieter : COE de la Fédération Belge des Entreprises.

Trachte, Barbara : Secrétaire d'Etat à la région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Transition économique et de la Recherche scientifique. Ministre-Présidente du collège de la COCOF, chargée de la Promotion de la santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique. Elle est membre d'Ecolo.

Van Caillie, Didier : Economiste à l'ULiège.

Van Den Meerssche, Dimitri : Post-doctorant chercheur en droit international à l'université d'Amsterdam.

Van Nuffel, Nicolas : Président de la coalition climat et directeur du plaidoyer au CNCD-11.11.11.

Van Ypersele, Jean-Pascal : Climatologue à l'UCL.

Witmeur, Renaud : Patron de la Sogepa, un fonds public d'investissement wallon.

Wilmès, Sophie : Première ministre belge entre octobre 2019 et octobre 2020. Ensuite, elle devient vice-première ministre et ministre des affaires étrangères, des affaires européennes et du commerce extérieur, et des institutions culturelles fédérales. Elle est membre du MR.

Wunsch, Pierre : Economiste et gouverneur de la Banque nationale de Belgique. Il est co-président du Groupe de gestion des risques économiques.

WWF : ONG ayant pour but la promotion du développement durable et de la protection de l'environnement. Elle a été créée en 1961.

7.5. Annexe 5 : Nombre d'articles paru par mois

- a) Nombre d'articles paru par mois et portant sur toutes les thématiques de la controverse autour du plan de relance belge.

Le tableau suivant reprend le nombre d'articles portant sur le plan de relance qui ont été publiés chaque mois dans les quatre journaux étudiés.

	Le Soir	La Libre	Het Laatste Nieuws	De Morgen	Total
mai-20	11	3	0	1	15
juin-20	4	1	2	1	8
juil-20	5	0	2	1	8
août-20	1	0	0	0	1
sept-20	3	1	0	1	5
oct-20	4	2	0	0	6
nov-20	3	3	1	0	7
déc-20	1	1	0	1	3
janv-21	9	8	2	0	19
févr-21	2	4	0	1	7
mars-21	1	2	0	1	4
avr-21	1	7	3	1	12
mai-21	1	3	1	1	6
juin-21	2	9	1	1	13
	48	44	12	10	114

Table 5 – Nombre d'articles mentionnant le plan de relance belge, par journal et par mois

Ainsi, sur base de ces données, on peut créer le graphique suivant, reprenant le nombre total d'articles publiés par mois en lien avec le plan de relance belge.

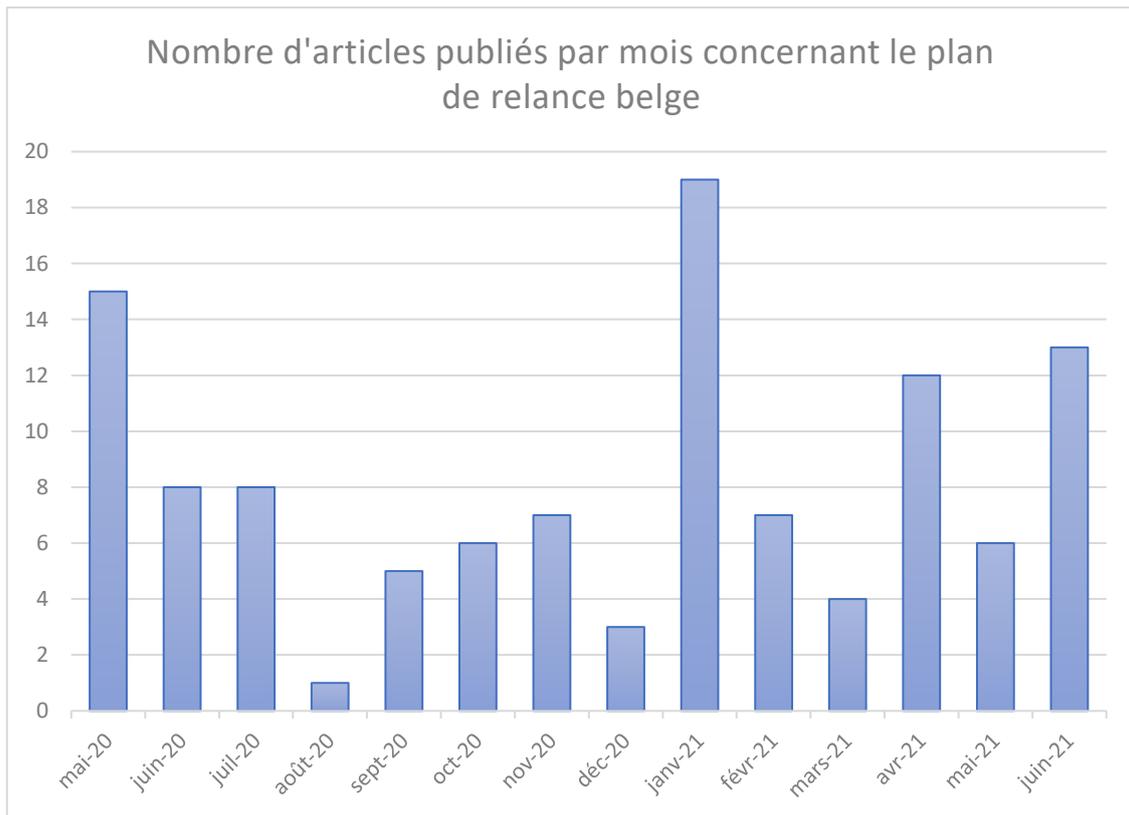


Figure 4 – Nombre d'articles mentionnant le plan de relance belge publié par mois

On remarque 4 pics au niveau des publications mensuelles : en mai 2020 (15 articles), ainsi qu'en janvier (19 articles), avril (12 articles) et juin 2021 (13 articles). Ces pics peuvent être expliqués grâce à différents évènements qui se sont déroulés à ces périodes et qui ont causé plusieurs discussions, relayées dans les articles de presse.

En mai 2020, le premier déconfinement a entraîné la réouverture des magasins. A ce moment, différents acteurs souhaitent ouvrir les discussions sur un plan de relance pour l'économie belge et expriment leurs priorités.

En janvier 2021, les différents gouvernements belges ont atteint un d'accord sur une première ébauche du plan pour la reprise et la résilience ainsi que sur la répartition des fonds européens entre les différentes entités.

En avril 2021, les gouvernements belges ont finalisé le plan de relance et de résilience belge et l'ont soumis auprès de la Commission Européenne pour approbation.

En juin 2021, la Commission Européenne annonce qu'elle approuve le plan de relance belge et les projets qui y sont associés.

b) Nombre d'articles paru par mois et portant spécifiquement sur la thématique de la transition durable

Le tableau suivant reprend le nombre d'articles traitant du thème de la transition durable, qui sont paru par journal et par mois.

	Le Soir	La Libre	Het Laatste Nieuws	De Morgen	Total
mai-20	7	0	0	0	7
juin-20	1	1	0	0	2
juil-20	4	0	0	0	4
août-20	1	0	0	0	1
sept-20	1	0	0	0	1
oct-20	3	2	0	0	5
nov-20	2	2	0	0	4
déc-20	0	1	0	0	1
janv-21	3	2	0	0	5
févr-21	0	1	0	0	1
mars-21	0	0	0	0	0
avr-21	1	1	0	0	2
mai-21	0	1	0	0	1
juin-21	1	3	0	1	5
	24	14	0	1	39

Table 6 – Nombre d'articles mentionnant la thématique de la transition durable, par journal et par mois

Sur base de ces données, on peut créer le graphique suivant, reprenant le nombre total d'articles publiés sur la thématique de la transition durable par mois.

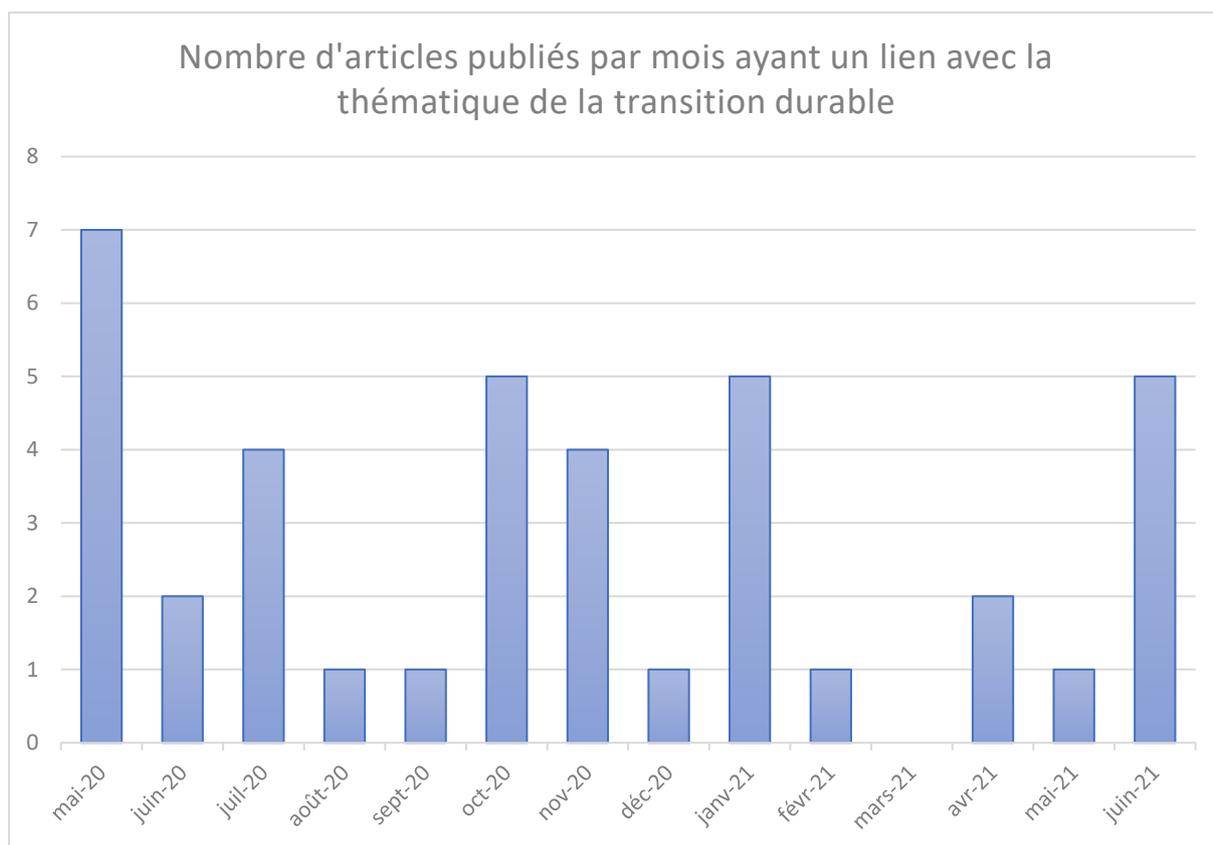


Figure 5 – Nombre d'articles mentionnant le plan de relance belge publié par mois

On remarque 4 pics au niveau des publications mensuelles : en mai (7 articles) et en octobre 2020 (5 articles), ainsi qu'en janvier (5 articles) et en juin 2021 (5 articles).

En mai 2020, le premier déconfinement a entraîné un début de réflexion autour du plan de relance belge. A ce moment, différents acteurs ont exprimé leurs priorités, parmi lesquelles la transition durable est revenue 7 fois sur les 15 articles de la période.

En octobre 2020, un nouveau gouvernement belge est formé. Le poste de secrétaire d'État fédéral pour la relance et les investissements stratégiques est créé et les discussions autour de l'élaboration du plan de relance peuvent être lancées. 5 des 6 articles publiés durant ce mois mentionnent la transition écologique.

En janvier 2021, les différents gouvernements belges ont atteint un d'accord sur une première ébauche du plan de relance et plusieurs politiques insistent sur la présence de projet permettant des objectifs de transition durable. La transition durable est discutée dans 5 des 19 articles du mois.

En juin 2021, la Commission Européenne annonce qu'elle approuve le plan de relance belge et les projets qui y sont associés. Cela mène à différents articles discutant les objectifs de transition durable qui sont présents dans le plan. Cela correspond à 5 articles sur les 13 publiés ce mois de juin.

7.6. Annexe 6 : Analyse thématique

Cette annexe présente les thèmes abordés dans les différents articles ainsi que leur fréquence respective et leur proportion par rapport au nombre total d'articles (114) :

Thèmes	Nombre total d'articles	Pourcentage
Les investissements publics	50	46.30%
L'aide aux entreprises	46	42.59%
La transition durable	39	36.11%
La digitalisation	27	25.00%
L'éducation	14	12.96%
Répartition des fonds	10	9.26%
Soutien à la consommation	9	8.33%
Sécurité sociale et santé	9	8.33%
Egalité hommes-femmes	4	3.70%

Table 7 – Nombre d'articles par thématique